## PARLEMENT WALLON

SESSION 2021-2022

24 MARS 2022

Rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie

### **RAPPORT**

présenté au nom de la Commission d'enquête parlementaire

par

M. Bierin et Mme Schyns

## **SOMMAIRE**

I.	Résumé	3
II.	Liste des personnes auditionnées	3
III.	Procédure	5
IV.	Synthèse des faits	7
V.	Recommandations des témoins	28
VI.	Échange de vues	39
VII.	Recommandations	41
VIII.	Vote	50
IX.	Rapport	50
X.	Documents déposés au Greffe	51
XI.	Consultation d'associations actives dans le cadre de l'aide aux victimes des inondations de juillet 2021 - Rapport sollicité par la Commission d'enquête à Monsieur Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis).	95

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées qui est ou sont consultable(s) sur le site web du Parlement.

Les enregistrements audiovisuels de chaque réunion sont découpés en podcasts et mis à disposition sur le site web du Parlement.

#### L RÉSUMÉ

En application de la résolution du 1<sup>er</sup> septembre 2021 visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie (Doc. 662 (2020-2021) – N° 4), a été installée la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie.

Dans le cadre du mandat qui lui a été confié, la Commission a été amenée à examiner les causes de ces inondations :

- en évaluant les outils existants et les mesures prises, dans la sphère des compétences de la Région wallonne, en matière de prévention et d'anticipation des inondations;
- en évaluant les éléments de contexte ayant conduit à ces inondations et notamment l'ampleur du caractère exceptionnel des précipitations;
- en analysant les causes en lien avec les réalités et les enjeux climatiques, environnementaux et d'aménagement du territoire.

La Commission a également dû évaluer, dans la sphère des compétences de la Région wallonne, la gestion au moment de ces inondations :

- en examinant les mesures prises au niveau wallon, ainsi que les interactions avec les autres autorités compétentes;
- en analysant les mécanismes (prévisions et modèles météorologiques) d'anticipation de la menace de précipitations et d'inondations;
- en analysant les interactions et notamment le fonctionnement des systèmes d'alerte et les échanges d'informations entre le niveau régional, les autres niveaux de pouvoirs belges et européen et les différents acteurs concernés;
- en analysant la gestion des outils et notamment les infrastructures hydrauliques;
- en examinant la gestion de la crise en termes d'évacuation et de secours;
- en réalisant une chronologie des différentes décisions prises.

Enfin, la Commission a été amenée à formuler, sur la base de ses travaux, des recommandations permettant, en particulier, de répondre, dans le cadre des matières ressortissant à la Région wallonne, aux défis liés aux causes et à la gestion des risques d'inondation dans un contexte d'adaptation climatique.

### II. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

La Commission a procédé à l'audition des personnes suivantes :

- Mme Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie (SPW);
- Mme Marique, Commissaire en charge des autorités régionales au sein du Commissariat spécial à la reconstruction;
- Mme Thiry, chargée de recherche et assistante au SPIRAL de l'Université de Liège;
- M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège;
- M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège;
- M. Dassargues, Professeur ordinaire à l'Université de Liège;
- Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège;
- M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service Oceanografisch Meteorologish Station (OMS) au sein de

- l'Institut royal météorologique (IRM);
- M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service publique de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC);
- M. Raeymaekers, Directeur général du Centre de Crise National (NCCN);
- M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons;
- M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);

- M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Locht, responsable de l'exploitation des ouvrages hydro-électriques d'ENGIE en Wallonie;
- M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège;
- Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège;
- Mme Niessen, Bourgmestre d'Eupen;
- Mme Dejardin, Bourgmestre de Limbourg;
- Mme Lambert, Bourgmestre f.f. de Verviers du 10 au 15 juillet 2021;
- Mme Targnion, Bourgmestre de Verviers;
- M. Deru, Bourgmestre de Theux;
- M. Lemarchand, Bourgmestre f.f. de Theux les 16 et 19 juillet 2021;
- M. Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine;
- M. Legrand, Bourgmestre f.f. de Pepinster du 10 au 14 juillet 2021;
- M. Godin, Bourgmestre de Pepinster;
- M. Beltran, Bourgmestre de Trooz;
- M. Demeyer, Bourgmestre de Liège;
- Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège le 15 juillet 2021;
- Mme Iker, Bourgmestre de Esneux;
- Mme Mullens, Bourgmestre f.f. de Rochefort;
- M. Fyon, Bourgmestre de Baelen;
- M. Halin, Bourgmestre de Olne;
- Mme Heindrichs, Directrice générale du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPW ARNE);
- Mme Fourmeaux, Directrice générale du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (SPW TLPE);
- le Lieutenant-Colonel Broeckx, chef d'unité adjoint de l'unité opérationnelle de la Protection Civile à Crisnée;

- M. Ferrara, Ingénieur de garde au sein de la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) du 8 au 14 juillet 2021;
- M. Mathy, Ingénieur de garde au sein de la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) du 15 au 21 juillet 2021;
- M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Lapôtre, attaché au District des barrages de l'Ouest du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- le Colonel Bouquette, Commandant de la Zone de secours Hesbaye-Meuse-Condroz (HEMECO);
- M. Dries, Président de l'ASBL PLANU.BE;
- M. Régnier, attaché au Centre régional de crise (CRC);
- M. Michaud, Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky;
- Mme Fallon, responsable du centre de recherche SPIRAL à l'ULiege;
- M. Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis);
- M. Grifgnée, Chef du District des barrages de l'Est du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructure (SPW MI);
- M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau;
- M. Demelenne, Directeur de la Direction de Coordination et d'Appui Déconcentré de Liège (Dirco Liège);
- M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures;
- Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal;
- M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences;
- M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon.

#### III. PROCÉDURE

Le Parlement a adopté le 1<sup>er</sup> septembre 2021 la proposition de résolution visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie (Doc. 662 (2020-2021) – N° 1).

En date du 2 septembre 2021, il a été procédé à l'installation de la Commission qui a déterminé sa méthodologie de travail. Lors de la même réunion, la Commission a adopté son règlement d'ordre intérieur et a décidé de solliciter de M. le Premier président de la Cour d'appel de Liège la désignation d'un magistrat. La Commission a également décidé de procéder le 10 septembre 2021 à l'audition de :

- Mme Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie (SPW);
- Mme Marique, Commissaire en charge des autorités régionales au sein du Commissariat spécial à la reconstruction;
- Mme Thiry, chargée de recherche et assistante au SPIRAL de l'Université de Liège;
- M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège;
- Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège;
- M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège:
- M. Dassargues, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.

En sa réunion du 10 septembre 2021, la Commission a décidé d'entendre le 17 septembre 2021 :

- un représentant habilité de l'European Flood Awareness System (EFAS);
- M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service Oceanografisch Meteorologish Station (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM);
- M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service publique de Wallonie.

En date du 17 septembre 2021, la Commission a décidé de procéder le 24 septembre 2021 à l'audition de :

- M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC);
- M. Raeymaekers, Directeur général du Centre de Crise National (NCCN) – audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons.

Le même jour, la Commission a décidé d'auditionner le 1er octobre 2021 :

 M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);

- M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI).

Toujours le 17 septembre 2021, la Commission a décidé d'entendre le 8 octobre 2021 :

- M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- un représentant habilité de ENGIE. Dans ce cadre, la Commission a auditionné M. Locht, responsable de l'exploitation des ouvrages hydro-électriques d'ENGIE en Wallonie.

Le même jour, la Commission a souhaité auditionner le 15 octobre 2021 :

- M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège;
- Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège.

En sa réunion du 8 octobre 2021, la Commission a décidé de procéder le 22 octobre 2021 à l'audition de :

- Mme Niessen, Bourgmestre d'Eupen;
- Mme Dujardin, Bourgmestre de Limbourg;
- Mme Targnion, Bourgmestre de Verviers;
- M. Deru, Bourgmestre de Theux.

Le même jour, la Commission a souhaité entendre le 29 octobre 2021 :

- M. Godin, Bourgmestre de Pepinster;
- M. Beltran, Bourgmestre de Trooz;
- M. Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine.

Toujours le 8 octobre 2021, la Commission a décidé d'auditionner le 12 novembre 2021 :

- M. Demeyer, Bourgmestre de Liège;
- Mme Iker, Bourgmestre de Esneux;
- Mme Mullens, Bourgmestre f.f. de Rochefort.

Le même jour, la Commission a décidé d'entendre le 18 novembre 2021 :

M. Fyon, Bourgmestre de Baelen;

M. Halin, Bourgmestre de Olne.

La volonté étant de pouvoir également entendre les bourgmestres f.f. au cours des événements, la Commission a souhaité auditionner complémentairement :

- M. Lemarchand, Bourgmestre f.f. de Theux les 16 et 19 juillet 2021;
- M. Legrand, Bourgmestre f.f. de Pepinster du 10 au 14 juillet 2021;
- Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège le 15 juillet 2021;
- Mme Lambert, Bourgmestre f.f. de Verviers du 10 au 15 juillet 2021.

En date du 12 novembre 2021, la Commission a décidé d'entendre à nouveau Mme Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie (SPW), le 19 novembre 2021. La Commission a également décidé de procéder le même jour à l'audition de Mmes Heindrichs, Directrice générale du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPW ARNE), et Fourmeaux, Directrice générale du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (SPW TLPE).

Toujours le 12 novembre 2021, la Commission a décidé de procéder à l'audition le 26 novembre 2021 de :

- M. Ferrara, Ingénieur de garde au sein de la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) du 8 au 14 juillet 2021, audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- M. Mathy, Ingénieur de garde au sein de la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) du 15 au 21 juillet 2021, audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- de M. Lapôtre, Attaché au sein de la Direction des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- du Lieutenant-Colonel Broeckx, chef d'unité adjoint de l'unité opérationnelle de la Protection Civile à Crisnée;
- du Colonel Bouquette, Commandant de la Zone de secours Hesbaye-Meuse-Condroz (HEMECO);
- de M. Dries, Président de l'ASBL PLANU.BE.

En sa réunion du 19 novembre 2021, la Commission a souhaité pouvoir entendre à nouveau le 3 décembre 2021 :

- M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC);
- M. Dierickx, Directeur de la Direction de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wal-

- lonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Docquier, Directeur de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège.

En date du 3 décembre 2021, la Commission a décidé d'auditionner le 10 décembre 2021 M. Régnier, attaché au Centre régional de crise (CRC).

Lors de sa réunion du 10 décembre 2021, la Commission a décidé de procéder vendredi 17 décembre 2021 à l'audition de :

- M. Michaud, Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky;
- Mme Fallon, responsable du centre de recherche SPIRAL à l'ULiege;
- M. Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis).

Le 17 décembre 2021, la Commission a souhaité pouvoir entendre le 14 janvier 2022 :

- M. Grifgnée, Chef du District des barrages de l'Est du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructure (SPW MI), audition pour laquelle la Commission a décidé de prononcer le huis clos;
- M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI);
- M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau;
- M. Demelenne, Directeur de la Direction de Coordination et d'Appui Déconcentré de Liège (Dirco Liège).

Le même jour, la Commission a décidé de procéder le 21 janvier 2022 à l'audition de :

- M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures;
- M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon.

M. Di Rupo a finalement été auditionné le 11 février 2022.

Toujours le 17 décembre 2021, la Commission a décidé d'auditionner le 28 janvier 2021 :

- Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal;
- M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.

En sa réunion du 21 janvier 2022, la Commission a décidé de demander à M. Teller, Professeur d'Urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA

(Local Environment Management and Analysis), d'établir un rapport complétant la partie du rapport du Bureau Stucky sur les témoignages de sinistrés portant sur la gestion de la crise en termes d'évacuation et se secours, en consultant des associations actives dans le cadre de l'aide aux victimes des inondations de juillet 2021. Le même jour, la Commission a souhaité auditionner M. Teller le 11 mars 2022 sur les résultats de ce rapport.

#### IV. SYNTHÈSE DES FAITS

Les auteurs ont synthétisé le propos des personnes auditionnées en quatre rubriques : « Situation des bassins versants », « Chronologie », « Dégâts » et « Recommandations des témoins ».

Les auteurs renvoient vers les comptes rendus intégraux des séances publiques de commission en ce qui concerne le contenu complet des auditions qui sont consultables via le lien suivant : https://parlwal.be/3J5gBNi.

Par ailleurs, il va de soi que les éléments entendus lors des auditions à huis clos ont été intégrés par la commission pour sa compréhension des faits et la formulation de ses recommandations, mais ne sont pas mentionnés dans la présente synthèse.

#### Situation des bassins versants

## M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège

En date du 10 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, sur la situation et la gestion des bassins versants en Wallonie.

Lors de son exposé, il a notamment expliqué que :

- lorsqu'une pluie se déverse sur un terrain, elle peut être interceptée par la végétation et ensuite s'évaporer ou transpirer. Une partie de l'écoulement diffus de la pluie tombée sur le sol peut s'y infiltrer et alimenter les nappes;
- les bassins versants sont influencés par l'activité humaine et notamment l'imperméabilisation des sols;
- il existe deux types d'ouvrage ayant un impact sur les débits des voies d'eau qui sont les barrages fixes et mobiles;
- les barrages-réservoirs peuvent être employés pour stocker une quantité importante d'eau écoulée ou procéder à des lâchers d'eau;
- lorsqu'un ouvrage est à la limite de ses capacités et que la volonté est de pouvoir stocker un maximum d'eau, il est nécessaire de s'assurer que les volumes d'eau entrants et sortants soient identiques;
- la notion d'anticipation correspond à la libération d'un volume d'eau par un ouvrage qui dispose encore d'une certaine réserve. Il a précisé qu'une telle action implique d'avoir connaissance de la situa-

- tion en amont et en aval de l'ouvrage concerné;
- une situation de décrue est observée lorsque le débit d'eau entrant est supérieur à celui sortant.

## M. Dassargues, Professeur ordinaire à l'Université de Liège

Le 10 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Dassargues, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, sur la situation et la gestion des bassins versants en Wallonie.

Il a souhaité concentrer son exposé sur les eaux souterraines des bassins versants et leurs influences.

Dans ce cadre, il a notamment expliqué que :

- le sous-sol wallon peut absorber l'eau comme une sorte d'éponge;
- la perméabilité des sols varie selon les zones géographiques;
- les bassins versants correspondent à un concept théorique qui ne permet pas d'établir un bilan du volume global d'eau qui est absorbé par le sol ou qui en sort;
- lorsqu'une goutte d'eau tombe sur le sol, elle peut s'évaporer et être consommée par des plantes selon l'opération de « transpiration des végétaux », ruisseler ou s'infiltrer dans le sol;
- en juillet 2021, les sols étaient saturés partout sur le territoire concerné par les inondations et donc la part d'eau absorbée par les sols était relativement faible;
- lorsque les températures sont plus basses et qu'il
  pleut avec une forte intensité et longtemps comme
  cela s'est déroulé en juillet 2021, les nappes absorbent beaucoup d'eau et l'eau qui tombe finit par
  atteindre les nappes aquifères en commençant par
  les plus perméables;
- les situations de crue sont généralement causées par un excès de ruissellement d'eaux non absorbées et que les eaux souterraines ont un impact limité sur ce genre de phénomène.

#### M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège

En date du 16 septembre 2021, la Commission a auditionné M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège, sur la description des précipitations intervenues en Belgique en 2021.

Lors de son exposé, il a notamment indiqué que :

- l'état de saturation des sols au début des événements du mois de juillet 2021 ne lui parait pas anormal;
- les prévisions météorologiques qui ont été faites dès le lundi 12 juillet 2021 étaient fiables;
- l'intensité des pluies qui ont eu lieu est particulièrement hors normes surtout à certains endroits dans les bassins de l'Ourthe, de la Hoëgne et de la Vesdre:
- l'influence du réchauffement climatique sur de tels événements est évidente;
- si on maintient les objectifs visant à limiter le réchauffement climatique à une hausse de 1,5 degré Celsius, les événements de juillet 2021 pourraient se répéter tous les 10 à 20 ans en Belgique;
- de telles intempéries seront moins probables à la fin du siècle car les étés seront trop secs;
- les sécheresses poseront davantage de défis aux autorités publiques que les inondations.

#### Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège

La Commission a entendu Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège, le 16 septembre 2021 sur l'état et les causes de la saturation des sols en Wallonie.

Lors de son exposé, elle a notamment déclaré que deux phénomènes peuvent entraîner un ruissellement des eaux : d'une part, une intensité de précipitations supérieure à la capacité d'infiltration des sols et, d'autre part, des précipitations sur un sol saturé.

Elle a également indiqué que les sols situés au sud de la Meuse sont caillouteux et peu profonds et ont donc une capacité d'absorption d'eau moindre qu'en Hesbaye.

Elle a déclaré que trois facteurs influencent la capacité d'absorption des bassins versants :

- le taux de couverture végétale;
- la rugosité du sol;
- l'encroutement de boues sèches après une période de pluies.

Elle a estimé possible de stocker de l'eau qui ruisselle dans un bassin versant avant qu'elle n'atteigne un cours d'eau en fonction de la manière selon laquelle le sol concerné est exploité ou structuré.

Elle a souligné que la perméabilité du sol dépend principalement, d'une part, du niveau d'humidité du bassin versant dans lequel se situe le sol concerné et, d'autre part, du taux de matières organiques présentes dans le sol qui est notamment lié à la couverture végétale. Elle a indiqué que le drainage des Hautes Fagnes pour l'exploitation sylvicole constitue un facteur réduisant la perméabilité.

#### M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a entendu M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), le 17 septembre 2021, sur les prévisions météorologiques, les mécanismes d'alerte et les informations aux autorités, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 16 juillet 2021. Lors de son exposé, il a notamment expliqué que les cartes d'aléa d'inondation n'intègrent pas les risques accidentels, ce qui les rend peu exploitables en cas de crise sur les bassins versants concernés

## M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC)

En date du 24 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC), sur les compétences institutionnelles et l'organisation du centre en matière de gestion des inondations et de secours en Wallonie, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, ainsi que sur la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment expliqué que chaque membre du Gouvernement a la responsabilité de mettre en oeuvre les mesures du Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) qui le concernent.

#### M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris, la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment indiqué que :

- en matière de protection, les barrages-réservoirs peuvent jouer un rôle mais celui-ci est, selon lui, extrêmement limité;
- la somme des bassins-versants en amont des barrages qui peuvent contribuer à la rétention de crues représente 240 kilomètres carrés;
- l'action de chaque barrage dépend des caractéristiques du bassin dans lequel il se situe;
- il résulte de la convention passée entre la Société wallonne des eaux (SWDE) et le SPW MI que les barrages de la Gileppe et d'Eupen, situés à l'amont du bassin versant de la Vesdre, doivent assurer la production de deux années d'eau potable;
- les barrages mobiles, généralement situés près d'écluses, peuvent évacuer les débits d'eau vers l'aval d'une voie fluviale, en particulier en situa-

tion de crue. Ces barrages mobiles ont été progressivement améliorés et adaptés afin de pouvoir fonctionner automatiquement et être gérés à distance. Il a affirmé qu'une présence physique est assurée pendant les horaires de navigation, ce qui se fait 24 heures sur 24 en semaine sur la Meuse à grand gabarit. En dehors des heures de navigation, des rôles de garde sont organisés avec du personnel rappelable.

#### M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a auditionné le 1<sup>er</sup> octobre 2021 M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment déclaré que :

- la présence de routes modifie les bassins versants naturels et aggrave les risques d'inondations liés au ruissellement de l'eau;
- des bassins d'orage ont été créés pour pallier ce phénomène et qu'il en existe 343 en Wallonie;
- le SPW MI a recensé ces différents bassins et a dressé un état des lieux pour connaître leurs caractéristiques propres et en faciliter la gestion;
- la construction et le curage des bassins d'orage impliquent dans certains cas des excavations de terres qui doivent être analysées et évacuées;
- afin d'identifier les zones qui doivent faire l'objet d'opérations de dragage ou de curage, des bathymétries sont régulièrement réalisées sur les voies navigables wallonnes;
- les opérations de dragage sont généralement réalisées sur les voies navigables naviguées alors que les opérations de curage sont plutôt réalisées sur les voies navigables non naviguées telle que l'Ourthe;
- les travaux d'approfondissement ou de modification de berges sont soumis à des normes environnementales et socioéconomiques car ils peuvent avoir des effets sur les poissons et les végétaux présents dans les cours d'eau concernés.

#### M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a auditionné le 1<sup>er</sup> octobre 2021 M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment souligné que :

- des modalités de gestion des barrages-réservoirs ont été décidées entre la SWDE, le SPW MI et le SPW ARNE;
- les caractéristiques des bassins versants dans lesquels sont situés les barrages influencent particulièrement la manière dont ces ouvrages doivent être gérés;
- lorsque le barrage de la Gileppe situé dans le bassin de la Vesdre a été créé, il avait été envisagé de détourner le tracé des rivières de la Soor et de la Helle en sorte d'augmenter la taille des bassins versants et le remplissage des lacs;
- les barrages d'Eupen et de la Gileppe doivent permettre un approvisionnement en eau suffisamment important pour pallier les effets de deux années de sécheresse successives:
- les plans internes d'urgence des barrages de la Gileppe, de la Vesdre, d'Eupen et de Nisramont ont été communiqués aux autorités compétentes.

# M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

En date du 8 octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment indiqué que :

- le bassin versant dans lequel se trouve le barrage de la Gileppe est plus petit que celui dans lequel se trouve celui d'Eupen;
- est présente dans le bassin versant dans lequel est situé le barrage d'Eupen, contrairement à celui dans lequel se trouve le barrage de la Gileppe, une station pouvant produire de l'eau potable et située à plusieurs kilomètres du barrage. L'eau y est amenée via une conduite enterrée appelée « aqueduc »;
- les volumes d'eau issus des précipitations touchant le bassin versant de la Vesdre sont acheminés dans le lac par un tunnel, le tunnel de la Helle. Il a précisé que ce tunnel peut laisser couler de l'eau tant que le débit de celle-ci ne dépasse pas 20 mètres cubes par seconde;
- le bassin versant de la Gileppe qui est relié au bassin versant de la Soor est également alimenté par un tunnel pouvant laisser couler de l'eau tant que le débit de celle-ci ne passe pas 21 mètres cubes par seconde;
- la Direction de la gestion hydrologique traduit les prévisions météorologiques en prévisions hydrologiques pour la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et

des Barrages-réservoirs et l'alimente avec des prévisions hydrologiques par rapport à la situation qui va se produire sur l'aval afin d'aider à la gestion des ouvrages.

#### M. Michaud Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky

La commission a auditionné le 17 décembre 2021, M. Michaud, Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky, sur l'étude qu'il a réalisée suite à un appel d'offre lancé par M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures visant à obtenir une analyse indépendante sur la gestion des voies hydrauliques lors des intempéries de la semaine du 12 juillet 2021 en Wallonie.

Dans le cadre de son exposé il a notamment indiqué que :

- il ressort clairement de l'analyse que l'événement pluvieux de juillet 2021 est très rare en termes d'intensité et de répartition géographique et dépasse près du double du maximum observé dans les historiques de précipitations;
- les modèles ALARO et ECMWF, malgré leurs prévisions inquiétantes, ont tous deux sous-estimé les précipitations réellement tombées au coeur de l'événement;
- sans la présence du barrage d'Eupen, la situation en aval aurait été davantage catastrophique car il a permis de laminer une part très importante de la crue:
- la rapidité de la crue n'a pas permis aux gestionnaires du barrage d'effectuer des lachers préventifs et il n'est pas possible d'associer un phénomène de vague au mode de gestion du barrage;
- la configuration de la vallée de la Vesdre est critique en termes hydrauliques en raison de son urbanisation sur les berges et d'un déficit de capacité à partir d'une crue de temps de retour de 25 ans;
- des processus aggravants comme les embâcles accentuent encore les risques d'inondations.

#### M. Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis)

Dans le cadre de son exposé du 17 décembre 2021, M. Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA qui a contribué à l'étude indépendante menée par le bureau Stucky suite à l'appel d'offre de M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures pour la consultation citoyenne de la population sinistrée (partie de l'étude visant à compléter l'analyse des données par une analyse prenant en compte le vécu et la perception des habitants) a notamment relevé que lors de la semaine du 12 juillet 2021 et dans les suites immédiates de la catastrophe :

- qu'un sentiment d'abandon a été ressenti par de nombreux citoyens vis-à-vis des pouvoirs publics, tous niveaux d'autorité confondus;
- qu'une montée des eaux en deux phases a été observée le mercredi 14 juillet 2021;
- que l'action publique a été confrontée à plusieurs limites vu l'ampleur de la crise, tant au niveau de la saturation des standards téléphoniques, des difficultés d'accès sur le terrain, ou du défaut de matériel adéquat en quantité suffisante à partir du 14 juillet 2021;
- que la commune a été l'interlocuteur de premier niveau pour les citoyens pendant toute la durée de la crise.

## Événements des 12, 13, 14, 15 et 16 juillet 2022 (chronologie)

## M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service Oceanografisch Meteorologish Station (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM)

En date du 17 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service *Oceanografisch Meteorologish Station* (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM), sur la description des précipitations intervenues en Belgique en 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment indiqué que :

- l'IRM annonce le lundi 12 juillet 2021 80 à 130 millimètres de pluie, voire très localement 150 millimètres de pluie, dans les 48 heures et déclenche l'avertissement jaune pour l'ensemble des provinces wallonnes;
- l'IRM active son personnel de réserve le lundi 12 juillet 2021;
- l'IRM confirme ses prévisions le mardi 13 juillet 2021 et déclenche l'avertissement orange pour les provinces de Liège, Namur et Luxembourg;
- l'IRM envoie des fichiers « grib » au SPW indiquant un risque de 190 millimètres de pluie à certains endroits précis;
- l'IRM est contacté par téléphone plusieurs fois le mardi 13 juillet 2021 par la Vlaamse Milieumaatschappij;
- il s'est assuré auprès des services de l'IRM que l'ensemble des documents et fichiers utiles avaient été communiqués aux administrations régionales afin d'éviter tout dysfonctionnement;
- les critères sur la base desquels une alerte rouge pouvait être déclenchée concernant la Province de Liège ont été rencontrés le 14 juillet 2021;
- il a précisé qu'à ce moment, il a été estimé que le volume d'eau pouvant tomber sur cette province, en plus des précipitations déjà tombées annoncées le lundi, pouvait atteindre 150 millimètres supplémentaires;
- l'IRM est contacté par la Direction de la gestion hydrologique le matin du mercredi 14 juillet 2021 en vue d'obtenir des explications sur cette évolution du modèle;
- il serait possible de déroger au délai de 12 heures avant de déclencher une alerte rouge mais qu'il est alors important de ne pas lancer de fausse alerte;
- il estime que le risque de ce genre de catastrophe augmente avec le changement climatique mais qu'on ne peut pas exclure que cela se produise également sans changement climatique.

#### M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a entendu M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), le 17 septembre 2021, sur les prévisions météorologiques, les mécanismes d'alerte et les informations aux autorités, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 16 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- un avertissement informel de l'European Flood Awareness System (EFAS) est reçu le 12 juillet 2021;
- des contacts informels entre ingénieurs de garde du Barrage de la Vesdre et de la Direction de la Gestion hydrologique ont lieu le lundi 12 juillet 2021;
- un avertissement formel de l'EFAS est reçu le 13 juillet 2021;
- la Direction de la Gestion hydrologique demande au Centre Régional de Crise (CRC) d'établir une communication de grande vigilance le mardi 13 juillet 2021;
- la phase d'alerte a été enclenchée le 14 juillet 2021
   à partir de 6 heures. Dès 8 heures, toutes les équipes disponibles étaient mobilisées;
- le même jour, à 9 heures 27 minutes l'IRM a émis un message d'alerte rouge pour l'ensemble de la province de Liège faisant état de 60 à 150 litres d'eau de pluies pour cette même province. L'intervenant a déclaré que ces informations ont entraîné des hésitations car ses services ignoraient si ces volumes tenaient compte des volumes d'eau qui sont tombés au cours des jours précédents. En suite de cette diffusion, l'ingénieur de garde a pris contact avec l'IRM et a compris que ces volumes d'eau sont des quantités d'eau en plus de celles déjà tombées;
- toujours le 14 juillet 2021, à 9 heures 59 minutes, les services de l'intervenant ont été conviés à une réunion initiée par le Centre régional de crise (CRC) concernant la gestion du barrage de Monsin. Les services du SPW chargés de la gestion des barrages-réservoirs ont indiqué à ce moment qu'ils comptaient également lors de cette réunion informer le Centre régional de crise de la situation difficile de certains barrages;
- le même jour, entre 12 heures et 18 heures, le Centre régional de crise a pris régulièrement connaissance auprès des services de l'intervenant de l'évolution de la situation;
- le même jour, à partir, respectivement, de 12 heures 50 minutes et de 13 heures, les stations de mesure situées sur la Hoëgne et à Chaudfontaine n'ont plus répondu, ce qui a empêché ses services de prendre connaissance de l'évolution de la situation à ces endroits;
- une réunion a eu lieu le 14 juillet 2021 à 13 heures
   30 minutes entre le Centre régional de crise et le

SPW concernant la gestion du barrage de Monsin. Une autre réunion a également lieu le même jour à 15 heures 30 minutes entre le Centre régional de crise et le Centre provincial de crise. Les services de l'intervenant ont participé à cette réunion qui a concerné la situation des barrages-réservoirs;

- le même jour, à 14 heures 45 minutes, l'European Flood Awareness System (EFAS) diffuse de nouveau un message annonçant un risque de crue et d'inondation par ruissellement en province de Namur, beaucoup de bassins de la Province de Namur étant déjà en phases de pré-alerte et d'alerte;
- toujours le 14 juillet 2021, 22 heures 10 minutes, IIRM a émis un message indiquant que le Brabant wallon était placé en alerte orange;
- le 15 juillet 2021, à 7 heures, a eu lieu une réunion concernant le barrage de Monsin lors de laquelle plusieurs actions ont été proposées, notamment afin de faire face au risque d'effondrement d'une grue. Une attention particulière a été portée à la centrale nucléaire de Tihange dès lors que les eaux continuaient de monter à cet endroit;
- à partir du 16 juillet 2021 a débuté la phase de décrue qui a été relativement rapide;
- il confirme qu'à aucun moment durant la période de crise son service ne s'est connecté au service « Map Viewer » de l'EFAS et que l'EFAS n'est d'ailleurs pas utilisé de façon opérationnelle dans les procédures de sa direction, ce système n'étant pas – pour l'administration – estimé assez fiable à ce stade, mais que le Service Public de Wallonie collabore pour améliorer le modèle.

## M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC)

En date du 24 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC), sur les compétences institutionnelles et l'organisation du centre en matière de gestion des inondations et de secours en Wallonie, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, ainsi que sur la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 12 juillet 2021, le CRC reçoit l'avertissement jaune de l'IRM. Un bulletin d'information « toutes rivières » et un message « camp de vacances » sont envoyés;
- en date du 13 juillet 2021, le CRC met en ligne dans la matinée une communication destinée au grand public;
- en date du 14 juillet 2021, plusieurs alertes de crues ont été émises à partir de 6 heures 16 minutes. L'agent de garde du CRC a mis en oeuvre la « procédure crue » et a envoyé par le système BE-Alert des messages téléphoniques ainsi que des courriers électroniques aux acteurs concernés et aux communes ayant sollicité les services du CRC;
- le même jour, à 8 heures 30 minutes, des échanges

- ont lieu entre le CRC et la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) concernant le barrage de Monsin;
- le même jour, vers 9 heures 30 minutes, un avertissement rouge a été émis par l'IRM et a été relayé par le CRC concernant la Lhomme. Le CRC a reçu un appel à 12 heures 6 minutes de la Direction des barrages- réservoirs du SPW afin de faire le point sur la situation des barrages de la Gileppe et d'Eupen;
- toujours le 14 juillet 2021, à 15 heures, le Gouverneur de la Province de Luxembourg a déclenché une phase d'urgence provinciale et le CRC a mobilisé un nouvel agent dans ce cadre. Un contact a eu lieu avec l'IRM vers 18 heures 5 minutes pour faire un point spécifique à la situation pour le barrage de Nisramont à la demande du Gouverneur de la Province de Luxembourg;
- le même jour, au cours de la soirée, l'ensemble des préalertes et alertes émises ont été relayées par le CRC:
- le même jour, entre 12 et 13 heures, le CRC a reçu plusieurs appels téléphoniques à propos du barrage d'Eupen afin d'organiser une réunion qui a lieu à 15 heures 30 minutes. Au cours de cette réunion, le gestionnaire du barrage a émis des propositions qui ont été validées par la cellule de crise provinciale;
- le même jour, à 22 heures 48 minutes, le CRC a été informé par courriel que le barrage d'Eupen était arrivé à saturation;
- plusieurs contacts eurent lieu entre le CRC et le Gouvernement wallon toute la journée du 14 juillet 2021 et du 15 juillet 2021, une présentation au Gouvernement wallon a été réalisée le 15 juillet 2021;
- le CRC a demandé au Centre de Crise National l'activation du satellite Copernicus le 14 juillet 2021, les images arrivant le 15 juillet 2021;
- le 15 juillet 2021, en matinée, le CRC a été informé de la dégradation de la situation dans le Brabant wallon;
- le même jour, vers 13 heures 30 minutes, en suite du déclenchement d'une phase fédérale d'urgence par la Ministre de l'Intérieur, une cellule de coordination a été mise en place et le CRC a participé aux réunions qui ont lieu dans cette cellule;
- à partir du 16 juillet 2021, plusieurs réunions de coordination fédérales et provinciales ont été organisées et le CRC a continué de relayer les informations qui lui parvenaient.

Concernant particulièrement la situation du barrage de Monsin, le témoin a indiqué que le 14 juillet 2021, dès 8 heures 30 minutes, la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI a pris contact avec le CRC pour l'informer de la situation problématique du barrage en raison de travaux limitant l'écoulement de la Meuse. Une réunion s'est tenue en urgence le même jour à 10 heures entre le CRC et l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs réunions à distance par visioconférence sont intervenues jusqu'au 16 juillet 2021.

#### M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons

En date du 30 septembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons, sur les compétences institutionnelles des gouverneurs en matière de gestion des inondations et de secours en Wallonie, en ce compris l'organisation de leurs services et les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, ainsi que sur la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans ce cadre, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 13 juillet 2021, une veille active au travers de la cellule de sécurité provinciale est mise en place au niveau de la Province du Luxembourg étant donné les avertissements IRM;
- le 14 juillet 2021, à 13 heures 30 minutes, s'est réunie la Cellule de sécurité provinciale;
- le même jour, à 15 heures 30 minutes, plusieurs dizaines de voiries communales étaient bloquées;
- le même jour, à 17 heures 30 minutes, s'est tenue une réunion importante concernant le barrage de Nisramont qui a permis aux acteurs concernés de dresser un état des lieux;
- toujours le 14 juillet 2021, à 18 heures 15 minutes, une réunion avec les bourgmestres a eu lieu afin de faire le point sur l'évacuation des camps de vacances des mouvements de jeunesse;
- le même jour, à 18 heures 45 minutes, il a été demandé aux communes d'ouvrir des centres d'accueil;
- à 21 heures, l'autorité fédérale a décidé d'appuyer la coordination stratégique des gouverneurs de province, de coordonner les moyens fédéraux employés ainsi que la diffusion d'informations à l'attention de la population et des acteurs mobilisés. Il a précisé qu'à partir de ce moment, le Directeur général du Centre de crise national (NCCN) a organisé des réunions de coordination afin de faciliter les échanges d'informations;
- le 15 juillet 2021, en matinée, a été organisée une réunion avec les bourgmestres afin de les informer de la possibilité de solliciter des moyens d'autres provinces et fédéraux;
- le même jour, à 9 heures 15 minutes, ses services ont rédigé une note d'information à l'intention de la population afin d'inviter les citoyens à ne pas réutiliser immédiatement leurs outils électriques lorsqu'ils réintègrent leurs habitations;
- toujours le 15 juillet 2021, à 10 heures 30 minutes, a eu lieu une réunion par visioconférence entre les Gouverneurs des Provinces de Liège, Namur et Luxembourg et le Gouvernement wallon pour faire le point sur la situation;
- le même jour, à 13 heures 15 minutes, il a été averti de la disponibilité d'une équipe de 35 plongeurs français. Il a assuré avoir proposé cette équipe au Gouverneur de la Province de Liège;

- durant les événements, la Province de Luxembourg donne à un agent la mission d'analyser les réseaux sociaux et, plus particulièrement, la mission de démonter les fake news;
- durant les événements, la solidarité aurait gagné à être mieux coordonnée à l'échelle supraprovinciale selon l'auditionné;
- il a rappelé l'efficacité de la plateforme utilisée pour communiquer avec les mouvements de jeunesse.

#### M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- il a rappelé les faits déjà évoqués par M. Dierickx,
   Directeur de la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI, concernant les faits intervenus entre le 12 et 13 juillet 2021;
- il précise avoir nommé un inspecteur général ayant pour mission de relayer les messages aux services territoriaux;
- le 14 juillet 2021, le bassin de la Vesdre a été placé en alerte de crue à 6 heures, celui de l'Ourthe inférieure à 11 heures 3 minutes et celui de la Basse-Meuse à 21 heures 53 minutes:
- le même jour, à 9 heures 27 minutes, l'IRM a émis une alerte rouge qui prévoyait que 100 à 150 millimètres de pluies pouvaient encore tomber localement en plus de ce qui est déjà tombé au cours de la nuit du 13 au 14 juillet 2021;
- toujours le 14 juillet 2021, des interventions ont eu lieu et les barrages-réservoirs de la Gileppe et de la Vesdre ont pleinement joué leur rôle de rétention;
- le même jour, des échanges multiples sont intervenus entre le SPW MI, le CRC et la Cellule provinciale de crise;
- le même jour, en matinée, il a eu des échanges avec
   M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur la situation et des réunions ont eu lieu concernant la gestion des barrages, en particulier celui de Monsin qui était en chantier;
- le même jour, dans l'après-midi, un scénario d'intervention a été arrêté et a pu être progressivement mis en oeuvre;
- toujours le 14 juillet 2021, le barrage de la Gileppe a stocké tout le volume d'eau qui est tombé sur son bassin versant et que le barrage d'Eupen a joué son rôle d'écrêtage de crues pendant plusieurs heures;
- le barrage d'Eupen a atteint les limites de sa capacité de stockage le même jour à 22 heures 43 mi-

- nutes. À partir de ce moment, le débit d'eau entrant a été inférieur au débit sortant;
- la phase de décrue a débuté le 16 juillet 2021;
- le 15 juillet à 8 heures 30 minutes, une réunion est intervenue entre ses services, M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, le Gouverneur de la Province de Liège ainsi que les autorités communales de Liège.

#### M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a auditionné, le 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- avant le 14 juillet 2021, la réserve d'empotement du barrage de la Vesdre était de 5,6 millions de mètres cubes, le barrage était donc rempli à 79 %;
- il a été observé le mercredi 14 juillet 2021 que le niveau du débit avait fortement augmenté dès les premières heures de la journée;
- le même jour, à 12 heures, il a été constaté que la Vesdre était en situation de crue. En suite de ce constat, la Direction des Barrages-réservoirs du SPW MI a informé le CRC de l'état de la situation et une réunion spécifique relative à la gestion du barrage d'Eupen a été organisée le même jour, l'après-midi;
- en suite de cette réunion, il a été décidé d'augmenter la restitution du barrage d'Eupen afin de retarder le moment où le lac serait rempli;
- le 14 juillet 2021, à 18 heures 45 minutes, il a été décidé que le barrage d'Eupen pouvait procéder à libérer certains volumes d'eau de manière continue.

# M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

En date du 8 octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

 en date du 12 juillet 2021 au matin, l'ingénieur de garde Direction des Barrages-réservoirs du Départe-

- ment des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du SPW MI prend contact avec la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI afin d'en savoir davantage sur les précipitations annoncées, il lui est répondu que la situation est imprécise et qu'elle devra être analysée le lendemain;
- en date du 13 juillet 2021, la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI contacte par téléphone l'ingénieur de garde de la Direction des Barrages-réservoirs du SPW MI et prévient d'un risque de fortes précipitations pour les 72 prochaines heures. Ce message est confirmé par courriel à 12 heures 54 minutes;
- en date du 14 juillet 2021, à 6 heures 23 minutes, l'ingénieur de garde a contrôlé l'évolution du débit au niveau de la ville basse d'Eupen;
- le même jour, à 7 heures 24 minutes, l'ingénieur de garde a contacté la Direction de la Gestion hydrologique afin de lui proposer qu'il soit procédé à une restitution d'eau de 20 mètres cubes par seconde;
- toujours le 14 juillet 2021, à 8 heures 6 minutes, un technicien de la Direction des Barrages-réservoirs a contacté la Société wallonne des eaux (SWDE) pour demander un turbinage maximum de la part de la centrale hydroélectrique d'Eupen;
- le même jour, à 9 heures 30 minutes, un technicien est intervenu à Eupen pour dépanner une vanne de l'évacuateur de crue défaillant;
- le même jour, à 10 heures 49 minutes, l'ingénieur de garde a informé l'inspecteur général délégué de la situation des barrages;
- toujours le 14 juillet 2021, à 10 heures 57 minutes, le technicien présent sur le site du barrage d'Eupen a pris contact avec une entreprise extérieure pour dépanner la vanne de l'évacuateur inopérante;
- le même jour, à 12 heures 5 minutes, l'ingénieur de garde a pris contact avec le CRC afin d'exposer la situation des barrages et, en particulier, celle du barrage d'Eupen. Il a également demandé une réunion avec le CRC et la Direction de la gestion hydrologique;
- le même jour, à 12 heures 35 minutes, la vanne rive droite de l'évacuateur de crue a été réparée;
- toujours le 14 juillet 2021, à 12 heures 54 minutes, le CRC a pris contact avec l'ingénieur de garde pour faire le point sur la situation des barrages;
- le même jour, à 15 heures 30 minutes, est intervenue une réunion entre la Direction de la Gestion hydrologique et le CRC pour faire le point sur la situation des barrages. En suite de cette réunion, il a été décidé que le CRC devait informer le Gouverneur de la Province de Liège du souhait de procéder à des opérations de restitution d'eau;
- le même jour, à 16 heures 7 minutes, la Gouverneure f.f. de Liège a pris contact via le CRC avec l'ingénieur de garde pour lui demander des précisions techniques relatives à la proposition de restitution d'eau;
- le même jour, à 21 heures 11 minutes, l'ingénieur

de garde a informé la Direction de la Gestion hydrologique et ses collègues de la Direction des Barrages-réservoirs et a communiqué par courriel la situation du barrage d'Eupen à la Direction de la Gestion hydrologique au CRC et à sa hiérarchie;

- toujours le 14 juillet 2021, à 22 heures 47 minutes, l'ingénieur de garde a envoyé un courriel au CRC pour lui indiquer que le barrage avait atteint les limites de ses capacités de stockage d'eau;
- en date du 15 juillet 2021, à 3 heures, les deux vannes de l'évacuateur de crues du barrage de la Gileppe ont été relevées en sorte d'augmenter l'empotement de l'ouvrage;
- le même jour, à 8 heures 11 minutes, les services du SPW MI ont fait le point sur la situation avec le CRC. Une autre réunion est également intervenue le même jour à 10 heures 53 minutes;
- en date du 16 juillet 2021, en fin de matinée, une réunion par visioconférence entre les ingénieurs présents à la Direction des Barrages-réservoirs a eu lieu pour faire à nouveau le point sur la situation.

#### M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Le 8 octobre 2021, la Commission a auditionné M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

À l'occasion de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 14 juillet 2021, à 8 heures 44 minutes, la Direction des Voies hydrauliques de Namur et la Direction de la Gestion hydrologique ont décidé ensemble de faire lever par précaution les six centrales de la Haute-Meuse. Ces opérations se sont déroulées sans difficulté et les centrales ont été levées le même jour, dans l'après-midi;
- le même jour, à 12 heures, 15 minutes, la Direction des Voies hydrauliques de Namur a reçu une alerte de crue indiquant que les seuils d'alerte devraient être atteints à la fin de la journée du 14 juillet 2021 et que des débordements de voies d'eau avaient déjà été observés;
- en date du 15 juillet 2021, l'alerte de crue a été déclenchée à 6 heures 37 minutes concernant les affluents de la Haute-Meuse et le débit de la Lesse n'a pas cessé d'augmenter tout au long de la journée;
- le même jour, à 10 heures 20 minutes, une préalerte a été émise concernant la Meuse moyenne. Une alerte de crue concernant ce cours d'eau a ensuite été émise à 14 heures 25 minutes;
- toujours le 15 juillet 2021, la Haute-Meuse est

- passée en alerte de crue à 14 heures 30 minutes;
- le même jour, les derniers passages de bateaux ont eu lieu à Andenne-Seilles à 6 heures 30 minutes et à Grands-Malades à 8 heures 30 minutes; la navigation de bateaux a cessé sur la Sambre à 16 heures;
- en date du 16 juillet 2021, à 5 heures, le débit de la Meuse a atteint son niveau maximum mesuré à Chooz.
- la phase de décrue a débuté le même jour et les vannes des ouvrages ont progressivement été abaissées pour adapter la régulation des cours d'eau à l'évolution de la situation;
- des instructions ont été données par le Comité de direction du SPW MI aux différentes directions territoriales au cours de la journée du 16 juillet 2021.

## M. Locht, responsable de l'exploitation des ouvrages hydro-électriques d'ENGIE en Wallonie

En date du 8 octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Locht, responsable de l'exploitation des ouvrages hydro-électriques d'ENGIE en Wallonie, sur la gestion opérationnelle des barrages de Butgenbach et de Robertville du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- les 12 et 13 juillet 2021, l'auditionné explique que le volume d'eau dans les barrages de Butgenbach et de Robertville est diminué par turbinage progressif;
- le 14 juillet 2021, à 11 heures, il a été décidé de mobiliser une équipe de garde renforcée eu égard à l'augmentation rapide du débit de la Warche;
- le même jour, la direction d'ENGIE a été informée d'un risque de crue;
- toujours le 14 juillet 2021, ses services ont pris contact avec les différents acteurs concernés, en ce compris les agents du SPW compétents et le Bourgmestre de la commune de Malmédy pour les informer de l'état de la situation et d'un risque de crue pouvant survenir dans le courant de la nuit du 14 au 15 juillet 2021;
- le même jour, il a reçu un appel du CRC pour faire le point sur l'évolution de la situation et il a profité de l'occasion pour informer le CRC que les débits des rivières étaient à ce moment encore modérés mais qu'ils risquaient d'augmenter rapidement. À ce moment, ses services ont décidé de turbiner plus fortement pour ralentir la montée du niveau des lacs;
- le pic de crue a été observé le 14 juillet 2021 à 21 heures et il a été décidé à ce moment de cesser le fonctionnement des turbines;
- les pluies ont été particulièrement intenses au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021 et il a eu des contacts très réguliers avec le Bourgmestre de Malmedy lors de la phase de pic de crue;
- le 15 juillet 2021 en matinée, il a informé les services des pompiers, le SPW et le Bourgmestre de

Malmedy de la stabilisation du niveau des eaux et du fait que la situation était sous contrôle à son niveau;

- ENGIE a pris l'initiative de contacter le Cabinet du Ministre Henry dès le 15 juillet 2021 pour faire le point sur l'état de la situation, en particulier concernant le site de la centrale nucléaire de Tihange;
- le Centre national de crise (NCCN) et le Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie ont été informés par ENGIE de l'évolution de la situation le 15 juillet 2021 par courrier électronique et par téléphone;
- à partir du 16 juillet, à 12 heures, le débit des eaux évacuées par le barrage a pu être diminué;
- il confirme qu'en période de crue, sur le barrage dont il a la gestion, la seule priorité est l'écrêtage de crue, qui passe avant la production d'électricité, tandis que la fonction liée à l'eau potable est très restreinte et n'entre pas en considération dans l'arbitrage.

#### M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège

La Commission a entendu M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège, le 15 octobre 2021 sur les compétences institutionnelles en matière de gestion des inondations et de secours, en ce compris l'organisation de ses services et les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, ainsi que sur la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Il a notamment présenté le déroulement des événements dans le cadre de son exposé :

- l'auditionné signe un arrêté de remplacement le concernant le 21 juin 2021 nommant Mme Delcourt, Gouverneure f.f. de la Province de Liège;
- le 14 juillet 2021, ses services pensaient que la situation météorologique serait plus favorable au cours des jours suivants et il a convenu le même jour avec Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège, qui exerçait la fonction de Gouverneur de la Province de Liège, que cette dernière continuerait d'assurer la gestion opérationnelle des services provinciaux;
- le 15 juillet 2021, à 8 heures, 45 minutes, il a eu une réunion sur le site du barrage de Monsin avec M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures;
- le même jour, à 9 heures 50 minutes, il a participé à une réunion à Theux avec la Ministre fédérale de l'Intérieur;
- le même jour, dans l'après-midi, il a accompagné la visite de LL. MM. le Roi et la Reine;
- il a souligné avoir participé à la majorité des réunions organisées par le NCCN à partir du 15 juillet 2021 afin de soulager Mme Delcourt qui assurait la gestion opérationnelle.

## Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège

En date du 15 octobre 2021, la Commission a procédé à l'audition de Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège, sur les compétences institutionnelles en matière de gestion des inondations et de secours, en ce compris l'organisation de ses services et les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, ainsi que sur la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 13 juillet 2021, Be-Alert informe les services du Gouverneur de la Province de Liège d'un avertissement « pluie » concernant les camps de vacances et invite à la prudence;
- en date du 14 juillet 2021, il a été décidé de déclencher la phase provinciale d'urgence. Plusieurs acteurs et autorités ont été informés de ce déclenchement, en particulier la ligne de secours liée au numéro 112 qui est chargée d'informer les services dintervention. La phase provinciale d'urgence a été déclenchée avant l'émission par l'IRM de l'alerte rouge du 14 juillet 2021 disposant que plus de 100 millimètres de pluies étaient attendus au cours des prochaines 24 heures;
- le même jour, un communiqu de presse a été publié pour informer la population et formuler une liste de recommandations;
- le même jour, à 12 heures, le CRC lui a indiqué que la gestion des barrages ne posait pas de difficulté particulière;
- le même jour, la Zone de Police de Herve lui a fait savoir que le barrage de la Gileppe pouvait encore stocker une certaine quantité deau mais que si des pluies devaient continuer à s'abattre jusqu'au 15 juillet 2021, dans le bassin versant, le barrage de la Gileppe devrait probablement procéder à des opérations de relâchement d'eau;
- toujours le 14 juillet 2021, 12 heures 34 minutes, le CRC lui a indiqué que des opérations dévacuation concernant les territoires des communes d'Eupen et de Limbourg devaient être envisagées. En suite de cette information, un groupe de travail impliquant le CRC a été mis en place et s'est réuni le même jour à 13 heures afin de définir un périmètre d'évacuation;
- elle confirme que le représentant du CRC lui a confirmé en suite de ce groupe de travail que les zones jaunes reprises sur la carte d'aléa d'inondation ne devaient pas être évacuées;
- des ordres d'évacuation ont été donnés le même jour, à 13 heures 29 minutes;
- à partir du 14 juillet 2021 après-midi, la situation s'est continuellement dégradée et les services provinciaux ont eu de plus en plus de difficultés pour apporter un soutien utile aux acteurs mobilisés;
- le même jour, à 16 heures 40 minutes, le Comité de coordination provincial de Liège a décidé de demander de l'aide auprès du Grand-Duché de

#### Luxembourg;

- les équipes mobilisées ont éprouvé à partir du 14 juillet 2021 en soirée un sentiment d'impuissance eu égard à l'ampleur des événements;
- toujours le 14 juillet 2021, le CRC l'a informée que le barrage d'Eupen allait devoir procéder à des opérations de délestage. En suite de cette information, elle a pris contact avec les autorités communales concernées par les évacuations pour vérifier que ces opérations s'étaient bien déroulées;
- le même jour, elle a pris contact avec la Bourgmestre d'Eupen qui lui a indiqué que les opérations d'évacuation pourraient être terminées le 14 juillet 2021, à 18 heures 30 minutes. En suite de cette information, elle a demandé au CRC que le barrage d'Eupen ne relâche pas d'eau le même jour avant 18 heures 45 minutes;
- le même jour, à 17 heures 57 minutes, a été diffusé un ordre général d'évacuation à l'intention de la population située dans la vallée de la Vesdre;
- toujours le 14 juillet 2021, à 23 heures 30 minutes, elle a sollicité l'activation du mécanisme européen de sécurité civile en sorte de mobiliser davantage de moyens héliportés et de bateaux;
- au même moment, elle repose la question de l'évacuation des zones jaunes. Le représentant du CRC confirme que selon lui, il faut se limiter à évacuer les zones oranges et rouges;
- le 15 juillet 2021, entre 4 heures et 7 heures, du matériel spécialisé est arrivé de France;
- une réunion avec le NCCN s'est tenue le même jour, à 11 heures;
- la Ministre de l'Intérieur a décidé d'enclencher la phase fédérale d'urgence le 15 juillet 2021, à 14 heures 30 minutes;
- le 16 juillet 2021 en matinée, elle a pris connaissance de problèmes de fourniture d'eau potable et de gaz qui se sont ajoutés à des phénomènes de pillage qui ont été observés dans certaines communes.

#### M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

La Commission a auditionné M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), le 26 novembre 2021, sur l'organisation des services en matière de gestion hydrologique, en ce compris la gestion opérationnelle du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

 le 13 juillet 2021, il relaie le message reçu de M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), aux directions territoriales;

- le 14 juillet 2021, le phase de crue a débuté et des messages d'alertes ont été émis le même jour en matinée:
- le même jour, plusieurs réunions ont eu lieu concernant la gestion des barrages d'Eupen et de Monsin;
- le même jour, à 11 heures 56 minutes, il a été informé qu'une réunion allait avoir lieu concernant la gestion du barrage de Monsin;
- toujours le 14 juillet 2021, la situation s'est fortement dégradée au cours de la journée;
- le même jour, dans l'après-midi, il a participé à une réunion concernant la gestion des barrages au cours de laquelle plusieurs scénarios concernant les opérations de restitution des eaux par les barrages ont été envisagés;
- le même jour, en suite des réunions qui ont eu lieu, il a été proposé à la Gouverneure f.f. de la Province de Liège que les barrages puissent augmenter progressivement le niveau de restitution des eaux et cette proposition a été accepté par les autorités provinciales:
- toujours le 14 juillet 2021, à 20 heures 02 minutes, il a fait le point sur la situation avec le Directeur général du SPW MI;
- le même jour, à 21 heures 11 minutes, un courriel a été envoyé au CRC concernant la situation des barrages d'Eupen et de la Gileppe;
- le même jour, à 22 heures 48 minutes, un autre courriel a été adressé au CRC pour l'informer de la situation du barrage d'Eupen qui était particulièrement critique. En suite de ce message, il a été décidé d'augmenter la restitution par paliers des flux d'eau;
- le 15 juillet 2021, à 8 heures 30 minutes, une autre réunion relative à la gestion du barrage de Monsin a eu lieu sur place en présence de M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, du Gouverneur de la Province de Liège et de la Bourgmestre f.f. de Liège;
- le même jour, à 9 heures 30 minutes, il a tenté avec d'autres agents du SPW MI de se rendre sur le barrage d'Eupen mais la situation était trop difficile que pour y arriver;
- toujours le 15 juillet 2021, à 11 heures, une note d'information relative à la situation du barrage d'Eupen a été communiquée au Cabinet du Ministre Henry;
- le même jour, dans l'après-midi, d'autres réunions relatives à la gestion du barrage de Monsin ont eu lieu;
- le même jour, à 14 heures 5 minutes, les autorités flamandes ont été informées de possibles débordements du canal Albert;
- le même jour, de fausses rumeurs ont été diffusées concernant la gestion des barrages d'Eupen et de la Gileppe;
- toujours le 15 juillet 2021, à 17 heures 50 minutes, la Direction de la Gestion hydrologique a attiré l'at-

- tention des autorités sur la situation de la Haute-Meuse et de la Lesse;
- le même jour, à 18 heures, une autre réunion relative à la gestion du barrage de Monsin est intervenue. Il souligne que le procès-verbal de cette réunion a été communiqué au Cabinet du Ministre Henry.

#### M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures

En date du 21 janvier 2022, la Commission a auditionné M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 14 juillet 2021, de 9 heures à 17 heures, il a participé à une réunion du Gouvernement wallon:
- le même jour vers 13 heures, M. Willame, Directeur général du SPW MI, a tenté de l'appeler par téléphone mais il n'a pas pu prendre cet appel. Il précise que M. Willame a donc pris contact avec son Cabinet afin d'indiquer que la situation des voies hydrauliques en Province de Liège et Namur était particulièrement préoccupante, en particulier concernant le barrage de Monsin;
- en suite de cet échange, ont eu lieu des discussions entre son Cabinet et les équipes du SPW MI et le CRC afin d'obtenir des informations sur la situation, en particulier concernant la gestion des barrages de Monsin et d'Eupen;
- toujours le 14 juillet 2021, dans l'après-midi et en soirée, il a eu deux échanges téléphoniques avec M. Willame, Directeur général du SPW MI, afin de faire le point sur la situation;
- le même jour, vers 19 heures, il a reçu un appel de la Gouverneure f.f. de la Province de Liège, qui lui a fait part de craintes quant à de possibles inondations à Liège eu égard à la situation du barrage de Monsin;
- toujours le 14 juillet 2021 en soirée, il a échangé avec M. Demeyer, Bourgmestre de Liège;
- le même jour, à 20 heures, il a pu faire le point sur la situation sur la base des informations disponibles à ce moment et avec l'aide de ses collaborateurs;
- le même jour en soirée, un membre de son Cabinet a échangé avec le Président du Centre public d'action sociale (CPAS) de Trooz qui lui a indiqué que la situation était particulièrement difficile;
- le 15 juillet 2021, à 5 heures 45 minutes, il a pris contact avec le Président du CPAS de Trooz ainsi qu'avec la Bourgmestre d'Eupen. Il précise qu'en suite de ces échanges, il a mesuré la gravité de la situation;
- le même jour, il a également eu un échange avec Mme Delcourt, Gouverneure f.f. de la Province de Liège, qui lui a fait part de son désarroi;

- toujours le 15 juillet 2021, en matinée, il a pris contact avec le Ministre-Président du Gouvernement afin de suggérer une intervention des forces de la Défense, dans les limites des compétences de la Région wallonne dont le rôle institutionnel n'est pas établi en termes de planification d'urgence et de gestion de crise;
- le même jour, vers 8 heures, INFRABEL l'a informé de sa décision de suspendre le trafic ferroviaire le long de la Meuse et au sud du même fleuve jusqu'à ce que la situation puisse à nouveau être contrôlée;
- le même jour, il s'est rendu sur le site du barrage de Monsin afin d'examiner la situation en compagnie de MM. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège, Willame, Directeur général du SPW MI, et Dierickx, Directeur de la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI, ainsi que de Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège;
- différentes options sont examinées pour faire face aux risques liés au débit très important de la Meuse et aux capacités moindres du barrage de Monsin en travaux à ce moment-là, des solutions seront trouvées et mises en oeuvre entre le 14 et le 16 juillet 2021 évitant ainsi un désastre majeur sur Liège et son aval;
- le même jour, il s'est également rendu au dépôt des bus des transports en commun (TEC) de Robermont et à son centre d'appel afin, d'une part, de soutenir les équipes mobilisées pour organiser les transports en commun et, d'autre part, de faire le point sur la situation des transports en commun;
- le même jour et tout au long de la journée, il a échangé ainsi que son Cabinet avec le CRC et le SPW MI afin d'obtenir les informations utiles;
- toujours le 15 juillet 2021, à 16 heures 15 minutes, une réunion par visioconférence est intervenue avec M. Willame, Directeur général du SPW MI, afin de faire le point sur la situation;
- le même jour, son Cabinet a pris contact avec les acteurs compétents en matière de distribution de gaz et d'électricité ainsi qu'avec les représentants des TEC pour organiser l'évacuation des personnes sinistrées;
- le même jour, des échanges ont eu lieu avec la société ENGIE afin de s'assurer que le site de la centrale de Tihange n'était pas exposé à des risques;
- toujours le 15 juillet 2021, entre 12 heures et 14 heures, une réunion du Gouvernement wallon a eu lieu par visioconférence en présence de Mme Delcourt, Gouverneure f.f. de la Province de Liège, et M. Riguelle, Directeur du CRC, afin de faire le point sur la situation;
- le 16 juillet 2021, il se rend sur le terrain à Esneux, Trooz, et Liège pour se rendre compte de visu de l'ampleur des dégâts;
- le même jour, son Cabinet a continué d'échanger avec le SPW MI afin d'obtenir l'ensemble des données utiles;

 toujours le 16 juillet 2021, le Gouvernement wallon a décidé de fixer un premier crédit budgétaire afin de soutenir en urgence les personnes sinistrées.

#### M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau

La Commission a auditionné M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau, le 28 janvier 2022 sur la thématique des inondations.

Dans le cadre de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, à partir de 3 heures 30 minutes, plusieurs camps de vacances de mouvements de jeunesse ont dû être évacués;
- le 14 juillet 2021, à 6 heures, ses services ont reçu un courriel du Centre régional de crise (CRC) indiquant que la Vesdre était en situation de crue;
- le même jour, à 8 heures 39 minutes, il a été informé du déclenchement de la phase communale d'urgence à Theux;
- toujours le 14 juillet 2021, il s'est rendu à la Cellule de Crise Provinciale en tant que représentant de la Zone de secours 4;
- il indique que le CRC n'a recommandé que l'évacuation des zones jaunes reprise sur la carte d'aléa d'inondation dans le cadre du groupe de travail s'étant réuni durant le temps de midi;
- le même jour, un officier a été envoyé au centre communal de crise de Theux dès lors que la phase communale d'urgence avait été déclenchée dans cette commune. L'intervenant précise que d'autres officiers ont également été envoyés à Spa et Pepinster:
- il indique que le représentant du CRC n'a pas apporté d'argument spécifique, le 14 juillet 2021 à 23h30, pour avancer le fait qu'il ne fallait pas évacuer les zones jaunes reprises sur la carte d'aléa d'inondation.

## M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon

En date du 11 février 2022, la Commission a auditionné M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- il affirme n'avoir reçu aucune information du 10 au 13 juillet 2021;
- en date du 14 juillet 2021, vers 11 heures 30 minutes, ou midi, M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures est intervenu au sujet de la situation générale, et le Gouvernement a immédiatement interrompu ses travaux pour évoquer les inondations;
- son cabinet a eu des échanges avec le Centre régional de crise (CRC) le même jour à 12 heures 15 minutes et à 12 heures 29 minutes. À l'occasion de ces échanges, le CRC a assuré qu'il participait aux

- réunions organisées par les autorités provinciales concernées et qu'il entendait tenir informé le Ministre-Président de l'évolution de la situation;
- le même jour, à 16 heures 2 minutes, il a pris contact avec M. Riguelle, Directeur du CRC, afin d'obtenir des informations sur la situation;
- toujours le 14 juillet 2021, à 17 heures 13 minutes, le Gouvernement a publié un communiqué de presse faisait état des décisions prises. Le Gouvernement a décidé, à ce moment, d'une part, de demander au CRC de participer aux réunions des cellules provinciales de crise et, d'autre part, de prendre contact avec les communes afin d'identifier les besoins des victimes des intempéries;
- le même jour, à 18 heures 10 minutes, il a reçu du CRC un rapport sur l'état des lieux faisant état des procédures d'évacuation dans les communes concernées. Ce document attirait également l'attention sur le barrage de Monsin;
- le même jour, à 21 heures 41 minutes, il a reçu un deuxième rapport du CRC indiquant que des précipitations importantes allaient continuer à toucher la Wallonie jusqu'au lendemain à 20 heures;
- en date du 15 juillet 2021, à 6 heures 15 minutes, le Directeur du CRC lui a indiqué que la situation était catastrophique et que les crues étaient historiques;
- le même jour, à 7 heures 25 minutes, il a eu un échange avec le Ministre Henry qui lui a fait part d'informations similaires à celles que lui avait communiquées le CRC;
- le même jour, à 8 heures 43 minutes, il a reçu par courrier un rapport détaillé de la situation indiquant que les phases provinciales d'urgence étaient actives en provinces de Liège, Namur et Luxembourg, que plusieurs milliers de bâtiments avaient été évacués et que les forces de la Protection civile, de la Défense et des zones de secours étaient mobilisées. Le même rapport signifiait également que la situation s'était particulièrement dégradée en provinces de Namur et Luxembourg;
- toujours le 15 juillet 2021, à 11 heures 49 minutes, il a été informé que la Province du Brabant wallon était passée en phase provinciale d'urgence;
- le même jour, à 12 heures, il a été décidé de mobiliser 2,5 millions d'euros afin de financer un support logistique et des moyens humains et matériels supplémentaires pour soutenir les communes sinistrées;
- la phase fédérale d'urgence a été déclenchée le même jour à 14 heures 30 minutes en suite de quoi l'autorité fédérale a assuré le commandement des opérations d'urgence sur l'ensemble du territoire. Il a été précisé qu'un tel déclenchement a pour objectif de coordonner les appuis logistiques de secours.
- le même jour, à 16 heures 13, le Centre de crise national (NCCN) a organisé une réunion sur la gestion logistique des inondations à laquelle le CRC a participé;

- toujours le 15 juillet 2021, il s'est rendu à Chaudfontaine avec S.M. le Roi et la Ministre fédérale qui a l'Intérieur dans ses attributions;
- en date du 16 juillet 2021, à 9 heures 9 minutes, il a reçu un message téléphonique du Directeur du CRC pour l'informer de la situation. Il a eu plusieurs échanges avec le Directeur du CRC afin d'identifier le nombre de communes impactées;
- le même jour, à 9 heures 56 minutes, il a été informé que des échanges avaient eu lieu entre la Belgique et la Commission européenne afin d'envisager l'intervention du Fonds de solidarité de l'Union européenne;
- le même jour, à 10 heures, le Gouvernement s'est réuni pour échanger avec la fédération d'assureurs Assuralia;
- toujours le 16 juillet 2021, à 17 heures 48 minutes, son cabinet a pris l'initiative de demander la réunion le 20 juillet 2021 d'une force opérationnelle d'urgence consacrée aux inondations.

#### Commune d'Eupen

La Commission a procédé à l'audition de Mme Niessen, Bourgmestre d'Eupen le 22 octobre 2021 sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, à 6 heures 23 minutes, elle a reçu une alerte d'inondations via le système Be-Alert;
- le même jour, à 12 heures, elle a décidé de réunir le Centre communal de crise, réunion à laquelle ont également pris part plusieurs bourgmestres de communes situées sur le territoire de la région de langue allemande;
- le même jour, à 12 heures 34 minutes, les services de la Province de Liège lui ont demandé d'envisager de procéder à des évacuations. Par ailleurs, elle a reçu une information via le système Be-Alert au même moment faisant état d'un risque d'inondations:
- le même jour, à 16 heures 43 minutes, elle a été en contact téléphonique avec Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège qui assurait la fonction de Gouverneur f.f. de la Province de Liège, qui lui a demandé de procéder à l'évacuation de l'ensemble de la ville basse d'Eupen. 1.865 personnes ont été évacuées le 14 juillet 2021 dans ce cadre et ces procédures d'évacuation se sont achevées le même jour à 18 heures 45 minutes;
- toujours le 14 juillet 2021, à 22 heures 47 minutes, Mme Delcourt a repris contact avec elle afin de lui indiquer que la situation du barrage d'Eupen était problématique et que des débordements d'eau pouvaient être attendus;
- le Centre de crise national (NCCN) l'a informée dans la nuit du 14 au 15 juillet 2021 du volume

d'eau que le barrage d'Eupen allait relâcher.

#### Commune de Limbourg

La Commission a procédé à l'audition de Mme Dejardin, Bourgmestre de Limbourg le 22 octobre 2021 sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- les services communaux ont reçu le 14 juillet 2021,
   à 6 heures 23 minutes, une alerte crue via le système Be-Alert;
- le même jour en matinée s'est réuni le Centre communal de crise eu égard à la montée rapide des eaux qui était observée;
- le même jour, 11 heures 42 minutes, elle a été informée du déclenchement de la phase provinciale d'urgence;
- toujours le 14 juillet 2021, il a été décidé de fermer certaines voiries ainsi que des passerelles sur la Vesdre;
- elle a reçu le même jour, à 13 heures 26 minutes, une carte de la part des services provinciaux précisant les zones de la Ville de Limbourg devant être évacuées;
- elle s'est entretenue le même jour avec Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège qui assurait la fonction de Gouverneur f.f. de la Province de Liège, qui lui a indiqué qu'elle pouvait décider de procéder à des évacuations supplémentaires à celles qui avaient été décidées par les autorités provinciales;
- le premier ordre d'évacuation est intervenu le 14 juillet 2021, à 14 heures 16 minutes;
- le même jour, à 16 heures 13 minutes et à 16 heures 57 minutes, deux ordres d'évacuation ont été donnés afin d'élargir le périmètre d'évacuation en sorte de tenir compte de la montée du niveau de la Vesdre;
- le niveau de l'eau a commencé à descendre le 14 juillet 2021, à partir de 19 heures 24 minutes. En suite de cette observation, il a été décidé de mettre en veille le Centre communal de crise;
- le 14 juillet 2021, à 23 heures 45 minutes, un agent communal l'a informée d'une remontée des eaux.
   En suite de cette information, elle a pris contact avec les services provinciaux qui lui ont indiqué qu'il était nécessaire de réactiver le Centre communal de crise;
- plusieurs citoyens lui ont assuré avoir observé des vagues d'eau le 15 juillet 2021, entre 2 et 3 heures;
- le 15 juillet 2021, à 17 heures, il a été décidé de prévoir un couvre-feu afin de lutter contre les pillages qui ont été observés dans certaines entités.

#### Commune de Verviers

La Commission a procédé à l'audition de Mme Lambert, Bourgmestre f.f. de Verviers du 10 au 15 juillet 2021, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 15 juillet 2021, période pendant laquelle Mme Lambert a assuré les fonctions de Bourgmestre de sa commune.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, à 9 heures 49 minutes, l'agent provincial compétent en matière de planification d'urgence (PLANU) a envoyé un courrier électronique à l'attention de Mme Targion, Bourgmestre en titre de Verviers, ainsi qu'à l'adresse générale de la commune de Verviers afin d'informer les autorités communales du déclenchement de la phase provinciale d'urgence;
- ce courrier électronique a été transféré à la Directrice générale f.f. de la commune et au responsable de la planification d'urgence de la commune le même jour, à 10 heures 09 minutes;
- le même jour, à 10 heures 01 minute, elle a eu un contact avec le Commissaire de la zone de Police compétent qui lui a affirmé que la situation était sous contrôle;
- le même jour, à 12 heures 33 minutes, le Commissaire de la Maison de Police d'Ensival l'a informée que le territoire de la Commune de Verviers est en alerte rouge pluies et que plusieurs endroits de la ville étaient inondés. Elle précise avoir eu connaissance à ce moment que la phase provinciale d'urgence avait été déclenchée;
- un message a été diffusé sur les réseaux sociaux et le site web de la Ville de Verviers, le 14 juillet 2021 en début d'après-midi, afin d'inviter la population à être prudente;
- le même jour, à 14 heures 33 minutes, elle a été informée par le Commandant de la zone de secours compétent que le barrage de la Gileppe allait procéder à des relâchements d'eau plus tard dans la journée, vers 17 heures;
- le même jour, à 15 heures, a été organisée une réunion par visioconférence entre les différents acteurs compétents;
- le 14 juillet 2021 à 16 heures 34 minutes, Mme Delcourt, Gouverneure f.f. de la Province de Liège, a émis un arrêté de police précisant les communes devant faire l'objet de procédures d'évacuation et qui ne visait pas la Ville de Verviers;
- elle a indiqué avoir été informée le 14 juillet 2021,
   à 19 heures 07 minutes, que le barrage d'Eupen a commencé à relâcher des volumes d'eau plus tôt dans la soirée, vers 18 heures 45 minutes. Le même jour, à 19 heures 10 minutes, le Commandant de la zone de secours compétent a assuré que les conséquences de ces opérations de délestage ne devaient pas être très importantes;
- une réunion des différents acteurs communaux compétents a été organisée le 14 juillet 2021, à 22

- heures 30 minutes, visant principalement à identifier des solutions pour organiser rapidement le logement des personnes sinistrées;
- le 15 juillet 2021, à 7 heures 40 minutes, elle a pris contact avec M. Jamar, Gouverneur en titre de la Province de Liège, pour l'informer de la situation difficile de la Ville de Verviers;
- un couvre-feu a été mis en place dans la nuit du 15 au 16 juillet 2021 pour lutter contre les pillages qui avaient été observés;
- Mme Targion a repris sa fonction de Bourgmestre de Verviers le 15 juillet 2021, à 23 heures 32 minutes

En date du 19 novembre 2021, la Commission a entendu Mme Targnion, Bourgmestre de Verviers, sur la gestion des inondations et des zones de secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Dans le cadre de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- une réunion par visioconférence a eu lieu le 14 juillet 2021, à 15 heures, entre la Bourgmestre f.f. de Verviers, les services communaux, de police et le Commandant des pompiers compétent;
- le 14 juillet 2021 en soirée, il semblait que la situation à Verviers n'était pas grave puisque seul un ruisseau débordait à ce moment;
- le 14 juillet 2021, la Directrice générale de la Commune a pris contact avec l'agent communal compétent en matière de planification d'urgence (PLA-NU), la Bourgmestre f.f. de la Commune et les agents communaux qui doivent être mobilisés en cas de situation de crise;
- la Ville de Verviers a été informée par courriel le même jour du déclenchement de la phase provinciale d'urgence;
- le 14 juillet 2021 à 13 heures 30 minutes, les autorités communales ont demandé à plusieurs communes, en ce compris celle de Verviers, d'évaluer le nombre de personnes devant être évacuées si le niveau des eaux devait continuer à monter;
- un message a été diffusé le 14 juillet 2021 via les réseaux sociaux afin d'indiquer à la population que les opérations de délestage effectuées par les barrages n'impacteraient pas la Ville de Verviers;
- au cours de la même journée, la situation s'est dégradée et la montée du niveau des eaux a inquiété les Verviétois. En suite de cette dégradation et de cette inquiétude, des messages d'information ont été diffusés le même jour, à 20 heures 26 minutes, via les réseaux sociaux pour inviter la population à faire preuve de prudence;
- une réunion a eu lieu le même jour, à 22 heures 30 minutes, entre les représentants des acteurs compétents pour faire le point sur la situation;
- la situation s'est fortement aggravée au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021;
- le 15 juillet 2021, à 3 heures 39 minutes, la Police a

- pris contact avec l'agent communal compétent en matière de PLANU pour l'informer de la gravité de la situation:
- un message à l'intention de la population a été diffusé le même jour, peu après 6 heures, via les réseaux sociaux et le système Be-Alert;
- à ce moment, l'ensemble des acteurs compétents ont été mobilisés en urgence;
- le 14 juillet 2021, l'attention des autorités communales verviétoises portait principalement sur la situation des eaux à Pepinster;
- les informations qui ont été adressées à la Zone de police le 14 juillet 2021 en matinée concernaient uniquement la montée du niveau des eaux de la Hoëgne en amont de Pepinster;
- le même jour à 15 heures, le Centre communal de crise de Pepinster s'est réuni sur le territoire de la commune de Verviers;
- le 15 juillet 2021 à 1 heure 1 minute, la Police a informé le poste de commandement opérationnel (PC-Ops) de Verviers que les opérations de délestage qu'allait effectuer le barrage d'Eupen risquaient d'augmenter le niveau de la Vesdre;
- au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021, cette montée des eaux a eu pour effet de rendre impossible la circulation dans certaines rues de Verviers;
- en date du 15 juillet 2021, vers 5 heures, les services des pompiers ont indiqué qu'il leur était particulièrement difficile d'intervenir sur le terrain en raison du niveau élevé des eaux;
- le même jour, à 12 heures 5 minutes, la Bourgmestre f.f. de Verviers s'est rendue au PC-Ops afin de faire le point sur la situation;
- une nouvelle réunion est intervenue le même jour à 21 heures 48 minutes avec les représentants des services communaux de Pepinster et la Bourgmestre f.f. de Verviers;
- elle a repris sa fonction le même jour à 23 heures 20 minutes.

#### Commune de Theux

En date du 22 octobre 2021, la Commission a auditionné M. Deru, Bourgmestre de Theux, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 16 juillet 2021.

À l'occasion de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, vers 2 heures, les services de garde de la Commune de Theux ont relevé que le niveau des cours d'eau était en train de monter à plusieurs endroits;
- le 14 juillet 2021, à 6 heures 23 minutes, les services communaux ont reçu un message d'alerte crue du CRC via Be-Alert;
- le même jour, en matinée, les services communaux ont vérifié que l'ensemble des camps de vacances

- de mouvements de jeunesse situés sur le territoire de la Commune de Theux avaient été évacués;
- toujours le 14 juillet 2021, à 8 heures 20 minutes, il a été constaté que le niveau de la Hoëgne était anormalement élevé;
- lorsqu'il est arrivé au bâtiment de l'administration communale de Theux, le même jour, il a constaté que le sous-sol et le rez-de-chaussée de l'établissement étaient inondés. Il a donc dû trouver un autre endroit pour réunir le Centre communal de crise de Theux qui s'est finalement établi dans un bâtiment de la police. Cette situation a empêché les services communaux de pouvoir communiquer par courriers électroniques via le serveur de la Commune;
- toujours le 14 juillet 2021 à 9 heures 39 minutes,
   l'entité de Theux a été coupée en deux par les eaux et il n'était plus possible de la traverser;
- le 14 juillet 2021, à 19 heures 16 minutes, les autorités communales ont ouvert préventivement des centres d'accueil;
- le même jour, à 11 heures, il a été informé de la rupture du mur de berge situé à l'arrière d'une caserne de pompiers;
- toujours le 14 juillet 2021, à 11 heures 42 minutes, une ligne téléphonique a pu être rétablie;
- 55 pensionnaires d'une maison de repos située à Franchimont ont été évacués le même jour, à 12 heures 50 minutes;
- le même jour, dans l'après-midi, les services de la Protection civile ont dû procéder à des évacuations avec du matériel inadapté à la situation et des enfants bloqués dans un centre sportif ont dû y passer la nuit du 15 au 16 juillet 2021;
- le Centre communal de crise s'est à nouveau réuni le 15 juillet 2021, à 8 heures. La Hoëgne était toujours en situation de crue à ce moment;
- la phase de décrue a débuté le 15 juillet 2021 dans l'après-midi et l'ampleur des dégâts a pu être mesurée le 16 juillet 2021 en matinée;
- dès le 15 juillet 2021, à 17 heures, un état des lieux des endroits qui ont été évacués a été dressé;
- le travail de nettoyage a débuté, toujours le 16 juillet 2021, à 14 heures 24 minutes;
- des messages relatifs aux travaux d'évacuation ont été diffusés via les réseaux sociaux le 16 juillet 2021, à 19 heures.

Le 22 octobre 2021, la Commission a auditionné M. Lemarchand, Bourgmestre f.f. de Theux les 16 et 19 juillet 2021 (*partim*), sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 16 et 19 juillet 2021, lorsque celui-ci a assuré les fonctions de Bourgmestre de sa commune.

Dans le cadre de son exposé, il a présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

 il a remplacé M. Deru pour raison médicale le vendredi 16 juillet 2021 à partir de 10 heures;

- il a été décidé de procéder à l'évacuation d'une maison de repos ce jour-là, à 10 heures 08 minutes;
- toujours le 16 juillet 2021, à 10 heures 45 minutes, il a été décidé d'organiser un système de distribution d'eau au bénéfice des villages particulièrement impactés par les inondations;
- M. Deru a repris sa fonction de Bourgmestre de Theux le même jour à 14 heures 30 minutes.

#### Commune de Chaudfontaine

La Commission a auditionné M. Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine, le 29 octobre 2021 sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, à 0 heure 30 minutes, les services des pompiers ont commencé à vider des caves de maisons de repos situées à Beaufays;
- ses services ont reçu un message d'alerte de crue du Centre régional de crise (CRC) le même jour, à 6 heures 21 minutes;
- le Centre communal de crise a été réuni le 14 juillet 2021, à 8 heures 30 minutes;
- il a été informé le même jour, à 9 heures 4 minutes, par les services du Gouverneur de la Province de Liège du déclenchement de la phase provinciale d'urgence;
- le même jour, à 10 heures 10 minutes, il a été décidé de suivre le programme communal de gestion de crise en utilisant le système de l'Incident & Crisis Management System (ICMS). Au même moment, il a été décidé de fermer le centre de vaccination situé à Vaux-sous-Chèvremont et de procéder à l'évacuation d'une crèche établie dans la même entité:
- toujours le 14 juillet 2021, à 11 heures 33 minutes, un message via Be-Alert a été émis à l'attention de la population pour l'inviter à prendre toutes les mesures de précaution utiles. Des messages supplémentaires ont été diffusés par les services communaux sur les réseaux sociaux:
- le même jour, à 11 heures 53 minutes, le bâtiment du Centre public d'action sociale (CPAS) a été évacué;
- le même jour, à 12 heures 44 minutes, Mme Delcourt, Gouverneur f.f. de la Province de Liège, a demandé à ses services de définir un périmètre d'évacuation;
- ses services ont communiqué aux autorités provinciales via l'ICMS le périmètre d'évacuation le 14 juillet 2021, à 13 heures 22 minutes;
- le même jour, à 14 heures 02 minutes, ses services ont demandé à la Défense de l'aide en termes de moyens logistiques;
- il a été décidé de procéder à des évacuations sur base volontaire des riverains le même jour à 14

- heures 24 minutes;
- la Vesdre a commencé à déborder le 14 juillet 2021, à 15 heures 30 minutes;
- un poste de commandement des opérations (PC-Ops) a été installé le même jour à 15 heures 45 minutes;
- il s'est rendu à Vaux, toujours le 14 juillet 2021, à 16 heures 30 minutes, ainsi qu'au centre d'accueil situé à Beaufays, le même jour, à 19 heures, après avoir échangé avec la Ministre fédérale de la Défense;
- le même jour, à 20 heures, la Ministre fédérale de la Défense lui a assuré que trois hélicoptères étaient mis à sa disposition;
- toujours le 14 juillet 2021, à 21 heures 30 minutes, en suite d'une panne d'électricité, il a été décidé de transférer, d'une part, le PC-Ops grâce à un véhicule des pompiers et, d'autre part, le Centre communal de crise au commissariat de la zone de Police de Beaufays;
- plusieurs personnes ont été secourues en urgence vitale par les services des pompiers au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021;
- il a été informé le 14 juillet 2021, à 22 heures 30 minutes, que les hélicoptères qui avaient été annoncés quelques heures auparavant ne seraient finalement pas disponibles;
- le même jour, à 22 heures 53 minutes, il a appris que le barrage d'Eupen était en situation de débordement;
- le 15 juillet 2021, à 4 heures 01 minute, il a été informé de la légère diminution du volume de restitution d'eau par le même barrage;
- le 15 juillet 2021, à 9 heures 24 minutes, une panne générale d'électricité a eu lieu à Embourg et il a donc été nécessaire de mobiliser des groupes électrogènes au bénéfice de maisons de repos pour pallier les effets de cette panne;
- le même jour, à 12 heures, une communication a été diffusée pour demander des dons privés, l'aide de bénévoles ainsi que des bateaux;
- toujours le 15 juillet 2021, à 14 heures, un drone a été réquisitionné pour chercher les personnes en difficulté;
- il a reçu le même jour, à 17 heures, la visite de LL.
   MM. le Roi et la Reine qui étaient accompagnés du Ministre Collignon et de la Ministre fédérale de l'Intérieur;
- le numéro de téléphone 112 était inaccessible du 13 au 15 juillet 2021.

#### Commune de Pepinster

En date du 29 octobre 2021, la Commission a entendu M. Legrand, Bourgmestre f.f. de Pepinster du 10 au 14 juillet 2021, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 14 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- il a reçu par courrier électronique le 14 juillet 2021, à 6 heures, un message d'alerte de crue d'une personne compétente en matière de planification d'urgence (PLANU);
- le même jour, à 6 heures 25 minutes, il a reçu un autre message l'invitant à demander d'évacuer les endroits situés près des rivières;
- toujours le 14 juillet 2021, à 9 heures, il a vérifié avec le service des travaux de la Commune de Pepinster que les distributions de sacs de sable se poursuivaient;
- il a reçu le 14 juillet 2021, à 9 heures 30 minutes, un message de M. Godin faisant part du déclenchement de la phase provinciale d'urgence;
- le même jour, à 10 heures 40 minutes, il a été décidé de réunir le Centre communal de crise dans le bâtiment du centre culturel appartenant à la Commune;
- il a été informé via le système de l'ICMS, le 14 juillet 2021 à 11 heures 41 minutes, que les débordements de la Vesdre étaient plus importants que ceux qui ont eu lieu en 1998;
- le même jour, à 13 heures 44 minutes, il a eu un échange avec les gestionnaires du barrage de la Gileppe qui lui ont indiqué que des opérations de délestage allaient avoir lieu;
- toujours le 14 juillet 2021, à 15 heures 15 minutes, les pompiers de Pepinster ont dû quitter leur caserne;
- l'agent provincial responsable en matière de PLANU a émis un message le même jour, à 16 heures 40 minutes, signalant que les barrages de la Vesdre risquaient de déborder;
- le 14 juillet 2021, vers 19 heures 15 minutes, l'ampleur des intempéries rendait très difficiles les opérations de sauvetage et il a été nécessaire d'utiliser des bulldozers pour sauver des personnes bloquées dans leurs habitations;
- plusieurs appels à l'aide ont été émis via le système ICMS, en particulier le 14 juillet 2021, à 22 heures 53 minutes:
- M. Godin, Bourgmestre en titre de Pepinster, a repris ses fonctions le même jour peu avant 23 heures

#### Commune de Trooz

En date du 29 octobre 2021, la Commission a entendu M. Beltran, Bourgmestre de Trooz, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

 le 14 juillet 2021, à 0 heure 32 minutes, des agents de police se sont rendus à son domicile pour lui signaler que des torrents de boue ont été observés

- dans plusieurs rues;
- le même jour à 9 heures, il a été constaté que le niveau des voies d'eau commençait à descendre et que la pluie était moins abondante qu'au cours de la nuit du 13 au 14 juillet 2021;
- il a ensuite décidé de commander de nouveaux sacs de sable dès lors que le stock disponible était épuisé en suite des distributions qui ont eu lieu au cours de la même nuit;
- le 14 juillet 2021, en matinée, les pluies se sont à nouveau intensifiées;
- le même jour, vers 12 heures, la Vesdre a commencé à déborder et des caves ainsi que la maison communale ont été inondées;
- un premier contact a été établi avec le Centre provincial de crise le 14 juillet 2021, vers 14 heures, afin de demander l'intervention de services de secours supplémentaires. Il a observé que les forces de la Défense n'étaient intervenues qu'à 20 heures;
- la phase de décrue a commencé le 15 juillet 2021 en matinée;
- le 15 juillet 2021, à 7 heures 49 minutes, il a reçu un message via l'outil Be-Alert signalant que les routes étaient inaccessibles ou dangereuses;
- le 15 juillet 2021, à 20 heures 19 minutes, il a reçu un deuxième message via le système Be-Alert faisant état de l'évacuation d'un centre pour personnes en difficulté;
- le 16 juillet 2021, les membres du Centre communal de crise qui étaient bloqués sur des toits ont pu rejoindre le Centre situé à Beaufays.

#### Commune de Liège

En date du 12 novembre 2021, la Commission a procédé à l'audition de M. Demeyer, Bourgmestre de Liège, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 14 juillet 2021, en suite de la montée du niveau des cours d'eau, il a été décidé de fermer certains ponts;
- le même jour, en fin de matinée, les services du Gouverneur de la Province de Liège ont demandé une réunion en urgence quant à la gestion du barrage de Monsin dès lors que les travaux qui avaient lieu sur cet ouvrage risquaient de ralentir l'évacuation des eaux;
- une autre réunion relative à la gestion de ce barrage est intervenue le même jour, à 13 heures 30 minutes;
- toujours le 14 juillet 2021, à 13 heures 30 minutes, le Centre communal de crise a été installé dans le bâtiment de l'hôtel de ville de Liège. Les forces de police se sont rapidement déployées et des lignes de communication ont été établies grâce au réseau

#### ASTRID;

- le même jour, à 15 heures, un cahier de veille a été ouvert au Centre communal de crise;
- le même jour, à 16 heures 30 minutes, il a été demandé aux habitants du quartier d'Angleur de se mettre à l'abri eu égard à la montée du niveau de l'Ourthe;
- une réunion relative à la gestion du barrage de Monsin a eu lieu le 14 juillet 2021 à 18 heures;
- il a reçu des services du Gouverneur de la Province de Liège un ordre d'évacuation le même jour, à 19 heures;
- il a demandé à ce moment à Mme Defraigne, Première Échevine de Liège, de le remplacer entre le 14 juillet 2021, à minuit, et le 19 juillet 2021;
- une autre réunion relative à la gestion du barrage de Monsin est intervenue le 15 juillet 2021, à 7 heures 30 minutes, eu égard à la montée rapide du niveau des eaux;
- les services communaux ont été informés le même jour, à 10 heures 10 minutes, de l'impossibilité pour les services de secours d'intervenir pour procéder à des opérations de sauvetage.

Le 12 novembre 2021, la Commission a auditionné de Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège le 15 juillet 2021, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, le 15 juillet 2021.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 14 juillet 2021, dans l'après-midi, M.
   Demeyer, Bourgmestre de Liège, lui a indiqué par téléphone que la phase provinciale d'urgence avait été déclenchée;
- un ordre d'évacuation du quartier de Chênée a été émis le 14 juillet 2021 à 19 heures;
- elle s'est rendue le 15 juillet 2021 sur le site du barrage de Monsin avec MM. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, et Jamar, Gouverneur de la Province de Liège;
- après cette réunion, elle s'est rendue au Centre communal de crise afin d'envisager l'évacuation totale du centre-ville de Liège eu égard au fait que le niveau des eaux continuait à monter;
- le même jour vers 13 heures 30 minutes, il a été constaté que le niveau de la Meuse avait fortement monté en peu de temps;
- M. Demeyer a repris sa fonction de Bourgmestre de Liège le 16 juillet 2021 et une réunion du Collège communal de Liège a eu lieu par visioconférence.

#### Commune d'Esneux

Le 12 novembre 2021, la Commission a auditionné de Mme Iker, Bourgmestre d'Esneux, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, vers 1 heure 15 minutes, les services des pompiers ont pris contact avec elle afin de lui faire part de difficultés dans certaines rues en raison de la montée du niveau des eaux. À ce moment, elle a pris l'initiative de déclencher la phase communale d'urgence eu égard aux informations qui lui revenaient;
- une réunion est intervenue le 14 juillet 2021, vers 2 heures, en présence des représentants des pompiers, de la police ainsi que de l'échevin des Travaux;
- il a été estimé le même jour, à 3 heures 16 minutes, que la phase communale d'urgence pouvait être levée;
- plusieurs réunions ont eu lieu le 14 juillet 2021 dans l'après-midi;
- le même jour, à 16 heures 30 minutes, il a été décidé d'évacuer certaines zones de la commune, notamment le village de Méry;
- une autre réunion a eu lieu le même jour, à 18 heures 30 minutes, lors de laquelle il a été décidé d'élargir le périmètre d'évacuation;
- le même jour, à 20 heures 30 minutes, un échange est intervenu entre un agent communal et le Service d'études hydrologiques (SETHY);
- une autre réunion a eu lieu en urgence le même jour à 22 heures 15 minutes eu égard à la montée rapide du niveau de l'Ourthe qui a commencé à déborder à plusieurs endroits à partir de ce moment;
- il a été décidé le 14 juillet 2021 à 23 heures 30 minutes d'utiliser une salle de sport située sur les hauteurs de la vallée pour héberger des personnes sinistrées:
- elle a reçu le 15 juillet 2021, à 7 heures 2 minutes, un courriel des services provinciaux l'invitant à éviter les déplacements inutiles;
- au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021 ainsi qu'au cours de la journée du 15 juillet 2021, ses équipes ont dû répondre aux appels à l'aide émis par les citoyens avec les ressources des services des pompiers;
- le 16 juillet 2021, à 8 heures 30 minutes, il a été décidé d'ouvrir un autre centre d'hébergement au château Brunsode.

#### Commune de Rochefort

Le 12 novembre 2021, la Commission a auditionné de Mme Mullens, Bourgmestre f.f. de Rochefort, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, elle a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- en date du 14 juillet 2021, des camps de vacances de mouvements de jeunesse ont été évacués eu égard aux prévisions météorologiques;
- elle a pris contact le 14 juillet 2021, à 8 heures 30 minutes, avec les services provinciaux afin de demander si des mesures spécifiques avaient été adoptées par cet échelon de pouvoir en raison des prévisions météorologiques;
- la phase communale d'urgence a été déclenchée le même jour, à 11 heures 30 minutes;
- le 14 juillet, à 12 heures 24 minutes, il a été décidé de fermer certaines rues à la circulation;
- il a été observé le même jour, à 14 heures 11 minutes, que le niveau de la Lomme montait fortement;
- toujours le 14 juillet 2021, à 14 heures 15 minutes, il a été décidé d'évacuer une salle de sport où des enfants effectuaient un stage de vacances;
- elle a demandé l'intervention des forces de la Défense le même jour, à 15 heures 19 minutes et ces forces ainsi que les services de la Protection civile sont intervenus dès le 14 juillet 2021 dans l'aprèsmidi;
- le 14 juillet 2021, à 13 heures 25 minutes, un périmètre d'vacuation a été défini eu égard à la forte montée du niveau des eaux;
- l'ensemble des bâtiments publics de la commune de Rochefort ont été évacués le 14 juillet 2021, à 17 heures 17 minutes;
- il a été décidé d'installer un premier centre d'hébergement le 14 juillet 2021 à 17 heures 58 minutes;
- au cours de la nuit du 14 au 15 juillet 2021, à minuit, les autorités communales ont estimé que la situation était plus grave que ce qui avait été anticipé:
- un deuxième centre d'hébergement a été mis sur place le 15 juillet 2021 à 0 heure 51 minutes;
- une forte montée du niveau des eaux a eu lieu le même jour, vers 2 heures 30 minutes, en suite de la rupture de murs situés le long de la Lomme;
- une coupure de courant a eu lieu le même jour, à 3 heures 49 minutes, qui a aggravé le sentiment de panique de la population;
- les autorités communales se sont penchées sur la problématique de la gestion des déchets le 16 juillet 2021 en suite de la phase de décrue.

#### Commune de Baelen

Le 18 novembre 2021, la Commission a auditionné de M. Fyon, Bourgmestre de Baelen, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021 en matinée, la situation paraissait

- globalement normale aux autorités communales;
- le même jour, à 12 heures 30 minutes, l'agent communal compétent en matière de planification d'urgence (PLANU) lui a indiqué que les autorités communales pourraient être amenées à ordonner des évacuations;
- le même jour, à 13 heures 31 minutes, les autorités provinciales ont demandé à l'agent communal compétent en matière de PLANU d'évaluer le nombre global de personnes résidant sur le territoire de la commune de Baelen qui pourraient être évacuées si le niveau des eaux devait continuer à monter;
- il a reçu le même jour, à 13 heures 55 minutes, un message du commandant de la zone de secours compétent l'invitant à évacuer préventivement les immeubles et des sites de campings situés en zones rouge et orange. Le même message demandait que ces opérations puissent être terminées le 14 juillet 2021 à 17 heures;
- en suite de ce message, il a réuni le même jour, à 14 heures, les membres du Collège communal, la Directrice générale de la commune ainsi que l'agent compétent en matière de PLANU afin de déterminer les zones à évacuer;
- au cours de la soirée du 14 juillet 2021, un ruisseau traversant le village de Baelen a commencé à déborder et une route est devenue impraticable. Il a donc été décidé de la fermer à la circulation;
- le 15 juillet 2021, à 2 heures 2 minutes, il a reçu un appel de la Commune de Limbourg afin de lui demander s'il était possible d'installer le Centre communal de crise de cette dernière sur le territoire de la commune de Baelen;
- au cours de la nuit du 15 au 16 juillet 2021, les services communaux ont accueilli des personnes résidant sur le territoire de la commune de Limbourg qui ont été évacuées;
- les centres communaux de crise des communes de Baelen et de Limbourg ont été installés le 15 juillet 2021, à 6 heures, dans un bâtiment de l'administration de la commune de Baelen;
- les principales préoccupations des autorités communales le 15 juillet 2021 ont été, d'une part, de permettre le rétablissement de l'alimentation en électricité et, d'autre part, d'organiser la gestion des déchets;
- le 15 juillet 2021, vers 9 heures 50 minutes, un dépôt communal a été mis en place pour stocker les déchets;
- en date du 16 juillet 2021, les services communaux ont pris plusieurs initiatives afin de demander leurs besoins précis aux personnes sinistrées.

#### Commune d'Olne

Le 18 novembre 2021, la Commission a auditionné de M. Halin, Bourgmestre d'Olne, sur la gestion des inondations et des secours dans sa commune, en ce compris les interactions avec les différents niveaux de pouvoir, du 10 au 26 juillet 2021.

Lors de son exposé, il a notamment présenté le déroulement des événements qui ont eu lieu :

- le 14 juillet 2021, à 6 heures 22 minutes, un premier message a été émis par le Service public de Wallonie Mobilités et Infrastructures (SPW MI) faisant état d'une alerte de crue pour la Vesdre;
- il a également reçu le même jour, à 6 heures 30 minutes, un avertissement du Centre régional de crise (CRC) recommandant d'éviter les abords des cours d'eau;
- il a décidé de réunir le Centre communal de crise le même jour à 8 heures;
- le même jour, à 12 heures, la route nationale 61 a été fermée à la circulation;
- il a reçu de la Zone de police compétente, le 14 juillet à 13 heures, un message lui signifiant que si les pluies continuaient avec la même intensité, le barrage de la Gileppe devrait vraisemblablement procéder à des relâchements d'eau;
- un courriel a été reçu le même jour, à 13 heures 34 minutes, du Centre provincial de crise indiquant le déclenchement de la phase provinciale d'urgence et demandant de préparer d'éventuelles opérations d'évacuation;
- toujours le 14 juillet 2021, à 14 heures 15 minutes, il a émis un premier message à l'attention de la population via les réseaux sociaux afin de l'informer de l'état de la situation;
- le même jour, à 14 heures 21 minutes, il a décidé de fermer la route nationale 604 reliant Olne et le plateau de la commune de Herve car le niveau de la Vesdre continuait à monter;
- le même jour, à 16 heures, il a reçu un message de la Gouverneure f.f. de la Province de Liège et il a commencé à évaluer les zones de la commune d'Olne qui lui semblaient devoir être évacuées sur la base des zones des cartes d'aléas d'inondations;
- il a constaté le même jour, à 16 heures 30 minutes, que l'entité de Nessonvaux était devenue inaccessible en raison de la montée du niveau des eaux et que les services communaux sont arrivés trop tardivement pour procéder à des évacuations;
- il a reçu le 14 juillet 2021, à 19 heures 15 minutes, plusieurs messages d'habitants de la commune d'Olne qui demandaient à être évacués;
- il a émis un deuxième message à l'intention de la population le même jour, à 21 heures 30 minutes, afin de demander aux personnes bloquées dans leurs habitations de monter aux étages supérieurs;
- le 15 juillet 2021, à 0 heure 30 minutes, un troisième message à l'attention de la population a été émis pour leur indiquer qu'il n'était pas possible aux services de secours de circuler sur la route nationale 61;

- le même jour, vers 4 heures, un effet de vague d'eau a été ressenti à certains endroits le long de la route nationale 61:
- il a émis un quatrième message à l'intention de la population le même jour, à 7 heures 19 minutes, pour demander aux habitants d'éviter de se déplacer;
- le même jour, à 8 heures 30 minutes, les autorités communales ont décidé d'ouvrir un centre d'hébergement pour les personnes sinistrées;
- le 15 juillet 2021, à 10 heures, il a émis un cinquième message à l'intention de la population pour indiquer que les forces de police tentaient de traverser la route nationale 604;
- le 15 juillet 2021, à 13 heures 45 minutes, il a reçu un message lui indiquant que le barrage de la Gileppe allait relâcher des volumes eaux d'une manière continue le même jour à partir de 15 heures;
- le même jour, à 13 heures 58 minutes, il a reçu un message du Centre provincial de crise pour demander aux personnes en détresse d'afficher un drap blanc afin d'indiquer qu'elles sollicitaient de l'aide;
- il a été informé, toujours le 15 juillet 2021, à 14 heures 24 minutes, que les barrages n'allaient pas procéder à des relâchements d'eau. Il insiste sur le fait que cette information est en contradiction avec celle qu'il avait reçue le même jour à 13 heures 45 minutes:
- le même jour, à 15 heures 30 minutes, l'ensemble des personnes visées ont été mises en sécurité;
- il a été informé le même jour, à 16 heures 04 minutes, du déclenchement de la phase fédérale d'urgence;
- il a émis, toujours le 15 juillet 2021, à 16 heures 40 minutes, un ordre d'évacuation car certaines personnes situées en zone sinistrée ne souhaitaient pas quitter leur habitation;
- il a reçu le même jour, à 19 heures 53 minutes, un courriel de Mme Delcourt, Gouverneure f.f. de la Province de Liège, demandant à nouveau d'éviter les déplacements inutiles;
- il a émis deux autres messages le même jour en soirée à l'attention de la population pour l'informer de l'état d'avancement des évacuations;
- au cours de la nuit du 15 au 16 juillet 2021, de nombreux citoyens sinistrés se sont rendus dans les centres d'hébergement mis en place par les services communaux de Baelen;
- il confirme ne pas avoir pris certaines décisions n'étant pas certain de l'impact de celles-ci sur les finances locales et si celles-ci devaient ou non être prises en charge par la Région wallonne.

#### Dégâts

## Mme Marique, Commissaire en charge des autorités régionales au sein du Commissariat spécial à la reconstruction

Lors de la présentation de son exposé introductif intervenue le 10 septembre 2022, Mme Marique, Commissaire en charge des autorités régionales au sein du Commissariat spécial à la reconstruction a fait état d'une synthèse des dégâts dont les autorités avaient connaissance au moment où elle a été entendue par la Commission.

À cette occasion, elle a notamment indiqué qu'ont été touchés par les intempéries :

- 209 communes situées sur le territoire wallon;
- 31 564 logements;
- 12 000 véhicules automobiles domiciliés en zone inondée;
- 58 bâtiments administratifs communaux;
- 185 installations sportives;
- 96 kilomètres de voiries locales;
- 45 ponts régionaux et 220 ponts communaux;
- 203 opérateurs touristiques établis en Wallonie;
- 2 624 bâtiments d'entreprise;
- 2 182 prairies, 368 cultures et 690 producteurs agricoles;
- 78 ouvrages d'art hydrauliques régionaux;
- 1 562 bâtiments de logements publics.

Pour ce qui concerne les réseaux de distribution énergétique, elle a précisé le nombre de ménages wallons impactés :

- 56 000 pour le réseau de l'électricité;

25 000 pour le réseau du gaz.

Elle a également souligné que :

- 1342 kilomètres de voies navigables ont vu leurs berges être inondées;
- 155.000 tonnes de déchets ont été identifiées.

Elle a insisté sur le fait que le travail d'évaluation des dégâts recensés n'était pas terminé.

#### Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal

La Commission a procédé à l'audition de Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, le 28 janvier 2022.

Dans le cadre de son exposé, elle a notamment présenté une synthèse des dégâts des intempéries sur la base des informations connues à ce moment. Elle a précisé que ces précipitations ont :

- causé le décès de 39 personnes;
- touché 209 communes wallonnes;
- rendu 100 000 personnes sinistrées;
- endommagé 50.000 véhicules;
- provoqué l'apparition de 340 000 tonnes de déchets.

Elle indiqué que le 16 juillet 2021, il était estimé que 61 174 raccordements en eau étaient confrontés à des problèmes de potabilité des eaux.

Elle a également souligné que parmi les 340.000 tonnes de déchets qui ont été provoquées par les intempéries, 160.000 correspondent à des déchets ménagers et professionnels provenant essentiellement d'habitations et 180.000 des procédures de nettoyage des cours d'eau.

### V. RECOMMANDATIONS DES TÉMOINS

## Mme Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires intervenu le 10 septembre 2021, Mme Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie (SPW), a notamment partagé l'idée qu'il pourrait être envisagé de :

- réviser l'organisation hiérarchique du SPW en sorte de renforcer le rôle de son Secrétaire général;
- définir un cadre décrétal fixant les missions et le rôle du Centre régional de crise;
- renforcer la communication à l'intention des communes eu égard aux protocoles de collaboration en

vigueur.

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 19 novembre 2021, elle a estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- préciser la répartition des compétences au sein de l'État entre l'autorité fédérale et les entités fédérées;
- renforcer l'expertise de la Région wallonne pour faire face à une situation de crise;
- clarifier l'organisation du pilotage du Groupe Transversal Inondations (GTI);
- permettre au CRC d'apporter une aide en termes

- d'expertise aux autorités provinciales;
- créer un outil capable d'interpréter les données météorologiques qui sont diffusées.

## M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège

Lors de son audition du 10 septembre 2021, M. Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, a notamment indiqué que, pour l'avenir, il lui semble qu'il pourrait être utile de :

- se pencher sur l'occupation du sol, l'urbanisation et les pratiques agricoles eu égard à l'évolution climatique en sorte d'évaluer l'impact sur cette cartographie des zones inondables;
- réaliser des tests afin de mesurer la capacité des ouvrages à faire face à des situations inédites;
- vérifier auprès des gestionnaires des ouvrages la coordination entre ceux-ci;
- examiner l'aval des ouvrages afin d'adapter les relâchements d'eaux en sorte de limiter les risques d'inondations:
- arrêter de construire en zones inondables.

## Mme Thiry, Chargée de recherche et assistante au SPIRAL de l'Université de Liège

Lors de son exposé du 10 septembre 2021, Mme Thiry, Chargée de recherche et assistante au SPIRAL de l'Université de Liège, a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de réviser les dispositions en vigueur en sorte de préciser le rôle que pourraient accomplir, en situation d'urgence, le Centre régional de crise (CRC), la Défense ainsi que la population. Elle a également suggéré de revoir l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national afin d'y approfondir les notions relatives à la reconstruction et au retour à la normale.

Enfin, elle a considéré qu'il est nécessaire de mener une réflexion sur le réchauffement climatique pour éventuellement adapter les planifications d'urgence.

## M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du 16 septembre 2021, M. Fettweis, Directeur du laboratoire de climatologie de l'Université de Liège, a notamment estimé que, pour l'avenir, il pourrait être utile de :

- modifier la manière dont sont gérés les barrages, notamment afin d'anticiper les problèmes de sécheresse qui risquent de survenir;
- réviser la carte des zones inondable;
- examiner les scénarios établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

#### Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège

Lors de son exposé du 16 septembre 2021, Mme Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège, a notamment estimé qu'il était nécessaire de mener une réflexion sur la manière dont les sols sont utilisés en sorte d'anticiper les situations climatiques extrêmes.

Elle a aussi assuré que la présence d'aménagements spécifiques dans les bassins versants permettent de ralentir le ruissellement sur un bassin versant d'eau issu de faibles pluies mais qu'il est nécessaire de structurer le sol pour faire face à des intempéries plus conséquentes.

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires, elle a estimé qu'il pourrait être utile de :

- prévoir des structures de surface basées sur le relief des territoires concernés visant à stocker de l'eau en amont des bassins versants;
- encourager la présence d'aménagements verts en zone urbaine car ils peuvent contribuer à la perméabilisation mais aussi rafraîchir l'atmosphère;
- impliquer davantage la population en matière de gestion des risques liés au changement climatique;
- inciter les communes à coopérer davantage;
- étudier des pistes de solutions pour limiter la bétonisation avant l'échéance de 2050.

## M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service Oceanografisch Meteorologish Station (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM)

Lors de son exposé du 17 septembre 2021, M. Dehenauw, Chef du Service Scientifique Prévisions du temps et responsable du Service *Oceanografisch Meteorologish Station* (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM), a notamment formulé plusieurs propositions de recommandations visant à améliorer la gestion de futures inondations :

- renforcer la communication et la coopération entre les services hydrologiques compétents et le Bureau du Temps (BT) de l'IRM;
- mettre en place un centre de risques pour les catastrophes naturelles composé de spécialistes qui prendraient connaissance des informations utiles et pourraient conseiller les autorités locales;
- poursuivre des réunions à distance par visioconférence entre les acteurs concernés ainsi qu'a pu l'initier le Centre national de crise (NCCN);
- examiner avec les autorités régionales les besoins spécifiques en matière de prévisions météorologiques, en particulier les besoins des gestionnaires des barrages;
- évaluer les besoins des gouverneurs de province et de leurs services;
- renforcer les moyens permettant de réaliser des prévisions météorologiques;
- prévenir les autorités communales concernées par

des intempéries particulièrement intenses;

 encourager la mise en place d'un centre climatique à l'échelon fédéral chargé d'examiner l'évolution des conditions météorologiques extrêmes.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires, il lui a semblé qu'il pourrait être utile de modifier les délais relatifs à l'émission d'alertes. Il a cependant souligné qu'une telle révision devrait :

- pouvoir tenir compte de la fiabilité des modèles prévisionnels;
- impliquer la réalisation d'une analyse de risques;
- permettre de lutter contre la diffusion de fausses alertes;
- faire l'objet d'une concertation avec les autres pays européens.

Il a également plaidé pour que :

- les Régions puissent être impliquées dans l'établissement d'un centre fédéral de risques pour les catastrophes naturelles en sorte de renforcer la coopération entre l'autorité fédérale et les entités fédérées;
- la consultation de l'IRM par les services régionaux compétents puisse être renforcée;
- la communication entre les acteurs concernés puisse être améliorée;
- les données météorologiques communiquées aux acteurs compétents puissent être accompagnées d'une note explicative afin de s'assurer que les informations utiles sont bien comprises.

## M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du 17 septembre 2021, M. Dierickx, Directeur de la Gestion hydrologique au sein du Service public de Wallonie, a notamment indiqué qu'il pourrait être envisagé de :

- mener une réflexion sur l'opportunité d'établir des interconnexions entre les barrages;
- développer des outils prévisionnels mieux adaptés;
- créer un organe centralisé au sein de la Région wallonne chargé de la gestion globale en situation de crise.

## M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC)

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 24 septembre 2021, M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC), a notamment estimé que :

- la Société wallonne des eaux (SWDE) devrait aussi pouvoir informer les acteurs avec lesquels elle est en contact régulier en cas de situation de crise;
- le rôle de chaque acteur en situation d'urgence devrait être clairement défini, en ce compris celui de la Région wallonne;
- il pourrait être envisagé que la Région wallonne

contribue à améliorer la gestion de crise en renforçant ses analyses de risques.

## M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons

Dans le cadre de son exposé du 30 septembre 2021, M. Schmitz, représentant du Collège des Gouverneurs wallons, a notamment déclaré qu'il pourrait être utile de développer une culture du risque en Wallonie afin de préparer la population aux procédures d'évacuation.

Lors de l'échange de vues avec les commissaires, il a plaidé pour :

- la création d'une structure d'analyse du risque pouvant émettre des avis sur les prévisions météorologiques et évaluer l'impact des précipitations, ce qui pourrait être utile pour conseiller les autorités compétentes;
- un renforcement de l'appui aux communes en matière de planification d'urgence, en particulier pour les petites communes rurales dont les moyens sont limités;
- une amélioration de la coopération entre les autorités communales afin d'éviter que les bourgmestres ne prennent des décisions non concertées;
- une augmentation des ressources accordées aux gouverneurs de province s'il devait être décidé d'augmenter le nombre de tâches qui leur sont confiées:
- un renforcement de la procédure de soutien et de coopération entre les différentes zones de secours wallonnes;
- l'établissement de plans d'urgence supracommunaux ainsi que l'organisation d'une mutualisation des services prévus par les plans d'urgence communaux (PLANU);
- une participation des Gouverneurs au Groupe Transversal Inondations du Service Public de Wallonie.

#### M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Lors de son audition du 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a conclu son exposé en formulant notamment les recommandations suivantes :

- améliorer les capacités de modélisation hydrologique;
- progresser dans l'intégration des pluies convectives;
- renforcer le partenariat avec l'IRM, notamment pour ce qui concerne les prévisions et les données relatives aux bassins versants les plus réactifs;
- développer la collaboration avec l'EFAS;
- améliorer avec les différentes parties prenantes les mécanismes d'émissions d'avertissements et d'alertes;

- faire en sorte que tout avertissement soit suivi d'un appel vers les acteurs partenaires;
- impliquer le CRC, l'IRM, les services du SPW compétents, les gouverneurs de province et les autorités communales dès l'émission d'une alerte jaune;
- revaloriser les métiers afin de pallier le manque de personnel qualifié, notamment en travaillant à l'attractivité des postes d'encadrement au SPW MI.

#### M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Vanmuysen, Inspecteur général du Département Expertises Hydraulique et Environnement du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a notamment estimé que, pour l'avenir, il pourrait être utile :

- de renforcer la collaboration des réseaux hydrographiques, hydrologiques et météorologiques en sorte de consolider les outils utilisés;
- d'améliorer certaines infrastructures en sorte de tenir compte des différents aspects liés à la prévention des risques et à la protection des territoires et des populations;
- de réviser les cartes d'aléas d'inondations eu égard aux événements qui ont eu lieu en juillet 2021.

#### M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Lors de son exposé du 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Mouzelard, Inspecteur général f.f. du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a notamment déclaré qu'il lui semble qu'en matière de gestion de risques, il pourrait être envisagé de :

- développer des outils météorologiques spécifiques à fort taux de probabilité;
- adapter les volumes d'empotement aux objectifs attribués aux barrages;
- augmenter la capacité de restitution en aval des barrages, ce qui nécessite des aménagements structurels

Par ailleurs, il a estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- créer des cartes d'aléas d'inondations spécifiques liées aux barrages-réservoirs;
- renforcer les outils de planification d'urgence pour les bâtiments spécifiques que sont les ouvrages hydrauliques en sorte de tenir compte des effets du réchauffement climatique;
- mener une réflexion sur la manière dont les différents outils peuvent être adaptés afin de tenir égale-

ment compte des inondations qui ont eu lieu.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires, il a considéré qu'il convient de mener une réflexion sur ce point pour déterminer la meilleure façon d'utiliser les barrages afin de répondre à ces enjeux.

# M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 8 octobre 2021, M. Docquier, Directeur a.i. de la Direction des Barrages-réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- mener une réflexion sur l'opportunité de mettre en place des systèmes d'alarmes adaptés à l'ampleur des risques anticipés;
- étudier les enjeux liés à la création de nouveaux ouvrages en sorte de tenir compte de l'ensemble des enjeux liés à de tels chantiers;
- aligner les conditions de valorisation d'ancienneté des agents recrutés par le SPW issus du secteur privé sur celles des agents issus du secteur public afin d'inciter davantage de personnes de qualité à présenter leur candidature aux procédures de recrutement organisées par le SPW MI;
- créer un bassin d'eau à l'aval du barrage d'Eupen afin de pouvoir stocker des volumes d'eau supplémentaires;
- prévoir des investissements visant à rénover les stations de traitement des eaux. Un tel projet pourrait être examiné en collaboration avec le SWDE.

#### M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du 8 octobre 2021, M. Roisin, Directeur de la Direction des Voies hydrauliques de Namur du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a notamment partagé l'idée qu'il pourrait être utile de réviser la répartition de la gestion des cours d'eau entre les différents services du SPW.

#### M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 15 octobre 2021, M. Jamar, Gouverneur de la Province de Liège, a notamment estimé qu'il pourrait être utile de :

- renforcer la coordination entre les acteurs locaux compétents en situation d'urgence;
- prévoir un décret visant à déterminer le rôle que doit accomplir le Centre régional de crise (CRC);

- simplifier les alertes crues afin de les rendre davantage compréhensibles par leurs destinataires;
- mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer l'impact des intempéries prévues.

## Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 15 octobre 2021, Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège, a notamment considéré qu'il pourrait être envisagé de :

- permettre aux services provinciaux de pouvoir disposer d'un mécanisme capable d'évaluer l'impact matériel des intempéries anticipées par les prévisions météorologiques;
- améliorer la coopération entre les zones de secours et de police;
- renforcer le rôle du CRC afin de le charger de mobiliser des ressources humaines et matérielles en situation d'urgence;
- procéder à des exercices afin de maîtriser parfaitement les plans d'urgence et s'assurer que ces derniers sont opérationnels;
- mener une réflexion sur la mutualisation des moyens dont disposent les communes;
- encourager la mutualisation des moyens et la collaboration en matière de planification d'urgence ainsi qu'entre les zones de secours et de police;
- se pencher sur le statut des citoyens bénévoles qui ont proposé leur aide ainsi que sur la structuration de leur travail.

#### Mme Niessen, Bourgmestre de Eupen

Lors de son exposé du 22 octobre 2021, Mme Niessen, Bourgmestre de Eupen, a notamment estimé qu'il pourrait être utile :

- de clarifier les informations fournies aux Bourgmestres, qui n'ont pas les compétences pour interpréter des données en millimètres de pluies ou en m³ d'eau;
- d'anticiper les contacts nécessaires en cas de crise et de constituer un carnet d'adresses avec les numéros de téléphone utiles;
- de prévoir de l'eau et de la nourriture pour les bénévoles qui interviennent en cas de crise majeure, en plus de ce qui est prévu pour les sinistrés;
- d'avoir une attention particulière pour les communes germanophones dans la communication avec la Province;
- d'éclaireir la répartition des compétences entre la Communauté Germanophone et la Région wallonne dans la phase post crise.

#### Mme Dejardin, Bourgmestre de Limbourg

Lors de son exposé du 22 octobre 2021, Mme Dejardin, Bourgmestre de Limbourg, a notamment estimé qu'il pourrait être utile de prévoir des formations adaptées aux communes qui seraient organisées par la Région ou les provinces.

Elle a également considéré qu'il pourrait être envisagé de mettre en place un canal d'informations à l'attention des autorités communales et de permettre l'utilisation du système radiophonique ASTRID par les communes.

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires qui est intervenu le même jour, elle a déclaré qu'il pourrait être utile de mutualiser les moyens communaux en cas de crise tout en estimant qu'il est nécessaire que les autorités communales puissent garder leurs spécificités dès lors qu'elles connaissent particulièrement bien la situation de leur commune.

Elle a aussi partagé l'idée qu'il pourrait être envisagé de vulgariser les informations qui parviennent aux autorités locales compétentes afin de faciliter leur action.

#### M. Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine

Dans le cadre de son exposé du 29 octobre 2021, M. Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine, a notamment estimé qu'il pourrait être utile de :

- développer une culture du risque en Belgique et s'inspirer de l'organisation des services de la sécurité civile française qui compte 1.500 sauveteurs agréés;
- mener une réflexion sur la manière d'optimaliser la gestion des barrages;
- étudier l'aménagement du territoire en sorte d'éviter une désertification des villages implantés dans la vallée de la Vesdre;
- s'interroger sur les cartes d'aléas d'inondations;
- conduire une réflexion sur l'artificialisation des sols et de s'interroger sur l'opportunité de créer des zones tampons en amont des habitations visant à stocker un volume important d'eau en situation de crue.

Lors de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, il lui a semblé qu'il pourrait être envisagé de :

- réaliser une étude comparative sur l'organisation des différents services de secours étrangers;
- rendre les messages d'alerte davantage compréhensibles pour les autorités communales;
- encourager la mutualisation des moyens entre les communes en permettant aux bourgmestres de prendre de manière autonome les décisions concernant leur commune;
- mener une réflexion sur l'adéquation des moyens dont dispose la Défense eu égard à la gravité de la crise qui a eu lieu;
- créer une seule zone de secours afin d'améliorer la coordination des différents services impliqués;

 étudier la création d'un plan de gestion globale à suivre en situation de rupture ou de débordement des barrages.

#### M. Godin, Bourgmestre de Pepinster

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du 29 octobre 2021, M. Godin, Bourgmestre de Pepinster, a notamment considéré qu'il pourrait être envisagé de construire un barrage sur la Hoëgne afin de faciliter la gestion du débit de ce cours d'eau.

Il a également estimé qu'il pourrait être utile de prévoir des formations pour les bourgmestres visant à faciliter l'analyse et la compréhension des messages qui leur sont adressés.

#### M. Beltran, Bourgmestre de Trooz

Lors de son audition du 29 octobre 2021, M. Beltran, Bourgmestre de Trooz, a conclu son exposé introductif en soulignant qu'il lui semble qu'il pourrait notamment être utile :

- d'améliorer la réactivité des services de secours;
- de simplifier les procédures administratives;
- de repenser les plans d'évacuation notamment lorsque toutes les administrations sont sous l'eau;
- d'étudier les risques liés à l'usage de véhicules électriques en cas de panne d'électricité.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires, il a partagé l'idée qu'il pourrait être étudié d'encourager la mutualisation des moyens entre les communes ainsi que la création d'un nouveau bassin d'orage.

#### M. Demeyer, Bourgmestre de Lige

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 12 novembre 2021, M. Demeyer, Bourgmestre de Liège, a notamment considéré qu'il pourrait être envisagé de :

- demander au CRC d'harmoniser les données météorologiques qui sont diffusées en sorte de les rendre davantage compréhensibles pour les autorités communales;
- mutualiser davantage les moyens entre les communes:
- s'interroger sur la répartition des compétences entre la Région wallonne, les gouverneurs de province et les bourgmestres.

Il lui a également semblé qu'il revient à la Région wallonne de développer une vision globale cohérente en matière d'aménagement du territoire.

## Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège le 15 juillet 2021

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 12 novembre 2021, Mme Defraigne, Bourgmestre f.f. de Liège le 15 juillet 2021, a notamment estimé qu'il est souhaitable qu'une vision globale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme puisse être définie à l'échelon régional (notamment via l'instaura-

tion d'un Bouwmeester).

#### Mme Iker, Bourgmestre d'Esneux

Dans le cadre de son exposé du 12 novembre 2021, Mme Iker, Bourgmestre d'Esneux, a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé :

- de préciser et de renforcer le rôle de l'agent communal responsable en matière de planification d'urgence (PLANU);
- d'encourager la mutualisation des moyens entre les communes;
- d'actualiser le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI);
- d'améliorer le fonctionnement du système ICMS;
- prévoir un système de communication prioritaire pour les Bourgmestres ainsi que développer toute forme alternative de communication;
- de réviser les mécanismes d'émission d'alertes météorologiques en sorte de s'assurer que l'ensemble de leurs destinataires reçoivent bien les informations diffusées;
- de mettre en place un centre d'appel structuré;
- de charger certaines personnes de remplir une fonction de coordinateur de crise;
- de pouvoir mobiliser rapidement des véhicules adaptés aux enjeux liés aux situations de crise.

Lors de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, elle a partagé l'idée qu'il pourrait être utile pour les autorités communales de :

- pouvoir connaître précisément le niveau du débit de l'Ourthe ainsi que les conséquences des variations de son niveau;
- prévoir des exercices d'évacuation;
- encourager une mutualisation entre les communes des moyens en matière de planification d'urgence.

#### M. Fyon, Bourgmestre de Baelen

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 18 novembre 2021, M. Fyon, Bourgmestre de Baelen, a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- simplifier les informations qui sont diffusées en sorte de les rendre mieux compréhensibles par les autorités communales;
- pouvoir avoir connaissance des risques d'inondations plutôt que des volumes d'eau qui risquent de tomber;
- conclure des accords de coopération entre la Wallonie et la Communauté germanophone en matière d'aménagement du territoire.

#### M. Halin, Bourgmestre d'Olne

Dans le cadre de son exposé du 18 novembre 2021, M. Halin, Bourgmestre d'Olne, a notamment formulé pour l'avenir les recommandations suivantes :

- organiser la planification d'urgence en prévoyant la mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles au niveau local;
- mettre en place un service volontaire local en matière de sécurité civile;
- utiliser des moyens de communication adaptés aux situations de crise;
- prévoir des exercices d'évacuation pour habituer la population à de telles procédures;
- comparer les différents plans d'urgence et d'intervention communaux en sorte d'identifier des risques communs entre les communes;
- permettre aux bourgmestres d'émettre des injonctions vis-à-vis des acteurs mobilisés dans le cadre d'une phase provinciale d'urgence;
- autoriser le rappel sans délai des fonctionnaires régionaux concernés par une situation de crise;
- prévoir des délégations de pouvoir plus étendues concernant les fonctionnaires régionaux lorsque les phases fédérale ou provinciale d'urgence ont été déclenchées;
- améliorer la communication entre les différentes directions du Service public de Wallonie;
- autoriser les communes à arrêter la bétonisation de leur territoire;
- permettre la suspension de certaines normes administratives en situation de crise.

#### Mme Fourmeaux, Directrice générale du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie (SPW TLPE)

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 19 novembre 2021, Mme Fourmeaux, Directrice générale du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie, a notamment estimé qu'il pourrait être utile de prévoir dans les guides d'urbanisme la manière dont on doit construire certains bâtiments de façon à ce qu'ils soient neutres hydrologiquement. Elle a également encouragé à la création de masters plans pour faire face à la reconstruction.

## Mme Heindrichs, Directrice générale du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPW ARNE)

Lors de l'échange de vues avec les commissaires du 25 novembre 2021, Mme Heindrichs, Directrice générale du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPW ARNE), a notamment estimé qu'il pourrait être utile de :

- intégrer les données collectées par le réseau Aqualim dans l'outil Hydromax en sorte de permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la gestion d'inondations d'accéder aux mêmes informations;
- charger un seul organe de procéder à l'entretien des voies d'eau tout en soulignant qu'une telle décision ne relève pas de sa compétence;

 réviser les règles relatives au travail de la Cellule Gestion Intégrée Sol Érosion Ruissellement (GI-SER).

#### M. Broeckx, Lieutenant-Colonel et Chef d'unité adjoint de l'Unité opérationnelle de la protection civile à Crisnée

M. Broeckx, Lieutenant-Colonel et Chef d'unité adjoint de l'Unité opérationnelle de la protection civile à Crisnée, a conclu son exposé du 25 novembre 2021 en soulignant qu'il lui semble qu'il pourrait être utile, d'une part, de dresser l'inventaire de l'ensemble des moyens matériels disponibles en Belgique et, d'autre part, de clarifier le rôle de chaque acteur.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, il a estimé qu'il pourrait être envisagé de réviser l'organisation des zones de secours pour renforcer leur cohésion.

#### M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Lors de son exposé du 26 novembre 2021, M. Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), a déclaré souhaiter notamment que les autorités compétentes puissent émettre des données météorologiques plus précises que celles qui sont diffusées à l'heure actuelle

Il a aussi estimé qu'il pourrait être envisagé de mieux intégrer les risques liés aux données météorologiques qui sont diffusées.

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires intervenu le même jour, il a considéré qu'il pourrait être utile de :

- réaliser une étude visant à évaluer le niveau de résistance au stress des acteurs wallons chargés de faire face aux situations de crise;
- mener une réflexion sur la manière dont les infrastructures existantes pourraient être améliorées en sorte de prévenir de futures situations de crise;
- élargir les capacités de délestage du barrage d'Eupen.

## M. Bouquette, Colonel et Commandant de la zone de secours Hesbaye-Meuse-Condroz (HEMECO)

Dans le cadre de son exposé du 2 décembre 2021, M. Bouquette, Colonel et Commandant de la zone de secours Hesbaye-Meuse-Condroz (HEMECO), a notamment estimé qu'une analyse pourrait être réalisée concernant l'adéquation des moyens disponibles aux risques et qu'il pourrait être utile d'encourager davantage la mutualisation des moyens entre les différentes zones de secours ainsi que la fusion des différents services.

Lors de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, il a partagé l'idée qu'il pourrait être envisagé de :

- prévoir des formations spéciales pour le personnel d'intervention pour faire face aux situations de crise:
- s'inspirer des formations dont bénéficient les pompiers français;
- organiser une unité de commandement entre les services des pompiers et de la Protection civile;
- créer une zone de commandement unique à l'échelon régional;
- mener une réflexion sur l'organisation générale de la Sécurité civile en consultant des experts en la matière

#### M. Dries, Président de l'ASBL PLANU.be

Lors de son exposé du 2 décembre 2021, M. Dries, Président de l'ASBL PLANU.be, a notamment plaidé pour que :

- puissent être engagés des fonctionnaires compétents en matière de PLANU à l'échelon des arrondissements:
- puisse être encouragée la mutualisation des moyens entre communes à l'échelon provincial ou à l'échelon des arrondissements;
- un subside puisse être alloué spécifiquement à chaque commune afin de financer l'acquisition de matériel utile en matière de PLANU;
- les fonctionnaires coordinateurs en matière de PLANU puissent garder un ancrage local afin qu'ils aient une connaissance du terrain.

## M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC)

À l'occasion de son exposé du 3 décembre 2022, M. Riguelle, Directeur du Centre régional de crise (CRC), a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- définir le rôle du CRC dans des normes décrétales;
- modifier l'appellation du CRC en sorte de l'adapter aux missions réelles qui lui reviennent;
- permettre au CRC de pouvoir s'appuyer sur plusieurs acteurs compétents;
- associer davantage les citoyens aux procédures de gestion de crise;
- adapter les procédures de gestion de crise afin de faire face aux situations de crise;
- développer et structurer la communication à l'attention de la population en situation de crise.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires qui est intervenu le même jour, il a estimé qu'il pourrait être utile de :

- développer davantage les analyses des risques, en insistant sur le fait que c'est dans cette optique que le CRC a décidé de créer une cellule spécifique;
- renforcer la communication des autorités à l'intention de la population en situation de crise;

- simplifier l'organisation des autorités compétentes en matière de gestion de crise et clarifier le rôle de chaque acteur;
- améliorer la qualité des informations qui sont diffusées afin qu'elles soient mieux comprises par leurs destinataires;
- définir un cadre décrétal fixant le rôle des autorités compétentes en matière de gestion de crise, en ce compris l'action du Gouvernement wallon;
- mener une réflexion globale pour identifier la méthode la plus adéquate pour que les autorités locales puissent avoir connaissance des services existants dont elles peuvent bénéficier.

## Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du 3 décembre 2021, Mme Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liège, a notamment considéré qu'il pourrait être utile :

- d'intégrer dans les PPUI la gestion des barrages à l'échelon provincial, tout en soulignant que des initiatives ont déjà été prises pour ce faire;
- de sensibiliser davantage la population aux enjeux liés à la gestion de crise et prévoir des mécanismes similaires à ceux qui existent en France et en Suisse;
- de développer davantage la culture du risque en Belgique;
- de veiller à ce que les bourgmestres puissent être accompagnés d'agents compétents qui puissent bien maîtriser le système de l'ICMS;
- de renforcer les formations et les exercices des autorités locales.

#### M. Michaud, Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky

Lors de son exposé du 17 décembre 2021, M. Michaud, Chef-adjoint de département et Chef de projet au Bureau Stucky, a cité les principales recommandations établies par le rapport Stucky:

- améliorer la prise en compte des données météorologiques et des prévisions hydrologiques produites par la Direction de gestion hydrologique du SPW MI:
- étudier et analyser en détails le risque d'inondations par ruissellement afin de mieux le comprendre;
- mener une réflexion sur la résilience des ouvrages hydrauliques ainsi que sur les cartes d'aléas d'inondations en sorte de pouvoir tenir compte des risques liés au réchauffement climatique;
- pouvoir reconstituer un événement en ayant recours à différentes approches;
- pouvoir contextualiser un événement en tenant compte de sa localisation, son intensité et sa durée;

- établir des « plans d'alarme en cas d'inondation » complémentairement à ce que prévoient les plans généraux d'urgence et d'intervention (PGUI) et le Plan de prévention et lutte contre les inondations et leurs effets sur les sinistrés (PLUIES) notamment en sorte de tenir compte des cartes d'aléas d'inondations et de l'atteinte des seuils d'alertes;
- unifier les données hydrologiques collectées en Wallonie via les systèmes Aqualim et WA-CONDAH afin que les autorités compétentes puissent disposer d'un seul et même outil;
- renforcer les stations de mesures hydrométriques;
- prévoir que la gestion des cours d'eau situés en Wallonie soit assurée par une seule et même autorité.

Il a également déclaré qu'il lui semblait utile de prévoir que les permis d'urbanismes qui sont octroyés puissent tenir compte des cartes d'aléas d'inondations en vigueur.

Il a aussi considéré qu'il pourrait être envisagé de prévoir des espaces suffisamment importants ayant pour tâche spécifique de stocker des volumes d'eau en amont des zones urbanisées.

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, il a estimé partagé l'idée qu'il pourrait être utile de tenir davantage compte des risques liés au réchauffement climatique.

Il a aussi considéré qu'il pourrait être envisagé d'améliorer la coopération entre les différents pays concernés par un phénomène météorologique.

## Mme Fallon, Responsable du centre de recherche SPIRAL à l'ULiège

Dans le cadre de son exposé du 17 décembre 2021, Mme Fallon, Responsable du centre de recherche SPIRAL à l'ULiège, qui a contribué à l'étude indépendante menée par le bureau Stucky suite à l'appel d'offre de M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures pour les aspects liés à l'analyse de la gestion opérationnelle de la gestion des crises, a notamment considéré qu'il pourrait être envisagé de :

- créer des plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) à l'échelon provincial concernant spécifiquement les situations d'inondations et qui puissent tenir compte de la gestion des barrages;
- intégrer dans les plans généraux d'urgence et d'intervention (PGUI) communaux les risques liés à la gestion des barrages;
- utiliser davantage les réseaux sociaux pour diffuser des informations utiles à l'intention de la population;
- développer davantage la culture du risque en Belgique.

Lors de l'échange de vues avec les commissaires qui a eu lieu le même jour, elle a formulé les recommandations suivantes :

améliorer le traitement des messages d'alerte en révisant l'organisation interne des services qui dif-

- fusent et reçoivent de tels messages;
- mener une réflexion sur l'opportunité de charger la Région wallonne de missions spécifiques en matières de planification d'urgence et de gestion crise en impliquant les autorités fédérale et provinciale en sorte de pouvoir clarifier le rôle de chaque intervenant;
- créer un PGUI relatif à la gestion des barrages en collaboration avec les autorités fédérale et provinciale;
- permettre aux acteurs concernés de suivre des formations en matière de planification d'urgence et de gestion de crise;
- mener une réflexion quant à l'opportunité de rassembler les zones de police et les services de secours;
- professionnaliser l'usage du système de l'ICMS;
- modifier l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national en sorte de préciser le rôle des autorités régionales.

## M. Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis)

Lors de son exposé du 17 décembre 2021, M. Teller a notamment estimé qu'il serait utile de :

- trouver des mécanismes pour que les autorités de premier rang soient davantage équipées pour répondre aux citoyens;
- revoir le rôle des interlocuteurs humains et nonhumains (répondeur automatique avec choix multiple) pendant la crise et après la crise;
- mettre en place des mesures d'aménagement du territoire à l'échelle des bassins versants;
- définir comment construire dans les différentes zones d'aléa afin de mieux encadrer les constructions dans ces zones.

Lors de sa seconde audition, le 11 mars 2022, il a notamment mis en avant les éléments suivants relatifs à la gestion post crise :

- sans préjudice des responsabilités des assurances, il serait utile d'établir une procédure multidisciplinaire et échelonnée dans le temps afin de venir en aide aux victimes d'une catastrophe de grande ampleur sur tous les plans qui le nécessitent : logement, aide matérielle, aide administrative, soutien psychologique;
- il lui semble nécessaire de mettre en place des maraudes coordonnées, en lien avec les associations et acteurs de terrain, afin de prendre connaissance des besoins de tous les sinistrés, y compris les plus éloignés des institutions;
- il insiste sur la demande et le besoin des sinistrés

quant à l'organisation d'un hommage officiel aux victimes d'une catastrophe de grande ampleur, et aux bénévoles qui leur sont venus en aide.

#### M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)

Lors de son exposé du 14 janvier 2022, M. Willame, Directeur général du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) a notamment formulé plusieurs recommandations visant à améliorer le traitement de tels risques ainsi que la gestion de crise :

- mettre en place un système de garde permanent;
- améliorer la connaissance du terrain;
- renforcer les mécanismes de mobilisation des acteurs compétents;
- réviser les processus décisionnels;
- préciser les responsabilités de chaque acteur en sorte de clarifier la chaîne de commandement en situation d'urgence.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les parlementaires du même jour, il a déclaré qu'il lui semblait utile de :

- créer un mécanisme permettant d'anticiper le niveau du débit des eaux à des endroits précis;
- réaliser des modèles prévisionnels adaptés à la situation topographique des bassins versants, tout en précisant qu'un tel travail impliquerait la mobilisation de ressources supplémentaires;
- mener une réflexion avec les acteurs locaux afin de s'assurer que les caractéristiques des bassins versants soient bien prises en considération lors des calculs prévisionnels;
- charger le CRC d'identifier les différents types de risques en s'appuyant sur l'expertise de l'administration régionale;
- produire des analyses spécifiques par bassin versant ainsi que le fait déjà le Groupe Transversal Inondations (GTI).

#### M. Demelenne, Directeur de la Direction de coordination et d'appui déconcentré de Liège (DirCo Liège)

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 14 janvier 2022, M. Demelenne, Directeur de la Direction de coordination et d'appui déconcentré de Liège (DirCo Liège), a notamment estimé qu'il pourrait être utile de :

- développer davantage la culture du risque en Belgique;
- améliorer la communication à l'intention de la population afin qu'elle puisse comprendre les risques auxquels elle est exposée;
- mener une réflexion concernant les aides proposées bénévolement par les citoyens en situation de crise.

# M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures

Lors de son exposé du 21 janvier 2022, M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, a notamment considéré qu'il pourrait être utile de :

- veiller à pouvoir limiter les effets du changement climatique par des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) mais également d'adaptation des territoires et infrastructures pour protéger la population contre les impacts du changement climatique et des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents à venir;
- renforcer l'outil Hydromax en y intégrant davantage de variables. Il a souligné que des discussions ont lieu entre le SPW MI et l'Institut royal météorologique (IRM) afin d'envisager de telles améliorations pour augmenter la qualité et la précision des prévisions météorologiques et hydrologiques et qu'il est également envisagé de tenir compte des données communiquées par l'European Flood Awareness System (EFAS);
- mettre en place un cadre légal pour le contrôle externe des barrages au niveau de leur sécurité et de leur gestion;
- améliorer la communication et la coopération entre acteurs y compris par la création de PPUI liés aux barrages réservoirs dans chaque province concernée:
- prévoir une réserve plus importante et augmenter les capacités de restitution d'eau des barrages tout en préservant les besoins en eau potable y compris pour faire face aux sécheresses.

Il a souligné qu'une série de ces recommandations et améliorations étaient déjà en cours d'étude ou de mise en oeuvre.

Dans le cadre de l'échange de vues avec les commissaires du même jour, il a estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- renforcer la lisibilité des messages d'alertes de crue diffusés plutôt que d'émettre automatiquement de tels messages;
- améliorer la communication entre les acteurs compétents mais éviter le surplus d'informations;
- mener une réflexion globale sur l'organisation du SPW en sorte d'identifier des pistes d'amélioration.

Il a également signalé que le rapport du bureau Stucky - qu'il a commandité suite aux événements pour disposer d'une analyse indépendante sur la gestion des voies hydrauliques et de recommandations d'experts pour tirer les leçons de la crise - était disponible et couvrait des recommandations liées à différentes compétences et niveaux de pouvoir, et ce notamment en raison de l'audition de sinistrés dans le cadre de l'étude qui se sont exprimés de manière globale.

#### Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal

À l'occasion de son exposé du 28 janvier 2022, Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, a notamment recommandé de :

- réviser les dispositions légales applicables;
- adapter les plans d'urgence afin de coordonner davantage les acteurs compétents, notamment concernant la problématique de la gestion des déchets;
- développer une stratégie commune en matière de gestion des cours d'eau;
- améliorer les outils de mesure afin de mieux anticiper les périodes de crues;
- évaluer la vulnérabilité de la Wallonie en matière environnementale en sorte d'identifier les mesures utiles à prendre pour pallier les risques qui y sont liés;
- développer davantage la culture du risque en Wallonie:
- adapter les plans d'action aux risques liés aux phénomènes climatiques extrêmes;
- modifier les PGRI.

Lors de l'échange de vues qui est intervenu le même jour, elle a déclaré qu'il pourrait être utile de :

- modifier l'organisation de la gestion des cours d'eau en Wallonie afin d'améliorer la coordination des acteurs concernés;
- mener une réflexion globale sur l'état des sols ainsi que sur l'aménagement du territoire, en particulier dans les zones agricoles et urbaines;
- étudier l'opportunité d'adopter une stratégie visant à faire face aux situations de sécheresse;
- intensifier le dialogue entre le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) d'échanger et la SWDE concernant les mesures à prendre en matière de gestion des barrages;
- organiser une réunion entre les différents acteurs locaux pour identifier la meilleure manière pour améliorer la gestion des déchets et des eaux.

#### M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau

À l'occasion de l'échange de vues avec les commissaires du 28 janvier 2022, M. Grégoire, Commandant de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne-Plateau, a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

réviser l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national en sorte d'encadrer la mise en place d'un poste de commandement opérationnel chargé de co-

- ordonner les interventions sur le terrain et d'informer les autorités compétentes;
- renforcer la coordination des acteurs de terrain notamment en créant un centre de commandement opérationnel;
- habituer les acteurs concernés à utiliser l'ICMS qui a bien fonctionné au cours des événements;
- développer davantage la culture du risque;
- d'améliorer les outils cartographiques.

#### M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Lors de l'échange de vues avec les parlementaires du 28 janvier 2022, M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, a notamment indiqué que :

- les plans de secteur ont été mis en place, en Wallonie, dans les années 1970 et 1980 et qu'à cette époque, la problématique des inondations n'était guère prise en compte et les révisions intervenues n'ont été que ponctuelles;
- 86,5 % du bâti wallon a été construit avant 1999, soit avant l'entrée en vigueur du CWATUP qui a intégré, pour la première fois, le risque inondations dans la réglementation.

Il a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- modifier la manière dont sont gérés les bassins versants en tenant compte de l'ensemble des enjeux qui y sont liés;
- créer des zones dites « d'immersion temporaire » destinées à limiter l'écoulement de flux d'eau;
- octroyer des compensations concernant les bâtiments situés en zones à risques et sur lesquelles il ne pourra pas être procédé à de nouvelles constructions;
- prévoir des aménagements spécifiques sur les bâtiments existants en sorte de protéger davantage certaines parties de ceux-ci qui seraient davantage exposées aux risques d'inondations;
- veiller, pour l'avenir, à ce qu'il ne soit pas possible de déroger aux avis émis par la Cellule GISER lorsque ces derniers sont négatifs;
- encourager la verdurisation et la perméabilisation des sols afin de limiter les risques d'inondations.

# M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon

Lors de son exposé du 11 février 2022, M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon, a notamment estimé qu'il pourrait être envisagé de :

- développer davantage la culture du risque en Wallonie dans le cadre des compétences régionales;
- adopter un décret qui puisse fixer les missions qui reviennent au CRC;
- changer l'appellation du CRC afin que son nom soit cohérent avec les tâches qui lui incombent;
- éviter la création de nouvelles structures et privilégier la réforme des outils régionaux existants;
- prévoir que le Directeur du CRC modifié, en cas de crise, assume une fonction de manager de crise.

Il a également considéré qu'il pourrait être utile de charger le CRC de :

- alerter et informer 24 heures du 24 et 7 jours sur 7 les autorités compétentes en assurant la diffusion de l'ensemble des données utiles;
- veiller à ce que les services régionaux compétents soient préparés pour faire face aux situations de crise;
- produire une analyse de risque sur les compétences régionales;
- être le point de contact unique de la Région wallonne pour les acteurs compétents en matière de sécurité, pour la planification d'urgence ou lors d'alertes et de situations de crise;
- mettre à disposition l'expertise recueillie auprès des divers services du Service public de Wallonie (SPW) et des unités d'administration publique

(UAP);

- évaluer et coordonner les actions des services régionaux en cas de crise;
- établir des rapports techniques circonstanciés nécessaires à la reconnaissance des évènements en tant que calamités naturelles publiques;
- veiller à ce que les acteurs compétents échangent les informations utiles dont ils ont connaissance et partagent les ressources dont ils disposent;
- promouvoir la prise en compte du risque auprès des acteurs régionaux et locaux dans certaines thématiques;
- encourager le suivi de bonnes pratiques et de retour d'expérience de gestion de crise;
- soutenir l'organisation d'exercices et des débriefings associés;
- communiquer les informations utiles en respectant la répartition des compétences en la matière.

Il a aussi partagé l'idée qu'il pourrait être envisagé de réviser l'organisation interne du SPW en sorte de confier à son Secrétaire général un pouvoir hiérarchique sur les directeurs généraux pour aligner la mise en oeuvre des objectifs transversaux, en particulier en gestion de crise et pour toute politique contenue dans la DPR ou décidée par le Gouvernement et ce pour créer la nécessaire transversalité et la cohérence entre les métiers du SPW.

### VI. ÉCHANGE DE VUES

En sa réunion du 24 mars 2022, la Commission a analysé les informations qu'elle a recueillies lors des auditions auxquelles elle a procédé, afin de préparer des recommandations permettant de répondre, dans le cadre des matières ressortissant à la Région wallonne, aux défis liés aux causes et à la gestion des risques d'inondation dans un contexte d'adaptation climatique.

À cette occasion, le Groupe PTB a regretté ne pas avoir été associé à la rédaction des recommandations des autres groupes.

M. Liradelfo souligne que les événement terribles qui ont eu lieu en Wallonie ont causé la mort de 39 personnes.

Il indique qu'il était particulièrement important pour son groupe politique qu'une commission d'enquête parlementaire puisse se réunir afin d'identifier les causes de ces événements.

Il précise que les membres de son groupe se sont investis sérieusement dans le travail de la commission et souhaite pouvoir apporter des amendements aux propositions formulées par les autres groupes politiques.

**M. Frédéric** estime que tous les membres de la commission ont été touchés par les événements qui ont eu lieu et ont conscience de l'ampleur des dégâts observés.

Une part importante de la population souffre encore de la situation et il considère que la responsabilité des membres de la commission est d'en tenir compte.

Il souligne que la volonté a été d'identifier les mesures utiles à prendre pour l'avenir.

Il salue l'implication des membres dans le travail de la commission afin de faire la lumière sur les événements et dans la formulation des recommandations utiles pour l'avenir.

Il plaide pour que les recommandations proposées par les groupes PS, MR, Ecolo et Les Engagés puissent être adoptées à l'unanimité.

Il lui semble que certaines préoccupations du Groupe PTB sont visées par ces recommandations, notamment pour ce qui concerne l'entretien et la gestion des cours d'eau ainsi que la coopération entre l'Institut

royal météorologique (IRM) et les autorités régionales et affirme qu'il entend être attentif à la réelle mise en oeuvre des recommandations par le Gouvernement.

Il souligne que les problématiques liées à l'action des compagnies d'assurances dépassent le cadre du mandat de la commission et que le Gouvernement est régulièrement interrogé à ce sujet lors des réunions de commissions parlementaires permanentes.

M. Hazée déclare que l'objectif poursuivi par la Commission a été de comprendre la situation et de formuler des recommandations.

Il considère que le travail mené dans ce cadre a été sérieux et que chaque groupe politique a pu y contribuer.

Il partage l'idée que la responsabilité des membres est de tirer les enseignements utiles pour l'avenir.

Il indique que les recommandations déposées par les groupes PS, MR, Ecolo et Les Engagés concernent notamment :

- les prévisions météorologiques;
- le Centre régional de crise;
- la gestion de crise et des barrages;
- la coopération entre l'IRM et le Service public de Wallonie (SPW).

Il précise qu'il a été nécessaire de respecter la répartition des compétences au sein de l'État en tenant compte du fait que certaines matières peuvent être partagées entre l'autorité fédérale et les Régions. À cet égard, il souligne que le travail qui a été réalisé l'a amené à estimer qu'il ne serait pas utile d'attribuer à la Région wallonne des compétences en matière de gestion de crise.

D'une manière générale, il déclare que les recommandations déposées n'ont pas pour but de proposer une révision de la répartition des compétences au sein de l'État et précise que la possibilité de procéder à une telle révision relève de la responsabilité de l'autorité fédérale.

Il assure que la vérification de la mise en oeuvre des recommandations par le Gouvernement wallon sera effectuée, notamment au travers du contrôle parlementaire.

M. Desquesnes souligne l'ampleur des dégâts qui ont découlé des inondations et considère que le travail accompli a été sérieux. Il lui paraît important que les parlementaires soient à la hauteur des enjeux liés aux événements qui ont eu lieu.

Il souligne que son groupe a souhaité respecter le cadre du mandat de la commission et déclare tenir particulièrement à ce que les mesures qui seront prises par les autorités dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations soient efficaces.

Il ne lui semble pas qu'il revienne au Parlement de se positionner sur l'opportunité de procéder à une révision de la répartition des compétences au sein de l'État. Il assure que la volonté est de contrôler le Gouvernement grâce aux prérogatives parlementaires dont disposent les députés afin de vérifier la mise en oeuvre des recommandations par les autorités concernées.

**M.** Mugemangango déclare que le travail qui a été mené par la commission a été important.

Il estime que certaines recommandations formulées par les groupes PS, MR, Ecolo et Les Engagés sont intéressantes et que leur mise en oeuvre pourrait être utile.

Il indique que la préoccupation de son groupe est l'efficacité des mesures qui seront prises par les autorités en suite de l'adoption des recommandations afin de changer la vie des ménages wallons.

Il souligne que certaines questions qu'il se posait ont trouvé réponse en suite des échanges informels qu'il a eus avec les auteurs des recommandations.

Cependant, certaines de ses préoccupations subsistent qui concernent principalement :

- la répartition des compétences au sein de l'État, notamment entre l'IRM et les autorités régionales;
- le manque de prévision de financement pour assurer la mise en oeuvre des recommandations;
- l'absence de recommandations concernant les enjeux liés à l'action des compagnies d'assurances;
- l'attention insuffisante accordées à la problématique de la gestion des cours d'eau, en particulier concernant la charge financière que représente cette gestion pour les pouvoirs communaux.

**Mme Laruelle** déclare que la Commission a procédé à de nombreuses auditions et que la volonté n'a pas été de désigner des coupables mais d'identifier les causes des événements qui ont eu lieu.

Elle souligne que les recommandations formulées ont pour but d'éviter que des événements similaires puissent à nouveau se produire.

Elle précise que ces recommandations visent notamment à :

- renforcer la communication en situation de crise, en particulier concernant les ordres d'évacuation;
- développer une culture du risque à la fois pour la population et les services compétents;
- améliorer la prise en compte des prévisions météorologiques;
- prévoir que les bourgmestres suivent des formations en matière de planification d'urgence.

Elle insiste sur le fait que si le Parlement peut fixer des objectifs à atteindre, la mise en oeuvre de ces derniers relève de la compétence du Gouvernement.

Il ne lui semble pas qu'il soit opportun de formuler des propositions en matière de répartition des compétences au sein de l'État.

**M. le Président** a rappelé que les groupes politiques ont été invités à déposer au secrétariat de la commission leurs contributions au rapport.

Les groupes PS, MR, Ecolo et Les Engagés ont déposé une liste commune de recommandations qu'ils ont présentées lors de la réunion du 24 mars 2022.

Le Groupe PTB a également déposé une liste de recommandations ainsi que des propositions de modifications à la liste commune déposée par les groupes PS, MR, Ecolo et Les Engagés.

#### VII. RECOMMANDATIONS

Les inondations de juillet 2021 ont dramatiquement renforcé la prise de conscience de la réalité du dérèglement climatique et de son abrupte proximité : le dérèglement climatique n'est pas une problématique réservée aux générations de demain ou aux contrées lointaines mais constitue un enjeu du temps présent et de notre continent.

Les inondations mettent en relief la nécessité de renforcer et accélérer, d'une part, la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et, d'autre part, l'adaptation de nos territoires, nos infrastructures, nos institutions, nos systèmes et notre société afin de protéger la population des dérèglements climatiques en cours et à venir.

Il nous faut calibrer l'ensemble des politiques publiques à la hauteur des catastrophes auxquelles il est possible de s'attendre et à la hauteur du risque défini.

Les auditions et les informations reçues par la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie amènent à formuler les recommandations qui suivent.

#### 1. PRÉVISIONS ET ALERTES MÉTÉOROLO-GIQUES ET HYDROLOGIQUES

#### European flood awareness (EFAS)

- 1. Concernant l'usage du *European Flood Awareness System* (EFAS) par le Service Public de Wallonie (SPW):
- engager résolument la Wallonie dans le réseau européen constitué par l'EFAS et ses différents outils;
- intégrer l'usage de l'ensemble des outils proposés par l'EFAS (alertes formelles et informelles «flood» et «flash flood» et «Map viewer») dans les procédures du SPW;
- charger le SPW, conformément aux conditions d'accès à l'EFAS signées le 23 février 2015 par la Région wallonne, de formuler régulièrement des évaluations à l'EFAS sur la qualité de ses prévisions:
- participer aux réunions annuelles et aux formations nécessaires;
- partager avec l'EFAS Dissemination Centre les données des stations pluviométriques et les autres outils de mesure qui peuvent l'être.

2. Concernant *Copernicus Emergency Management Service*, réduire le délai d'envoi de l'image produite par satellite aux autorités compétentes.

#### Institution royal météorologique (IRM)

- 3. Développer et renforcer le partenariat entre le Service Public de Wallonie (SPW) et l'Institut Royal Météorologique (IRM) afin principalement :
- de renforcer les capacités de modélisation météorologique pour bénéficier de prévisions météorologiques à la maille la plus fine possible et ce en progressant dans la prévision et l'intégration des pluies dites convectives (intenses et concentrées);
- d'assurer la connaissance mutuelle des outils et données et leur interopérabilité;
- d'organiser la communication par l'IRM au SPW de la liste exacte des communes concernées par ses avertissements;
- de solliciter la création d'un produit de l'IRM analysant l'impact plus détaillé des prévisions météorologiques sur les sous-bassins versants comprenant un barrage.
- 4. Améliorer les conditions et le séquençage d'utilisation des codes d'alerte de l'IRM afin de pouvoir déclencher des alertes jaunes, oranges et rouges sans attendre 48 heures, 24 heures ou 12 heures, en cas de risque d'événements météorologiques de nature ou d'ampleur exceptionnelles.
- 5. Adapter les modèles de prévisions météorologiques aux modèles climatologiques prospectifs.

#### Direction de la Gestion Hydrologique du Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (DGH SPW MI)

- 6. Afin d'améliorer la capacité de prévision et de communication de la Direction de la Gestion Hydrologique du Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (DGH SPW MI), il est recommandé:
- d'intégrer progressivement dans le modèle de prévision hydrologique « HydroMax » les prévisions météorologiques du *European Centre for Medium-Range Weather Forecasts* (ECMWF) et les données issues des cours d'eau non navigables (Aqualim);
- de renforcer les capacités de modélisation hydrolo-

- gique en prenant en compte un facteur de risque plus grand lié à l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes;
- d'intégrer l'ensemble des cours d'eau dans le système d'alarme et d'alerte de la DGH SPW MI ainsi que la problématique du ruissellement;
- d'opérationnaliser le projet « Walhydro » en regroupant ainsi, au sein d'une même base de données, l'ensemble des données pertinentes en matière d'inondations gérées par le SPW, et en intégrant les réseaux « Aqualim » et « Wacondah » pour créer un réseau métrologique unique;
- de disposer des outils disponibles pour ouvrir l'ensemble des produits fournis par l'Institut Royal Météorologique (IRM) et le *European Flood Aware*ness System (EFAS) au SPW et aux autres autorités régionales;
- de développer des modèles d'alarme spécifiquement liés aux phénomènes de « flash flood »;
- d'appliquer la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public aux données utilisées et générées par Walhydro et HydroMax et de rendre ces données accessibles pour les gestionnaires et les autorités publiques et, dans la mesure du possible, pour les citoyens;
- d'étudier et analyser dans le détail le risque d'inondation par ruissellement afin de mieux comprendre ses processus de fonctionnement dans les vallées (détermination de couloirs préférentiels d'écoulement, etc.).
- 7. Clarifier et rendre publics la terminologie des codes et seuils de pré-alerte et d'alerte de crues afin de mieux rendre compte des risques d'événements hydrologiques d'une nature exceptionnelle. Dans ce cadre, réfléchir à la possibilité de lancer des pré-alertes ou alertes de crue sur la base des prévisions météorologiques sans attendre le résultat des prévisions hydrologiques.
- 8. Veiller à ce que la DGH SPW MI adresse une communication compréhensible, signifiante et directement exploitable aux autorités régionales et communales compétentes ainsi qu'à la population.
- 9. Établir un canevas de bulletin d'information, des messages de pré-alerte, d'alerte et concernant la situation des eaux (données chiffrées, degré de gravité), réalisé en coopération avec le Centre régional de crise (CRC-W) et l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW).
- 10. Opérationnaliser une modélisation plus précise des sous-bassins versants, afin de pouvoir traduire effectivement l'impact des crues sur le territoire, en ce compris l'impact de délestages éventuels en aval des barrages-réservoirs.
- 11. Améliorer les stations de mesures hydrométriques afin, d'une part, d'agrandir la gamme de mesure des

- débits avant une situation de défaillance et, d'autre part, d'augmenter leur résistance.
- 12. Améliorer la collaboration avec les services hydrologiques régionaux (bruxellois et flamand) et des pays limitrophes, notamment en apportant un point d'attention concernant les barrages et leurs impacts.
- 13. En concertation avec les médias, tant publics que privés, intégrer les données hydrologiques vulgarisées dans les bulletins météorologiques grand public en cas de prévision de crues et, le cas échéant, prévoir la diffusion de messages de pré-alertes et d'alertes.
- 14. Renforcer la capacité d'évaluation préliminaire des risques d'inondations visée par l'article 4 de la Directive 2007/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, en tenant compte, parmi les différents éléments de cette évaluation, de la description des inondations survenues dans le passé et ayant eu des impacts négatifs significatifs.

## Centre de la permanence d'exploitation (PEREX) 4.0

- 15. Finaliser rapidement l'opérationnalisation du Centre de la Permanence d'Exploitation (Perex) 4.0.
- 16. Concernant le mécanisme de veille active des cours d'eau et barrages, définir une phase spécifique à partir de laquelle la situation nécessite un mécanisme de permanence opérationnelle.
- 17. Intégrer dans les meilleurs délais la veille des seuils de préalerte et d'alerte hydrologiques au sein du Centre de la Perex 4.0.
- 18. Assurer progressivement une connectivité optimale à l'ensemble des sites sensibles régionaux.
- 19. S'assurer que le Centre de la Perex 4.0 est en mesure de visionner en temps réel des sites sensibles du réseau hydrologique wallon, en ce compris les barrages.

# 2. PRÉVENTION DES RISQUES ET GESTION DE CRISE

#### Culture du risque

- 20. Dans l'ensemble des procédures de gestion, de construction ou de rénovation des infrastructures publiques, tenir compte du risque d'aggravation des impacts liés aux phénomènes climatiques extrêmes.
- 21. Former davantage d'agents publics à la planification d'urgence et à la gestion de crise.
- 22. Développer davantage d'interactions entre les coordinateurs en planification d'urgence (PLANU), les conseillers en aménagement du territoire et urbanisme (CATU) et les fonctionnaires délégués.
- 23. Collaborer avec le Centre fédéral d'excellence pour le Climat dans ses travaux de coordination de pro-

grammes de recherche sur l'évolution des conditions météorologiques extrêmes dans le futur et développer, en association avec l'Organe de concertation pour l'analyse de la menance « Climat » (OCAM Climat) et les services fédéraux concernés, une expertise en termes de gestion des risques climatiques liés aux compétences régionales, particulièrement en ce qui concerne les inondations.

- 24. Créer une culture du risque au sein des services publics en coordination avec les différentes autorités en charge du secours.
- 25. Développer un plan d'urgence d'aide psychosociale en cas de crise majeure à l'attention des victimes et en assurer la coordination avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone.
- 26. Mettre en place une banque de données sécurisée reprenant les différents numéros d'urgence et l'ensemble des moyens disponibles, qui seront actualisés.
- 27. Créer une logistique efficace en matière d'aides, particulièrement en organisant les prêts et les dons de matériels, la possibilité de les entreposer dans un lieu prévu à cet effet, la mise à disposition de logements ainsi qu'un registre d'entreprises et d'organisations susceptibles d'apporter leur soutien en cas de crise majeure.
- 28. En coordination avec le Centre de crise national (NCCN), veiller à ce que des équipements efficaces et adéquats soient disponibles en permanence.
- 29. Dès l'émission d'un code jaune par l'Institut Royal Météorologique (IRM), appréhender la situation en approche et par équipes multidisciplinaires et effectuer des points réguliers sur l'évolution des informations.
- 30. Élaborer, en bonne intelligence avec les communes concernées, des cartes d'évacuation et de mise à l'abri lisibles, y compris en cas de délestage préventif, accompagnées d'un inventaire des sites pouvant accueillir les personnes évacuées.
- 31. Permettre la mutualisation des moyens en planification d'urgence à un niveau pluri-communal.
- 32. En parfaite cohérence avec les Plans généraux d'urgence et d'intervention (PGUI), effectuer régulièrement des exercices d'évacuation et de mise à l'abri de la population ainsi que des stress tests liés aux infrastructures sensibles, le cas échéant à un niveau pluricommunal.
- 33. Sur base des partenariats existants entre les fédérations de mouvements de jeunesse et les autorités publiques ainsi que sur les procédures et bonnes pratiques mises en oeuvre lors des inondations de juillet 2021, inclure dans les plans généraux d'urgence et d'intervention (PGUI) une procédure d'évacuation relative aux camps de vacances et de jeunesse et l'étendre, de façon adaptée, aux sites de camping et habitations permanentes.
- 34. Encadrer la participation citoyenne dans la planifi-

- cation et la gestion d'urgence, en créant une réserve de citoyens volontaires au niveau local et en analysant la possibilité juridique de couvrir par une assurance les interventions de ces volontaires en cas de crise.
- 35. Offrir à des points de contact de quartier la possibilité d'avoir une formation de base permettant de les familiariser à la culture du risque.
- 36. Créer un cadre permettant une organisation avec les bénévoles, pendant et après la catastrophe, et mettre à disposition les lieux et le matériel nécessaires pour rendre cette aide efficace.
- 37. Formaliser la délégation pour absence (applicables aux bourgmestres, gouverneurs de province, fonctionnaires, etc.) sur la base de critères préalablement définis ainsi que sur l'étendue de la délégation.
- 38. S'assurer que l'ensemble des coordonnées de contact des personnes désignées par délégation sont bien transmises aux autorités supérieures et aux différents responsables des corps d'intervention.
- 39. Organiser une reconnaissance officielle des événements dramatiques des inondations de juillet 2021 et de leurs victimes ainsi que des bénévoles qui leur sont venus en aide.
- 40. Structurer un travail de mémoire des inondations et sa diffusion afin d'assurer dans la durée la sensibilisation aux risques d'inondations.

#### Centre régional de crise (CRC-W)

- 41. Adopter un décret relatif au Centre régional de Crise de Wallonie (CRC-W) ayant pour objectifs d'en clarifier les rôles et les missions, d'en moderniser le fonctionnement et d'en faire la porte d'entrée unique des services régionaux en matière d'expertise du risque. Complémentairement, préciser les missions du Collège des Gouverneurs wallons ainsi que son articulation avec le CRC-W.
- 42. Une fois par législature, publier un rapport décrivant l'état d'anticipation et de préparation des réponses de la Wallonie face aux risques naturels ou à la survenance d'accidents majeurs.
- 43. Renforcer le rôle du CRC-W en tant qu'interlocuteur de référence pour les gestionnaires de crise, lorsqu'une phase de crise est déclenchée à l'échelon local, provincial ou fédéral.
- 44. Clarifier, par le biais de protocoles de collaboration, les chaînes de communication et de responsabilité entre le CRC-W, les services du SPW et des unités d'administration publique (UAP) qui peuvent être mobilisés.
- 45. Optimaliser le rôle du CRC-W en tant que coordinateur de mobilisation de l'expertise et des ressources liées aux risques, notamment par le biais de la mise sur pied de groupes multidisciplinaires, à l'image de la Cellule d'Expertise (CELEX), afin de favoriser la communication entre les acteurs concernés, et en traduisant

- de manière facilement compréhensible et exploitable ces expertises pour les acteurs de terrain.
- 46. Préciser le rôle du CRC-W et des acteurs de la gestion de crise Centre de crise national (NCCN), gouverneurs de province, communes en matière, entre autres, de lutte contre les « fake news », d'activation du *Copernicus Emergency Management Service* et de coordination de l'utilisation des images aériennes disponibles.
- 47. Modifier la dénomination du CRC-W pour qu'elle corresponde mieux à son rôle de centre du risque et d'expertise et d'appui à la gestion de crise.
- 48. En situation de crise ou de phase provinciale ou fédérale, placer le CRC-W sous l'autorité directe du Secrétaire général du SPW, ce dernier disposant, en coordination avec les Directions générales concernées du SPW, d'un pouvoir d'injonction.
- 49. En temps de crise, prévoir que le Secrétaire général du SPW puisse avoir connaissance des injonctions ministérielles données aux directeurs généraux.
- 50. Dans la chaîne de diffusion de messages d'alerte des crues, prévenir l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau (producteurs et distributeurs d'eau, épurateurs, services de démergement, ...).
- 51. Former le personnel du CRC-W à vulgariser les informations qu'il reçoit et doit répercuter.
- 52. Donner d'initiative, à toutes les communes, accès aux communications du CRC-W, en complément de la possibilité d'abonnement.
- 53. Confier au CRC-W la présidence et le pilotage du Groupe Transversal Inondations (GTI).
- 54. Lorsqu'une crise impliquant les compétences régionales wallonnes a un impact sur les compétences communautaires, prévoir la présence au sein du CRC-W d'un représentant de ces entités.
- 55. Octroyer un statut officiel au GTI en tant qu'organe de pilotage stratégique et coordonné des Plans de gestion des risques d'inondations (PGRI) au niveau du Gouvernement, en précisant notamment son rôle, ses missions et sa composition et en élargissant son champ d'action à la préparation de la gestion de crise pour une amélioration de la coordination entre les membres du GTI.
- 56. Préciser la mission du GTI en ce qui concerne la prévention des inondations par débordement et ruissellement
- 57. Confier au GTI la présentation d'un rapport par législature au Parlement sur deux volets : l'activité du GTI, d'une part, et le suivi de chacune des mesures du PGRI, d'autre part.

# Les gestionnaires de crise (Fédéral, Province, Commune)

- 58. Dans le cadre de l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national, solliciter de l'Autorité fédérale la clarification du commandement dans la gestion de crise. Déterminer clairement les mécanismes de coopération entre différentes entités dans l'hypothèse d'une succession de déclenchement de phases d'urgence. Rappeler le rôle et la responsabilité de chaque intervenant dans chaque phase d'urgence (NCCN, Centre de crise provincial, Centre de crise communal).
- 59. Intégrer une formation complète à la gestion de crise pour les personnes responsables dans la chaine de commandement.
- 60. Organiser la formation, à rythme régulier, de l'ensemble des membres des collèges communaux à la planification d'urgence et la gestion de crise et rendre obligatoire cette formation pour les bourgmestres, en ce compris les faisant fonction. Inclure dans les formations les éléments de compréhension et d'interprétation des alertes reçues dans le cadre de la gestion de crise.
- 61. Rendre obligatoire la formation à la planification d'urgence et à la gestion de crise pour les coordinateurs en planification d'urgence (PLANU) et les agents qui les remplacent, clairement désignés, pour les gouverneurs de province et les commissaires d'arrondissement, ainsi que pour les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des communes et provinces, et pour le Secrétaire général et les directeurs généraux du SPW. Inclure, dans les formations des agents communaux et des élus, les éléments de compréhension et d'interprétation des alertes reçues dans le cadre de la gestion de crise.
- 62. Mettre sur pied, à une échelle pluri-communale, le partage d'expériences et de bonnes pratiques et facilitant, le cas échéant, la mutualisation et le remplacement des agents compétents en matière de PLANU.
- 63. Intégrer la gestion des risques liés aux sites dangereux ainsi que la lecture et la compréhension de données liées aux risques dans les formations des PLANU.
- 64. Organiser des formations au portail national de sécurité *Incident & Crisis Management System (ICMS*) pour les acteurs concernés et identifier rapidement le responsable de ces formations.
- 65. Diffuser les règles d'utilisation de l'ICMS préalablement et de manière claire aux parties prenantes.
- 66. Rappeler le rôle de l'ICMS, des gouverneurs de province et du NCCN dans la chaine de commandement.
- 67. Analyser la pertinence des informations à introduire dans l'ICMS.

- 68. Intégrer systématiquement les gestionnaires de barrages dans le système ICMS lorsque ceux-ci sont concernés directement ou indirectement.
- 69. Formaliser et systématiser l'organisation de débriefings et de retours d'expérience des gestionnaires de crise, en ce compris avec les structures de soutien et d'expertise (CRC-W, GTI, etc.), afin de pouvoir tirer les enseignements des événements rencontrés et les intégrer dans le processus d'élaboration des Plans de gestion des risques d'inondations (PGRI).
- 70. En matière d'alerte et de communication d'urgence :
- généraliser l'utilisation de l'outil « BE-Alert » par les autorités locales;
- augmenter le taux d'inscription de la population à BE-Alert;
- améliorer un réseau radio « Astrid », « Blue Light Mobil » ou similaire accessible aussi pour les autorités locales (coordinateur planification d'urgence » (PLANU) et/ou bourgmestre); complémentairement, développer toute ressource alternative permettant d'assurer une communication entre services en cas de saturation ou défaillance des réseaux des opérateurs téléphoniques, du réseau électrique et d'Internet. Lors de la transmission d'une information cruciale, l'émetteur doit vérifier la réception du message par le destinataire. Paramétrer l'échelle de gravité des circonstances et hiérarchiser les listes de numéros selon cette échelle.
- 71. Organiser une communication de crise centralisée et uniformisée qui parvienne au destinataire dans les trois langues nationales.
- 72. Assurer, sur les réseaux sociaux, une communication large et efficace en période de crise pour permettre l'adhésion de la population aux mesures envisagées et lutter contre les « fake news ».
- 73. En plus de l'arsenal existant, des médias et des réseaux sociaux, établir une démarche de communication de terrain telle que, par exemple et selon les cas :
- la constitution d'un réseau de points de contact par quartier et, le cas échéant, son activation en cas de crise;
- l'utilisation de haut-parleurs dans les quartiers;
- le porte-à-porte;
- les sirènes.
- 74. Sans remise en cause de l'articulation entre les différents acteurs, demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin de :
- évaluer le mode de fonctionnement entre le Centre de crise national (NCCN) et les centres de crise provinciaux afin de fluidifier la transition lors du passage d'un niveau de gestion de crise à un autre;
- faciliter l'utilisation des moyens du NCCN lors d'une phase de crise provinciale ou d'une phase de

- crise communale;
- renforcer la coopération du NCCN avec les services des gouverneurs de province et les communes;
- développer au niveau du NCCN une mission d'appréhension des risques climatiques et environnementaux au même titre que les risques majeurs déjà pris en compte par le NCCN;
- renforcer le rôle du NCCN dans la mobilisation et la mise à disposition d'une expertise spécialisée auprès des autres niveaux de gestion de crise.
- 75. Actualiser chaque Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) au moins tous les six ans, en incluant une concertation supra-locale. Généraliser dans chaque commune la prise en compte de l'enjeu des inondations dans l'élaboration de son PGUI, incluant une identification des chaînes de communication, un plan de communication de crise et un plan de mise à l'abri et d'évacuation en fonction de la localisation des risques.
- 76. Clarifier les interlocuteurs destinataires (mandataires et/ou agents) des messages d'alerte et d'avertissement du NCCN et du CRC-W.
- 77. Assurer une capacité pour les gouverneurs de province à mobiliser, en cas de crise majeure, une réserve de personnel parmi les agents de l'administration provinciale.
- 78. Organiser, à partir des services des gouverneurs de province, une mise à jour régulière et effective des coordonnées d'urgence des autorités locales et acteurs de la gestion de crise.
- 79. Évaluer le mode de déploiement et de fonctionnement des postes de commandement opérationnel (PC Ops) pour une crise qui touche plusieurs zones de secours.
- 80. Identifier un ou plusieurs locaux rapidement aménageables où peut se réunir la Cellule communale de crise en toute sécurité et commodité.
- 81. Demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin qu'il prévoit une procédure claire d'urgence interzones et fixant quel commandant de zone de secours dirige les opérations.
- 82. Prévoir la transmission des ordres du jour et des procès-verbaux des réunions des Collèges de zones de secours aux gouverneurs de province.
- 83. Évaluer la structuration territoriale des zones de secours, en concertation avec les autorités locales.
- 84. Demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin qu'il poursuive la réflexion sur la possibilité de réduire le nombre de zones de secours.

#### 3. LES BARRAGES ET OUVRAGES D'ART

#### Cadre légal

- 85. Créer un cadre légal pour la gestion et la sécurité des barrages-réservoirs publics et privés situés en Wallonie, ainsi que pour leur contrôle externe ayant pour objectif de :
- garantir la sécurité des ouvrages en tout temps;
- assurer un fonctionnement optimal des infrastructures, équipements et outils utilisés en fonction des missions attribuées (sécurité, rserve d'eau potable, écrêtage, étiage, production d'énergie, loisirs);
- formaliser des procédures et priorités claires pour les agents opérationnels;
- organiser les modalités d'un contrôle régulier (fiches techniques d'inspection et stress tests externes);
- organiser les modalités d'un dialogue entre les gestionnaires des barrages-réservoirs de Wallonie.
- 86. Sans attendre l'établissement de ce cadre légal, organiser dans les meilleurs délais un audit externe des barrages-réservoirs.
- 87. Consacrer le principe de ces audits externes au minimum une fois tous les 5 ans, incluant l'organisation de stress tests.
- 88. Prendre en compte, dans le cadre réglementaire, des avis et recommandations émis par la Commission internationale des grands barrages (CIGB), notamment des cartes d'inondation en aval des ouvrages en cas de défaillances.

#### Gestion des barrages et ouvrages d'art

- 89. Modéliser les parties du bassin versant en amont des barrages afin de pouvoir estimer de façon plus fine et en temps réel les besoins à couvrir par la réserve d'empotement des barrages-réservoirs.
- 90. En concertation avec la Société wallonne des eaux (SWDE) :
- rendre la gestion des barrages-réservoirs plus dynamique, avec une réserve d'empotement évolutive en fonction des moments de l'année, des prévisions et des données météorologiques et hydrologiques, ainsi qu'un renforcement des possibilités de manoeuvre de la part des gestionnaires;
- revoir en conséquence le contrat de gestion de la SWDE, la convention entre la SWDE et le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) et les notes de manutention des différents barrages-réservoirs.
- 91. Autoriser le Service Public de Wallonie (SPW) à imposer par injonction à la SWDE et à tout gestionnaire de barrage ou exploitant de centrale électrique, un turbinage immédiat en situation de crise.

- 92. Dans le même cadre, revoir la méthode de calcul du volume entrant (BT) pour y inclure les facteurs liés à l'environnement (ruissellement, saturation des sols) et aux prévisions.
- 93. Concernant les modèles prévisionnels propres à la gestion des barrages :
- équiper les barrages d'outils de prévision permettant au gestionnaire de réaliser des prévisions crédibles de l'impact du ruissellement sur la gestion de l'ouvrage;
- développer un modèle mathématique permettant d'estimer le volume d'eau entrant dans l'ouvrage en fonction de prévisions météorologiques et d'un ruissellement donné.
- 94. Modéliser l'impact de lâchers de barrage sur le bassin versant en aval, en intégrant également l'impact du ruissellement sur les bassins versants et actualiser sur cette base les informations de la note de manutention sur la célérité de l'onde de crue.
- 95. Préciser le mécanisme de décision relatif à la gestion anticipative et au délestage des barrages-réservoirs en cas d'avertissement, de pré-alerte ou d'alerte de crue afin qu'il fasse l'objet d'une concertation de l'agent gestionnaire du barrage avec la Direction des barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (DBR SPW MI), la DGH SPW MI et leur hiérarchie, lorsque le barrage est géré directement par le SPW. Une procédure de concertation sera mise en oeuvre concernant les concessionnaires des barrages privés.
- 96. Intégrer dans la gestion des barrages un plan d'alarme prévoyant une montée en puissance selon différents niveaux d'alarmes avec des règles à respecter pour chaque niveau afin de clarifier le rôle des gestionnaires des barrages.
- 97. En cas de crise, prévoir un mécanisme de permanence opérationnelle pour la gestion des barrages-réservoirs.
- 98. Étudier l'opportunité et les effets potentiels d'une interconnexion entre les barrages.
- 99. Étudier les possibilités d'adapter les aménagements en aval des barrages-réservoirs afin d'augmenter la capacité de restitution en cas de nécessité.
- 100. Analyser l'opportunité d'adapter les turbines au sein des barrages-réservoirs dans un objectif de production d'énergie verte.
- 101. Augmenter et systématiser les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les gestionnaires des barrages en Wallonie, en Belgique et à l'international.
- 102. Demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin d'envisager une modification de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics en sorte d'intégrer les marchés publics relatifs aux barrages dans la catégorie des secteurs spéciaux.

#### Prévention des risques liés à la gestion des barrages

- 103. Organiser et former les équipes de gestionnaires des barrages en matière de gestion de risques (internes et externes) et de crise.
- 104. Organiser la participation des gestionnaires des barrages aux réunions du GTI.
- 105. Systématiser et formaliser la communication entre les gestionnaires des barrages-réservoirs et les autorités locales, les zones de secours et les zones de police en prévoyant des réunions régulières.
- 106. Établir dans les meilleurs délais des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) pour l'ensemble des barrages-réservoirs situés en Wallonie, à l'initiative des gouverneurs de province et en associant les autres parties prenantes, et intégrer les risques propres au fonctionnement des barrages et ouvrages dans les PGUI des provinces et communes concernées, incluant un plan de mise à l'abri et d'évacuation.
- 107. Associer les gestionnaires des barrages à la planification d'urgence au niveau des gouverneurs de province et des communes.
- 108. Inclure les barrages-réservoirs et les barrages au fil de l'eau dans les Plans de gestion des risques d'inondations (PGRI).
- 109. Améliorer la gestion et la protection des chantiers significatifs relatifs aux ouvrages hydrauliques et autres ouvrages d'art sur les cours d'eau, en analysant et en intégrant les risques en cas de crue.

#### 4. GESTION DES COURS D'EAU

- 110. Préconiser une approche pluridisciplinaire par sous-bassin versant, en tenant compte des enjeux en amont et en aval, afin de contribuer à la protection des personnes et des biens.
- 111. En tenant compte des enjeux en amont et en aval et des engagements européens en matière de gestion des cours d'eau, procéder à un audit des modalités de gestion et d'entretien de ces derniers.
- 112. Evaluer l'intérêt de renforcer la coordination existante des actes d'entretien régulier à travers l'application du Programmes d'Actions sur les Rivières pour une approche Intégrée et Sécurisée (PARIS).
- 113. En tenant compte des enjeux en amont et en aval, lancer une étude sur l'incidence de l'artificialisation des cours d'eau sur le risque d'inondation.
- 114. Développer des dispositifs de prévention des risques d'inondation en favorisant les mesures de rétention des eaux (zones d'immersion temporaire, reméandration, élargissement du cours d'eau, remise à ciel ouvert, etc.).
- 115. Analyser rapidement l'opportunité de revoir la catégorisation des cours d'eau en vue d'optimaliser leur gestion tout en respectant les fonctions et besoins spé-

- cifiques à chaque catégorie de cours d'eau.
- 116. Communiquer aux autorités locales concernées, en ce compris les zones de police et les zones de secours, les cartes d'aléas d'inondation, les cartes des zones inondables et les cartes de risque, après chaque renouvellement de celles-ci.
- 117. Insérer dans les PGRI les masters plans établis à l'échelle des sous-bassins versants.
- 118. Intégrer dans les PGRI une gestion territoriale proactive des risques d'inondation incluant les mesures visant en particulier l'amélioration de la qualité des sols, l'augmentation de leur capacité de rétention et de ralentissement du ruissellement et l'augmentation de l'infiltration de l'eau.

#### 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RE-CONSTRUCTION

#### Cadre légal

- 119. Étudier la manière la plus adéquate de modifier le cadre légal assurant la prise en compte des cartes d'aléas d'inondations lors de la délivrance des permis d'urbanisme.
- 120. Dans le cadre des permis nécessitant des mesures hydrologiques particulières (bassins d'orage, noues, etc.), contrôler la mise en oeuvre effective de ces mesures.
- 121. Adapter le cadre permettant de renforcer le recours aux avis de la Cellule Gestion Intégrée Sol Érosion Ruissellement (GISER) du SPW en fonction de l'impact du projet analysé sur le risque.
- 122. Mieux faire connaître l'existence de la Cellule GISER et organiser la possibilité pour un porteur de projet de construction ou d'urbanisation de demander, avant la phase d'instruction du permis, un avis indicatif global préalable intégrant les analyses de la Cellule GISER, des gestionnaires de cours d'eau, des gestionnaires d'égouttage et de tout autre acteur pertinent, selon la localisation.
- 123. Instaurer un guide de construction pour les zones d'habitation en développement sur les plateaux des bassins versants qui ont une influence sur le réseau hydrographique.
- 124. Actualiser et faire connaître les référentiels de construction durable pour adapter le bâti aux risques de phénomènes extrêmes.
- 125. Informer les propriétaires et les locataires des bonnes pratiques en matière d'aménagement ou de construction afin de rendre les maisons moins vulnérables aux risques climatiques et environnementaux (mise des installations à l'étage, architecture bioclimatique, etc.).
- 126. Mettre à jour les cartes des zones inondables et les cartes d'aléas d'inondations, prioritairement dans

les zones sinistrées. Cette mise à jour prendra en considération, à titre d'exemple :

- les risques de retour plus fréquent des phénomènes climatiques extrêmes;
- les processus aggravants (par exemple urbanisation et artificialisation des sols, impact des embâcles, etc.);
- les effets de gestion des barrages dans chaque scénario de la note de manutention;
- les nappes phréatiques et leurs remontées potentielles;
- l'évaluation par les communes après un événement d'inondation.

Dans l'attente de cette mise à jour :

- s'assurer que les autorités locales soient parfaitement informées de la portée et de la signification réelle des cartes des zones inondables;
- intégrer une version utilisable de ces cartes dans tous les outils de Système d'informations géographiques (SIG) utilisés par les communes;
- mener une démarche d'information et de sensibilisation à l'égard de la population et des parties prenantes (architectes, notaires, urbanistes, etc.), relative à la portée et la signification réelle des cartes des zones inondables et des cartes d'aléa d'inondations.
- 127. Finaliser et publier les cartes spécifiques du risque en aval des ouvrages en cas de défaillances.
- 128. Fixer les trajectoires de réduction de l'artificialisation des sols par bassins, en apportant les modifications nécessaires au Schéma de développement territorial (SDT) et au Code du développement territorial (CoDT) dans le prolongement des recommandations du rapport du Groupe d'experts « artificialisation ».
- 129. Entretemps, renforcer les mesures concrètes de lutte contre l'imperméabilisation des sols, notamment à partir du travail en cours en matière de gestion à la source des eaux pluviales.

#### Mesures particulières

- 130. Adapter, dans toute la mesure du possible, les bâtiments menacés par les crues pour qu'ils résistent aux inondations, en particulier pour les collectivités, y compris pour les structures existantes.
- 131. Prendre en compte et systématiser le calcul d'une revanche (distance entre le niveau de l'eau et le sommet d'une berge ou le bord inférieur d'un pont) lors des projets d'aménagement de cours d'eau et d'aménagement des ouvrages de franchissement.
- 132. Avoir une vue coordonnée dans les zones frontalières entre différentes communes afin d'avoir une approche globale en matière d'aménagement du territoire.

- 133. Augmenter la capacité d'infiltration des sols à travers :
- l'optimalisation prévue dans le plan stratégique de la Politique agricole commune (PAC) en matière de cultures (couverture hivernale, agroforesterie, etc.);
- la poursuite du programme « Yes We Plant » de plantation d'arbres et de haies ainsi que le renforcement de la perméabilité des sols forestiers;
- l'augmentation de la perméabilisation des sols et de la rétention de l'eau de pluie sur site dans tous les projets de réhabilitation et de rénovation.
- 134. Élaborer des études de ruissellement à l'échelle de quartiers ou de communes avec définition précise du risque et mise en place de mesures constructives tels que des nouveaux collecteurs, infiltration, protection localisée d'objets, etc.

#### Reconstruction

- 135. Mettre en place des « masters plans » afin d'organiser la reconstruction et la prévention des risques d'inondations, dans une approche cohérente et planifiée à l'échelle des sous-bassins versants, en commençant par la Vesdre, par les vallées sinistrées et, le cas échéant, par tout autre sous-bassin où cela s'avérerait nécessaire. Ces « masters plans » constituent des outils d'aide à la décision et pourraient contenir des indications, notamment relatives à :
- des mesures dans les zones non urbanisées pour augmenter la capacité de rétention des sols et ralentir le ruissellement (couverture végétale permanente, forêts résilientes, plantation de haies, pratiques agricoles, etc.);
- des mesures dans les zones urbanisées pour augmenter l'infiltration de l'eau (verdurisation, désartificialisation, préservation de friches naturelles, matériaux drainants, etc.);
- des projets d'aménagement de cours d'eau visant à réduire la vulnérabilité des zones urbanisées (zone d'immersion temporaire, reméandration, etc.).

Ces « masters plans » proposeront des mesures concrètes à décliner, sur base des procédures prévues par la législation, dans des révisions de plans de secteur et dans les outils de planification communale

- 136. Protéger le réseau écologique wallon.
- 137. Garantir le maintien du lien social dans les vallées.
- 138. Assurer une reconstruction des berges des cours d'eau, par priorité dans les zones urbaines ou urbanisées, en intégrant l'évolution du comportement des cours d'eau à la suite des crues de juillet 2021 et en se basant sur les résultats des études hydrologiques et hydrauliques et des différents scénarios d'aménagement envisagés.

- 139. Dans le cadre des opérations de post-crise, réexaminer les procédures applicables afin d'assurer à tous l'accessibilité aux démarches administratives, de simplifier et d'accélérer, dans toute la mesure du possible, l'ensemble des dispositifs (formalités, marchés publics, tutelle) et de prévenir la surcharge administrative.
- 140. Mobiliser toute forme de partenariats, entre des partenaires publics et/ou des publics-privés, dès qu'il y a lieu, et gérer la mise en réseau des communes, intercommunales, sociétés publiques et privées dans leur mission d'aides, tant au niveau des déchets qu'aux niveaux d'évacuation, de relogement, de démolition, de travaux en urgence, etc.
- 141. Conclure un accord de coopération entre la Wallonie et la Communauté germanophone afin de fluidifier la mise en oeuvre concrète des aides et de clarifier la répartition des rôles entre les deux entités.
- 142. Demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin d'envisager une révision de l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national en sorte de préciser la procédure à suivre et les responsabilités des acteurs impliqués dans le cadre de phases de reconstruction après une situation de crise.
- 143. Modifier les articles L1222-3 à L1222-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre au collège communal de gérer l'ensemble de la procédure de marché public en cas de reconstruction urgente due aux dégâts causés par une situation de crise
- 144. Solliciter de l'Autorité fédérale qu'elle demande à l'Union européenne, relativement au Fonds de solidarité de l'Union européenne :
- une augmentation des moyens budgétaires en ce qui concerne les catastrophes naturelles;
- une accélération des procédures de liquidation des crédits budgétaires au bénéfice des autorités publiques concernées, en vue de permettre une mise à disposition de ces crédits dans les six mois.

#### 6. SERVICE PUBLIC DE WALLONIE ET FONC-TION PUBLIQUE

#### **Organisation**

- 145. Améliorer la transversalité au sein du Service Public de Wallonie (SPW) pour sortir d'une gestion en silos.
- 146. Renforcer le rôle de coordination du secrétariat général du SPW en améliorant la transversalité entre les directions générales.

Développer une culture organisationnelle en ce sens, en particulier :

- au niveau des objectifs transversaux fixés par le Gouvernement;
- en termes de dynamique de projets (y compris à durée limitée);
- en termes d'anticipation et gestion du risque en situation de crise;
- en termes de capacité pour le Comité Stratégique (COSTRA) à délibérer d'enjeux communs à plusieurs Directions générales.
- 147. Déployer une politique de la fonction publique permettant de moderniser l'administration et d'instaurer une culture d'efficience au sein des services du SPW.
- 148. Définir le rôle du COSTRA en situation de crise afin d'améliorer le fonctionnement, la coordination et la communication au sein du SPW et préciser son articulation avec les missions du Centre régional de crise (CRC-W).
- 149. Développer, au sein du SPW, des outils permettant de mutualiser la collecte de données pour estimer les dégâts sur le territoire des communes concernées en temps de crise.

#### Ressources humaines

- 150. Veiller à une meilleure transmission des savoirs, en particulier pour les fonctions critiques, en cas de remplacement de personnel.
- 151. Établir en permanence un cadastre récurrent des ressources humaines et matérielles mobilisables au sein du Service Public de Wallonie (SPW) en situation de crise
- 152. En termes de personnel, renforcer l'attractivité du SPW en permettant la valorisation de l'expérience utile et l'ancienneté acquises dans le secteur privé.
- 153. Augmenter l'efficacité des procédures afin d'assurer une exécution plus rapide des recrutements décidés par le Gouvernement wallon.
- 154. Demander au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin de se concerter avec les organisations représentatives du personnel en sorte d'analyser l'opportunité d'adapter les normes applicables en matière de temps de travail du personnel impliqué dans une situation de crise en vue de rendre la gestion d'une telle situation plus efficace.

#### 7. AUTRES POLITIQUES

- 155. Mettre à jour les Plans communaux d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) afin de renforcer la prise en compte des enjeux d'adaptation climatique.
- 156. Créer un plan de gestion et d'évacuation des déchets en situation d'urgence, prenant en compte la répartition des responsabilités entre les acteurs concernés et organisant, au bénéfice des communes, sous l'égide

de la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQUE), une procédure de crise pour le nettoyage des déchets immédiats produits.

- 157. Charger chaque intercommunale de gestion des déchets d'identifier des sites temporaires de stockage des déchets.
- 158. Définir et évaluer les conditions techniques et juridiques préalables à la mise en place d'une réglementation favorisant la circularité des boues de dragage, sur la base notamment des acquis développés en matière de gestion des terres excavées.
- 159. Mieux encadrer la valorisation des résidus des curages afin de prévenir et limiter leur mise en Centre d'enfouissement technique (CET) (revêtement pour voiries et pistes cyclables, remblais, etc.).
- 160. Mettre en relation les vétérinaires urgentistes ainsi que les acteurs du bien-être animal avec les cellules de sécurité provinciale et les plans d'urgence des pouvoirs locaux pour la gestion des situations de crise

impliquant les animaux, tant d'élevage que pour les particuliers.

161. Promouvoir l'utilisation par les communes, les vétérinaires, les pompiers, les policiers et les citoyens des meilleurs outils dans le cadre de la recherche d'animaux perdus ou décédés.

Un certain nombre de recommandations du présent rapport s'adressant à des autorités relevant de l'Autorité fédérale ou de l'Union européenne, y compris sans le mentionner explicitement, la Commission d'enquête parlementaire demande au Président du Parlement de transmettre le présent rapport à la Présidente de la Chambre des représentants, au Premier Ministre, à la Présidente de la Commission européenne et au Président du Conseil européen afin de favoriser la mise en oeuvre des recommandations.

La Commission d'enquête parlementaire demande également au Président du Parlement de communiquer le présent rapport aux Présidents des parlements et aux Ministres-Présidents des entités fédérées de Belgique.

#### VIII. VOTE

Les recommandations de la Commission d'enquête parlementaire ont été adoptées par 8 voix et 1 abstention.

#### IX. RAPPORT

A l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et aux Rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs, Le Président,
O. BIERIN J.-C. MARCOURT

M.-M. SCHYNS



# CHARGEE D'EXAMINER LES CAUSES ET D'EVALUER LA GESTION DES INONDATIONS DE JUILLET 2021 EN WALLONIE COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

# Documents déposés au Greffe

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

 $NCR = non \ confidentiel \ reproduit$   $P = non \ confidentiel \ diffusé \ par \ la \ Plate-forme \ sécurisée \ d'échange \ de \ documents$ 

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative Diffusion*	Diffusion*
A					
M. Edmond Angenot	Message par courrier postal	3 septembre 2021	NCC.1.8	Oui	NCC
M. Daniel Adam	Message par courrier électronique	21 octobre 2021	NCC.10.13	Oui	NCC
В					
M. Daniel Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine	<ul> <li>M. Daniel Bacquelaine,</li> <li>Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition</li> <li>Bourgmestre de Chaudfontaine</li> </ul>	29 octobre 2021	P.1.21	Oui	Ь
M. Fabien Beltran, Bourgmestre de Trooz	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	29 octobre 2021	P.1.22	Oui	Ъ
M. Yves Bercy	Message par courrier électronique	1 <sup>er</sup> septembre 2021 2021	NCC.1.15	Oui	NCC
M. Raymond Betz	Message par courrier électronique	30 septembre 2021	NCC.9.3	Oui	NCC
	M. Willy Borsus,  Ministre de l'Économie, crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 et échanges (toutes formes) du Commerce extérieur, du cabinet avec des tiers à propos des inondations entre le 10 et le de la Recherche et de l'é juillet 2021  l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des  Centres de compétences  Centres de compétences	2 décembre 2021	NCC.23.2	Non	NCC
<b>U</b>					

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
M. Joseph Charlier	Message par courrier électronique	5 septembre 2021	NCC.1.9	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	15 septembre 2021	NCC.1.19	Oui	NCC
Citizens CAN	Message par courrier électronique	13 septembre 2021	NCC.1.13	Oui	NCC
M. Ignace Cloquet	Message par courrier électronique	29 août 2021	NCC.1.3	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	31 août 2021	NCC.1.3	Oui	NCC
M. Ignace Cloquet et Mme Iris Braeckman, Coordinateurs du groupe 'Aide aux victimes des inondations en Wallonie depuis la Flandre' ("Hulp voor slachtoffers overstromingen Wallonië vanuit Vlaanderen")	M. Ignace Cloquet et Analyse de l'aide spontanée suite aux inondations du 14 juillet Mme Iris Braeckman, Coordinateurs du groupe 'Aide aux victimes des inondations en Wallonie depuis la Flandre' ("Hulp voor slachtoffers overstromingen Wallonië vanuit Wallonië vanuit Vlaanderen")	11 mars 2022	NCC.25.7	Oui	NCC
Collectif alternatives	Message par courrier électronique	13 septembre 2021	NCC.1.12	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	14 septembre 2021	NCC.1.16	Oui	NCC
M. Christophe Collignon, Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et de la Ville	M. Christophe Collignon, Ministre des 16 juillet 2021 et échanges (toutes formes) entre le 10 et le Pouvoirs locaux, du des tiers au cabinet à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	26 novembre 2021	NCC.19.6	Non	NCC
24/03/22 17:24:48					3

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

$\overline{}$	ł
_	

	Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Mme Justine Constant, Coopération culturelle régionale – Liège	Message par courrier électronique	10 novembre	NCC.18.13	Oui	NCC
	M. Jean-Luc Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives	M. Jean-Luc Crucke, Ministre du Budget et gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 et échanges des Finances,  (toutes formes) du cabinet avec des tiers à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Infrastructures sportives Commission le 26 octobre 2021)	23 novembre 2021	NCC.19.3	Non	NCC
	M. Alain Dassargues, Professeur ordinaire à l'Université de Liège	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.5	Owi	А
54	Mme Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière	Procès-verbaux des réunions du cabinet de la Ministre liées à la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 et échanges (toutes formes) du cabinet avec des tiers à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021)	19 novembre 2021	NCC.19.2	Non	NCC
	Mme Lieve Decraemer	Mme Lieve Decraemer   Message par courrier électronique	24 août 2021	NCC.1.4	Oui	NCC

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Message par courrier électronique	30 août 2021	NCC.1.4	Oui	NCC
Mme Ludivine Dedonder, Ministre de la Défense	Sollicitations et instructions reçues par la Défense de la part d'autorités wallonnes du 14 juillet au 26 juillet 2021 (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	10 décembre 2021	NCC.24.2	Non	NCC
Mme Aurore Degré, Professeure ordinaire à l'Université de Liège	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.7	Oui	Ь
M. David Dehenauw, Chef du Service	Analyses des événements et alertes transmises par l'IRM	13 septembre 2021	P.1.10	Oui	Ъ
Scientifique Prévisions	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	17 septembre 2021	P.1.8	Oui	Ь
du Service Oceanografisch Meteorologish Station (OMS) au sein de l'Institut royal météorologique (IRM)	Documents transmis ultérieurement à son audition par M. Dehenauw en suite d'une demande qui lui a été adressée par le Groupe PTB	21 septembre 2021	NCC.5.17	Non	NCC
	Rapport « Tour de Belgique »	10 mars 2022	NCC.25.6	Oui	NCC
Mme Valérie Dejardin, Bourgmestre de la Ville de Limbourg	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	22 octobre 2021	P.1.13	Oui	Ь

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
Mme Catherine	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	15 octobre 2021	P.1.12	Oui	Ь
Delcourt, Commissaire d'arrondissement de la Province de Liène	Publication sur l'évacuation massive des populations – Les territoires face à l'inondation	15 octobre 2021	NCC.9.15	Oui	NCC
	Lettre de dépôt des documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021	4 novembre 2021	NCC.18.3	Non	NCC
	Communications (toutes formes) reçues entre le 14 et le 19 juillet 2021, stipulant, d'une part, qu'il n'est pas nécessaire d'évacuer les « zones jaunes » et, d'autre part, qu'il existe un « effet vallée » (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	4 novembre 2021	NCC.18.4	Non	NCC
	Messages (toutes formes) échangés avec M. Jamar entre le 14 et le 19 juillet 2021 (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	4 novembre 2021	C.5.12	noN	C
	Carte des zones d'aléa d'inondation communiquée à la Zone de police Vesdre (Document sollicité le 26 octobre 2021)	4 novembre 2021	NCC.18.5	Non	NCC
	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	3 décembre 2021	P.2.1	Oui	P
M. Jean-Marc Demelenne, Directeur de la Direction de Coordination et d'Appui Déconcentré de Liège (Dirco Liège)	Courriel du 14 juillet 2021 à 13h29 indiquant au Gouverneur de la Province de Liège (y compris f.f.) que les évacuations doivent débuter sans attendre les arrêtés de police (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	8 novembre 2021	NCC.18.6	Non	NCC
M. Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège	Communications envoyées et reçues via l'ICMS lors des inondations de juillet 2021 ainsi que le cahier de veille tenu par la Zone de police compétente lors des mêmes inondations (Documents sollicités par la Commission le 19 novembre 2021)	8 décembre 2021	NCC.23.3	Non	NCC
24/03/22 17:24:48					9

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

_

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
M. Didier Deru, Bourgmestre de Theux	Rapport sur la gestion de la crise des inondations et cartographie du placement des conteneurs d'évacuation	22 octobre 2021	NCC.10.14	Oui	NCC
	Extrait des logbook ICMS	22 octobre 2021	C.5.1	Oui	С
	Présentation ayant servi de support à l'audition	22 octobre 2021	P.1.15	Oui	Ь
M. Henri Dessalle	Message par courrier électronique	11 octobre 2021	NCC.9.6	Oui	NCC
M. Olivier De Wasseige (Union wallonne des entreprises)	M. Olivier De Wasseige Message par courrier électronique (Union wallonne des entreprises)	16 août 2021	NCC.1.1	Oui	NCC
M. Marcel Delauw	Message par courrier électronique	23 août 2021	NCC.1.2	Oui	NCC
cteur	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	17 septembre 2021	P.1.9	Oui	Ь
de la Gestion hydrologique au sein du Service publique de Wallonie.	Échanges de courriels entre M. Dierickx et le Centre régional de crise entre le 9 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la commission en date du 30 septembre 2021)	7 octobre 2021	NCC.9.5	Non	NCC
	Présentation ayant servi de support à l' audition	10 décembre 2021	C.8.1	Oui	C
M. Di Rupo, Ministre- Président du Gouvernement wallon	Lettre de dépôt des documents sollicités le 26 octobre 2021	30 novembre 2021	NCC.21.1	Oui	NCC
	Procès-verbaux des réunions de cabinet liées à la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021, échanges (toutes formes) entre le cabinet et des tiers au cabinet à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021, échanges (toutes formes) entre le SPW et le cabinet entre le 10 et le 16 juillet 2021	30 novembre 2021	NCC.21.2 et NCC.22	Non	NCC

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
	Inventaire et notifications des décisions du Gouvernement en lien avec la crise des inondations de juillet 2021 (Documents déposés le 11 février 2022)	11 février 2022	NCC.29.0 à NCC.30.122	Oui	NCC
	Présentation ayant servi de support à l' audition	11 février 2022	P.2.10	Oui	Ь
M. E. Douette, Président de la Cellule Planu Hesbaye	Message par courrier postal – Projet de cellule de planification d'urgence à l'échelle de plusieurs communes	29 octobre 2021	NCC.F.2	Oui	NCC
M. Fabian Docquier, Directeur de la Direction des Barrages- réservoirs du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages- réservoirs au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	3 décembre 2021	C.7.5	Oui	C
	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	8 octobre 2021	P.2.3	Oui	Ь
E					

	_	۰
-	_	

ECMWF (Mme Florence Rabier, Directrice générale)  Directrice générale)  Directrice générale)  Directrice générale)  Météorologiques à Moyen Terme (CE Système européen d'alerte aux inonda informations sur les précipitations, Copernicus de l'Union européenne (D Commission le 10 septembre 2021).  F  Mme Catherine Fallon, Présentation PowerPoint ayant servi de l'Uliège  M. Gianni Ferrara, Présentation PowerPoint ayant servi de		Date de depot	Classement	Illinative	Initiative Diffusion*
	Données de prévisions météorologiques mises à disposition du Service public de Wallonie (SPW) entre le 1er et le 20 juillet 2021 par le Centre Européen pour les Prévisions Météorologiques à Moyen Terme (CEPMMT) ainsi que par le Système européen d'alerte aux inondations (EFAS). Cartes et informations sur les précipitations, issues du programme Copernicus de l'Union européenne (Document sollicité par la Commission le 10 septembre 2021).	21 septembre 2021	NCC.5.21	Non	NCC
	ayant servi de support à l'audition	17 décembre 2021	P.2.7	Oui	Ь
t t t	ayant servi de support à l'audition	30 novembre 2021	C.7.4	Oui	O .
M. Xavier Fettweis Présentation PowerPoint ayant servi de	ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.6	Oui	P

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
Mme Annick Fourmeaux, Directrice générale du Service Public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine et Energie (SPW TLPE)	Informations relatives à la comparaison cartographique entre zones inondables et zones inondées en juillet 2021, pour ce qui concerne les communes de catégorie 1 et 2 et statistiques relatives au nombre d'immeubles sinistrés situés en zone d'aléa d'inondation élevé et érigés sur base d'un permis d'urbanisme accordé depuis qu'un avis doit être sollicité auprès du gestionnaire de cours d'eau pour les permis d'urbanisme relatifs à un projet situé en zone inondable, en ce compris, pour chaque commune concernée, statistiques du nombre d'avis favorables, favorables sous conditions et défavorables remis par le gestionnaire de cours d'eau et indication des cas où l'autorité compétente est la commune ou la Région (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	10 novembre 2021	NCC.18.9	Non	NCC
	Complément d'information aux documents sollicités le 26 octobre et communiqués le 10 novembre 2021	19 novembre 2021	NCC.18.9	Non	NCC
Mme Christiane Fraipont	Message par courrier postal	22 février 2022	NCC.25.5	Oui	NCC
Ď					
M. Daniel Gellens	Message par courrier électronique	10 septembre 2021	NCC.1.14	Oui	NCC
(Institut royal	Courriel de M. Dewalque du 20 octobre 2021	20 octobre 2021	NCC.10.1	Non	NCC
mercorous plans (marx))	Relevés pluviométriques en Wallonie du 1 <sup>er</sup> au 20 juillet 2021 (Documents sollicités le 10 septembre 2021)	20 octobre 2021	NCC.10.2	Non	NCC
	Accord de coopération IRM – SPW-MI et listes des produits échangés	20 octobre 2021	NCC.10.3	Non	NCC
M. Georges Gérard	Message par courrier électronique	2 septembre 2021	NCC.1.7	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	2 septembre 2021	NCC.1.7	Oui	NCC
24/03/22 17:24:48					10

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

$\overline{}$
_

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Message par courrier électronique	2 septembre 2021	NCC.1.7	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	7 septembre 2021	NCC.1.10	Oui	NCC
	Message par courrier électronique	10 septembre 2021	NCC.1.11	Oui	NCC
Mme Gérard « Majo »	Message par courrier électronique	19 octobre 2021	NCC.9.14	Oui	NCC
M. Philippe Godin, Bourgmestre de Pépinster	Documents ayant servi de support à l'audition	29 octobre 2021	P.1.20	Oui	Ь
Н					
Mme Bénédicte Heindrichs, Directrice générale du SPW	L'état des nappes d'eau souterraine dans les sous-bassins Ourthe, Amblève et Meuse aval entre le 1 er et le 20 juillet 2021 (Document sollicité par la Commission le 10 septembre 2021)	20 septembre 2021	NCC.1.21	Non	NCC
ARNE	Plan de gestion du Risque d'Inondation du District hydrographique de la Meuse (2016-2021) (Documents sollicités par la Commission le 30 septembre 2021)	11 octobre 2021	NCC.F.1	Non	NCC
	Annexes cartographiques (Documents sollicités par la Commission le 30 septembre 2021)	11 octobre 2021	NCC.F.1	Non	NCC
	Rapport d'Incidences environnementales des Plan de gestion du Risque d'Inondation du District hydrographique de la Meuse (Documents sollicités par la Commission le 30 septembre 2021)	11 octobre 2021	NCC.F.1	Non	NCC
	Réponses complémentaires en suite de son audition en Commission le 25 novembre 2021.	9 décembre 2021	P.2.5	Oui	Ь

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Inventaire et rapports de travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation de la Vesdre, de la Hoëgne et de l'Ourthe depuis 1991 (Documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021)	15 janvier 2022	NCC.26.1 à 32	Non	NCC
M. Philippe Henry,	Rapport Stucky et annexes	11 octobre 2021	NCC.9.7	Oui	NCC
Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité	Version provisoire du rapport Stucky du 30 septembre 2021 (Document sollicité par la Commission le 26 octobre 2021)	23 novembre 2021	NCC.19.4	Non	NCC
	Procès-verbaux des réunions de cabinet liées à la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021, échanges (toutes formes) du cabinet avec des tiers à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021, échanges (toutes formes) entre le SPW et le cabinet entre le 10 et le 16 juillet 2021, échanges (toutes formes) du 10 au 16 juillet 2021 entre le barrage d'Eupen et les autorités publiques autres que le SPW-MI (Documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021)	30 novembre 2021	NCC.19.7	Non	NCC
	Ensemble des données chiffrées qui ont permis au Bureau Stucky d'établir le tableau figurant en page 42 du rapport du 8 octobre 2021 (Document sollicité par la Commission le 26 octobre 2021)	30 novembre 2021	C.5.32	Non	C
	Deuxième volet du rapport Stucky - recommandations	9 décembre 2021	NCC.24.1	Oui	NCC
	Informations complémentaires transmises suite à différentes auditions	12 janvier 2022	P.2.9	Oui	Ь
	Information sur la vanne gauche de l'évacuateur de crue du barrage d'Eupen (Document transmis en suite de son audition)	4 février 2022	NCC.25.1	Non	NCC
Hubert Haas	Courrier par courrier postal	13 septembre 2021	NCC.1.18	Oui	NCC

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
ı					
Mme Laura Iker, Bourgmestre d'Esneux	Présentation ayant servi de support à l'audition	12 novembre 2021	P.1.19	Oui	Ь
ſ					
M. Léon Jacqmin	Message par courrier postal	24 décembre 2021	NCC.24.10	Oui	NCC
	Message par courrier postal	15 mars 2022	NCC.24.10	Oui	NCC
M. Hervé Jamar, Gouverneur de la	Lettre du Président du Parlement de Wallonie du 11 octobre 2021 demandant divers documents	15 octobre 2021	NCC.9.9	Oui	NCC
Province de Liège	Plan général d'urgence et d'intervention de la Province de Liège et 60 annexes (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	C.2 (annexes 1 à 60)	Non	C
	Procès-verbaux des réunions de la Cellule de crise de la Province de Liège du 14 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	C.2.61	Non	C
	Communications adressées aux communes du 14 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	NCC.9.10 Indisponible à ce stade	Non	NCC
	Communications adressées au Gouvernement wallon du 14 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	NCC.9.11 Indisponible à ce stade	Non	NCC
	Communications reçues des Bourgmestres de la Province de Liège du 14 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	NCC.9.12 Indisponible à ce stade	Non	NCC
	Arrêtés de police du Gouverneur de la Province de Liège des 14 et 15 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	NCC.9.13	Non	NCC
24/03/22 17:24:48					13

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

4
_

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative Diffusion*	Diffusion*
	ICMS du 14 au 16 juillet 2021	15 octobre 2021	C.2.62	Oui	C
	Communications publiques du 13 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	15 octobre 2021	Indisponible à ce stade	Oui	NCC
	Liste des documents transmis le 22 octobre 2021	22 octobre 2021	NCC.16.3	Oui	NCC
	Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) de la province de Liège et 60 annexes	22 octobre 2021	C.4.1	Non	C
	Procès-verbaux des réunions de la Cellule de crise de la Province de Liège du 14 au 16 juillet 2021	22 octobre 2021	C.4.2	Non	C
	Communications adressées au communes du 14 au 16 juillet 2021	22 octobre 2021	NCC.10.8	Non	NCC
	Communications adressées au Gouvernement wallon du 14 au 16 juillet 2021	22 octobre 2021	NCC.10.9	Non	NCC
	Communications reçues des Bourgmestres de la Province de Liège du 14 au 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	22 octobre 2021	NCC.10.10	Non	NCC
	a. Arrêtés d'évacuation pris par le Gouverneur de la Province de Liège (ou son remplaçant) entre le 10 et le 16 juillet 2021 b. Arrêtés d'évacuation pris par les Bourgmestres de la Province de Liège entre le 10 et le 16 juillet 2021	22 octobre 2021	NCC.10.11	Non	NCC
	ICMS du 14 au 16 juillet 2021	22 octobre 2021	C.4.3	Non	C
	Communications publiques du 13 juillet au 16 juillet 2021	22 octobre 2021	NCC.10.12	Non	NCC
	Lettre de dépôt des documents sollicités le 25 octobre 2021	25 novembre 2021	C.6	Oui	C

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Procès-verbaux des réunions du groupe de travail "barrages" mis en place par le Centre de crise provincial de Liège	25 novembre 2021	C.6.1	Non	C
	Procès-verbaux des réunions relatives à la gestion des différents barrages entre le 9 et le 16 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.2	Non	C
	Echanges (toutes formes) du 10 au 16 juillet 2021 entre le barrage d'Eupen et la Province de Liège	25 novembre 2021	C.6.3	Non	C
	Enregistrements des visioconférences tenues par le Gouverneur ou le Gouverneur f.f. en lien avec la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.4	Non	C
	Arrêtés de réquisition signés par le Gouverneur ou son remplaçant entre le 14 et le 19 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.5	Non	C
	Communications (toutes formes) faites aux bourgmestres de la Province de Liège en suite du déclenchement de la phase provinciale d'urgence le 14 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.6	Non	C
	Communications (toutes formes) reçues par le Gouverneur ou son remplaçant entre le 14 et le 19 juillet 2021, stipulant, d'une part, qu'il n'est pas nécessaire d'évacuer les « zones jaunes » et, d'autre part, qu'il existe un « effet vallée »	25 novembre 2021	C.6.7	Non	C
	Communications (toutes formes) adressées par le Gouverneur ou son remplaçant aux autorités paralocales (ensemble des paralocaux sous tutelle générale d'annulation de la Région au sens du CDLD) liées à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.8	Non	C
	Déclarations de congé liées aux congés du Gouverneur entre le 10 et le 19 juillet 2021 et les décisions relatives à son remplacement	25 novembre 2021	C.6.9	Non	C

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Messages (toutes formes) entre M. Jamar et Mme Delcourt entre le 14 et le 19 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.10	Non	Ŋ
	Carte des zones d'aléa d'inondation communiquées à la Zone de police Vesdre	25 novembre 2021	C.6.11	Non	C
	PPUI relatif aux inondations pour l'ensemble des communes de la Province de Liège, en ce compris les annexes	25 novembre 2021	C.6.12	Non	C
	Coordonnées des bourgmestres et agents PLANU de la Province de Liège au 10 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.13	Non	C
	Liste, par commune, des agents PLANU de la Province de Liège présents aux formations organisées par le Gouverneur de la Province de Liège depuis 2019	25 novembre 2021	C.6.14	Non	C
	Rapports de délecture des exercices de gestion de crise en Province de Liège depuis 2015	25 novembre 2021	C.6.15	Non	C
	Tout document du Gouvernement provincial de Liège en rapport avec la délecture des faits intervenus entre le 14 et le 19 juillet 2021	25 novembre 2021	C.6.16	Non	C
	Procès-verbal de la réunion du jeudi 14 juillet 2021 entre les Gouverneurs et le Gouvernement wallon	25 novembre 2021	C.6.17	Non	C
	Courriel de réponse à la demande de la Commission du 3 décembre 2021 relative aux communications adressées par le SPW ARNE à la Province	22 décembre 2021	NCC.24.6	Non	NCC
M. Michel Januth (Commune de Tubize)	Message par courrier postal	1er septembre 2021	NCC.1.6	Oui	NCC

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
K					
M. Gilbert Kippeler	Message par courrier électronique	24 septembre 2021	NCC.5.18	Oui	NCC
Γ					
Mme Sophie Lambert, Bourgmestre f.f. de Vervier du 10 au 15 juillet	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	22 octobre 2021	P.1.14	Oui	Ъ
	Echanges (toutes formes) entre le Commandant de la Zone de secours 4 (Verviers) et vous-même entre le 10 et le 15 juillet 2021 inclus (Documents sollicités par la Commission le 30 novembre 2021)	7 décembre 2021	NCC.23.4	Non	NCC
M. Christophe Lapôtre, attaché au District des barrages de l'Ouest du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	30 novembre 2021	C.7.2	Oui	O
M. Tommy Leclercq, Gouverneur de la Province de Hainaut	Note concernant la gestion des inondations en Hainaut du 10 au 16 juillet 2021	29 octobre 2021	NCC.17.1	Oui	NCC

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
	Ensemble des communications reçues et émises par le Gouverneur, procès-verbaux des réunions en lien avec la gestion de la crise et les arrêtés d'évacuation ou les communications y relatives (documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	29 octobre 2021	NCC.17.2 et NCC.18.1	Non	NCC
M. Michel Legrand, Bourgmestre f.f. de Pépinster	Documents ayant servi de support à l'audition	29 octobre 2021	P.1.20	Oui	Ь
Mme Rose Marie	Message par courrier électronique	31 août 2021	NCC.1.5	Oui	NCC
Libioulle et M. Michel Louckx	Message par courrier électronique	11 septembre 2021	NCC.1.5	Oui	NCC
M. Marc Locht, Responsable de l'exploitation des ouvrages hydro- électriques d'ENGIE en Wallonie	M. Marc Locht, Responsable de l'exploitation des barrages entre le 9 et le 16 juillet 2021, documents établissant le cadre de la concession des barrages-réservoirs de Robertville et Butgenbach par l'Etat (ou la Région wallonne) à ENGIE (ou ses électriques d'ENGIE en émanations passées) et les documents opérationnalisant cette concession au travers de mesures techniques à respecter (notamment, mais pas uniquement, les règles minimales en matière de lâchers préventifs), quantités d'eau turbinées, par jour, de début mai à fin septembre 2021 au barrage de Robertville et deannission subsidiaire de fourniture d'eau potable et réserve d'eau prévue dès lors dans le barrage de Robertville (Documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021	24 novembre 2021	NCC.19.5	Non	NCC
M					

0	١
,	4

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.1	Oui	P
Mme Sylvie Marique,	Loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles	10 septembre 2021	NCC.1.22	Oui	NCC
Secrétaire générale du Service public de Wallonie	Arrêté du Gouvernement wallon du 13 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement	10 septembre 2021	NCC.1.23	Oui	NCC
	Protocole de collaboration entre le Gouvernement et le Service public de Wallonie du 23 mars 2016	10 septembre 2021	NCR.1.1	Oui	NCR
	Code de la fonction publique wallonne (tel que modifié la dernière fois le 3 juin 2021)	10 septembre 2021	NCC.1.24	Oui	NCC
	Arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2018 relatif au cadre organique du Service public de Wallonie, modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 janvier 2021	10 septembre 2021	NCC.1.25	Oui	NCC
	Arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2021 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2018 relatif au cadre organique du Service public de Wallonie	10 septembre 2021	NCC.1.26	Oui	NCC
	Livret missions du Service public de Wallonie adopté par le Gouvernement wallon – Evaluation des résultats Mars 2019	10 septembre 2021	NCR.1.2	Oui	NCR
	Livret missions du SPW Secrétariat général et du SPW Support	10 septembre 2021	NCR.1.3	Oui	NCR
	Code de la démocratie locale et de la décentralisation (tel que modifié la dernière fois le 24 juin 2021)	10 septembre 2021	NCC.2	Oui	NCC
	Loi provinciale du 30 avril 1836	10 septembre 2021	NCC.3.1	Oui	NCC
	Décret du 26 mai 2016 relatif à la réparation de certains dommages causés par des calamités naturelles publiques	10 septembre 2021	NCC.3.2	Oui	NCC

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Arrêté du Gouvernement wallon du 21 juillet 2016 portant exécution du décret du 26 mai 2016 relatif à la réparation de certains dommages causés par des calamités naturelles publiques	10 septembre 2021	NCC.3.3	Oui	NCC
	Code du Développement territorial (coordination officieuse, s.d.)	10 septembre 2021	NCC.3.4	inO	NCC
	Code du Développement territorial du 22 décembre 2016 - Partie réglementaire (s.d.)	10 septembre 2021	NCC.3.5	Oui	NCC
	Code de l'eau - Partie décrétale (tel que modifié la dernière fois le 17 décembre 2020)	10 septembre 2021	NCC.4.1	Oui	NCC
	Code de l'eau - Partie réglementaire (tel que modifié la dernière fois le 24 juin 2021)	10 septembre 2021	NCC.4.2	Oui	NCC
	Décret du 4 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau	10 septembre 2021	NCC.4.3	Oui	NCC
	Convention public-public entre la Région wallonne et l'Etat fédéral (s.d.)	10 septembre 2021	NCR.1.4	Oui	NCR
	Circulaire administrative relative à la prise en compte des aspects de prévention et de lutte contre les risques d'inondation par débordement de cours d'eau, par ruissellement et coulées boueuses dans la délivrance des permis (version 2018/04)	10 septembre 2021	NCR.1.5	Owi	NCR
	Protocoles (5) de collaboration entre les gouverneurs des provinces wallonnes et le Centre régional de crise (22 octobre 2014) et annexes (4)	10 septembre 2021	NCR.1.6	Oui	NCR
	Circulaire de la Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden du 19 aout 2021 ayant pour objet la cellule d'appui fédérale mise en place suite aux inondations	10 septembre 2021	NCR.1.7	Oui	NCR

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Arrêté royal du 8 avril 2002 modifiant l'arrêté royal du 31 juillet 1913 portant règlement organique de l'Observatoire royal de Belgique et de l'Institut royal météorologique de Belgique	10 septembre 2021	NCC.5.1	Oui	NCC
	Arrêté royal du 6 juillet 1994 portant détermination des formes d'engagement opérationnel, d'assistance et d'appui militaire, et des activités préparatoires en vue de la mise en oeuvre des forces armées	10 septembre 2021	NCC.5.2	Oui	NCC
	Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux	10 septembre 2021	NCC.5.3	Oui	NCC
	Arrêté royal du 31 janvier 2003 portant fixation du plan d'urgence pour les évènements et situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelle national	10 septembre 2021	NCC.5.4	Oui	NCC
	Loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile	10 septembre 2021	NCC.5.5	Oui	NCC
	Arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention	10 septembre 2021	NCC.5.6	Oui	NCC
	Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national	10 septembre 2021	NCC.5.7	Oui	NCC

T	Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
		Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau	10 septembre 2021	NCC.5.8	Oui	NCC
		Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation	10 septembre 2021	NCC.5.9	Oui	NCC
		Page d'accueil du site web https://inondations.wallonie.be/ (s.d.)	10 septembre 2021	NCC.5.10	Oui	NCC
		Ensemble des données prévisionnelles d'Hydromax entre le 9 et le 16 juillet 2021 (Document sollicité par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.11 à NCC.14	Non	NCC
		Communications (toutes formes) adressées par le Centre régional de crise (CRC) aux communes liées à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.15.1	Non	NCC
		Communications (toutes formes) adressées par le Centre régional de crise (CRC) au Gouvernement wallon liées à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.15.2	Non	NCC
		Communications (toutes formes) adressées par le Centre régional de crise (CRC) aux provinces liées à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.16.1	Non	NCC

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

	_
Ġ	Ĵ
C	4

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
	Communications (toutes formes) adressées par le Centre régional de crise (CRC) aux bourgmestres de la Province de Liège relativement à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.16.2	Non	NCC
	Communications (toutes formes) adressées par le SPW-MI relativement à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	C.1.11	Non	C
	Communications (toutes formes) adressées par le SPW-ARNE relativement à la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	26 octobre 2021	NCC.18.2	Non	NCC
	Procès-verbaux des réunions relatives à la gestion des différents barrages entre le 9 et le 16 juillet 2021 et communication faite en 2019 par le Centre régional de crise au Gouverneur de la Province de Liège quant au changement d'adresses courriel des mandataires communaux en suite des élections du 14 octobre 2018 (Documents sollicités par la Commission le 26 octobre 2021)	25 novembre 2021	NCC.19.1	Non	NCC
	Document d'affiliation de la Wallonie à l'EFAS	30 novembre 2021	C.5.31	Non	C
	Courriel émis par le système Be-Alert et son (ses) annexe(s) envoyés par le Centre régional de crise (CRC) le 14 juillet 2021 à propos de l'alerte de crue de 6 heures relatif à la Vesdre (Documenst sollicités le 3 décembre 2021)	14 décembre 2021	NCC.24.3	Non	NCC
	Rapport d'audit externe 2020 du Centre régional de crise émis par le Bureau Veritas et annexes (Document promis dans le cadre de son audition le 19 novembre 2021)	6 décembre 2021	NCC.24.4	Non	NCC

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Echanges (toutes formes) entre la Direction des Barrages- réservoirs du SPW MI et les personnes qui géraient le barrage d'Eupen entre le 10 et le 16 juillet 2021 - Courriels supplémentaires du SPW MI en suite de la demande formulée le 1 <sup>er</sup> décembre sur l'exhaustivité des documents transmis le 22 octobre 2021.	14 décembre 2021	NCC.24.5	Non	NCC
	Courrier d'envoi de documents complémentaires sollicités par la Commission le 26 octobre 2021	17 décembre 2021	C.7.6	Non	C
	Etudes et rapports produits par le SPW ou demandés à un consultant privé à propos des événements survenus entre le 14 et le 16 juillet 2021	17 décembre 2021	C.7.7	Non	C
	Rapports de travaux ordinaires de curage, d'entretien, et de réparation de la Vesdre, de la Hoëgne et de l'Ourthe depuis 1991	17 décembre 2021	C.7.8	Non	O
	Echanges toutes formes entre le SPW et les cabinet de MM. Di Rupo et Henry	17 décembre 2021	C.7.9	Non	C
	Procès-verbaux des réunions du Groupe Transversal Inondations (GTI) depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020	12 janvier 2022	NCC.24.8	Non	NCC
	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.2	Oui	Ь
	Courrier de dépôt des documents sollicités par la Commission le 17 janvier 2002	8 février 2022	NCC.27.1	Non	NCC
	Suivi de chaque mesure du PGRI avec, pour chacune d'elles, des précisions quant à la responsabilité de la prise en charge et l'état d'avancement et annexes (Documents sollicités par la Commission en date du 17 janvier 2022)	8 février 2022	NCC.27.2 à NCC.28	Non	NCC
Mme Sylvie Marique,	Tableaux (2) Collecte des données Communes (16.08.2021)	10 septembre 2021	NCC.5.11	Oui	NCC
24/03/22 17:24:48					24

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
Commissaire en charge	Lettre du Ministre-Président aux bourgmestres (s.d.)	10 septembre 2021	NCC.5.12	Oui	NCC
des autorités régionales au sein du	Lettre des Commissaires spéciales à la reconstruction aux bourgmestres (s.d.)	10 septembre 2021	NCC.5.13	Oui	NCC
la reconstruction	Formulaire complété lors du survey géomatique	10 septembre 2021	NCC.5.14	Oui	NCC
	Cadastre des infrastructures impactées (20.08.2021)	10 septembre 2021	NCC.5.15	Oui	NCC
M. Martin Jean-Luc, Président du Comité de direction de la SPGE	Lettre de réponse à la demande de document	16 septembre 2021	NCC.1.20	Non	NCC
M. Denis Mathen, Gouverneur de la Province de Namur	Lettre adressée au Président du Parlement en suite de la lettre du 8 octobre 2021	19 octobre 2021	NCC.10.4	Oui	NCC
	Procès-verbaux des réunions en lien avec la gestion de la crise du 10 au 16 juillet 2021 (Document sollicités le 8 octobre 2021)	19 octobre 2021	NCC.10.5	Non	NCC
	Communications vers et depuis les communes (Document sollicités le 8 octobre 2021)	19 octobre 2021	NCC.10.6	Non	NCC
	Communications vers et depuis les communes – groupe WhatsApp (Document sollicités le 8 octobre 2021)	19 octobre 2021	C.1.3	Non	C
	Arrêtés d'évacuation ainsi que ceux des bourgmestres de la Province de Namur pris entre le 10 et le 16 juillet 2021 ainsi que les éventuelles autres communications relatives à une évacuation ou à une non-évacuation (Documents sollicités le 8 octobre 2021)	19 octobre 2021	NCC.10.7	Non	NCC
24/03/22 17:24:48 * C = confidential consultable					25

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Communications (toutes formes) adressées aux autorités paralocales (ensemble des paralocaux sous tutelle générale d'annulation de la Région au sens du CDLD) liées à la crise entre le 10 et le 16 juillet (Documents sollicités le 26 octobre 2021)	9 novembre 2021	NCC.18.7	Non	NCC
M. Quentin Mathy, Ingénieur de garde au sein de la Direction de la Gestion hydrologique du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) du 15 au 21 juillet 2021	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	30 novembre 2021	C.7.3	Oui	C
M. Thomas Michaud, Chef de projet au Bureau Stucky	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	17 décembre 2021	P.2.6	Oui	Ь
Mme Christie Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes	Mme Christie Morreale, Echanges du cabinet liées à la gestion de la crise entre le 10 et le Ministre de l'Emploi, de 16 juillet 2021 et échanges (toutes formes) qu'a eu votre cabinet la Formation, de la avec des tiers au cabinet à propos des inondations entre le 10 et le Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes	26 novembre 2021	NCC.20	Non	NCC
Mme Corine Mullens,	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	12 novembre 2021	P.1.17	Oui	Ь

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
Bourgmestre f.f. de Rochefort	Procès-verbal de la réunion de débriefing des inondations du 15 juillet 2021	17 novembre 2021	P.1.18	Non	Ь
N					
Mme Claudia Niessen	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition et traduction	22 octobre 2021	P.1.16	Oui	Ь
	Chronologie des événements et traduction	22 octobre 2021	P.1.16	Oui	P
0					
Ь					
M. Michel Pirotton, Professeur ordinaire à l'Université de Liège	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.4	Oui	Ь
M. Yvan Plasman	Message par courrier électronique	6 décembre 2021	NCC.23.6	Oui	NCC
Q					
M. Stephen Quest (JRC) - EFAS	Courrier de demande d'informations	16 septembre 2021	NCC.5.19	Oui	NCC

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Notifications envoyées par l'EFAS à l'Institut royal météorologique (IRM) du 1 <sup>er</sup> au 20 juillet 2021, les notifications envoyées par l'EFAS au SPW du 1 <sup>er</sup> au 20 juillet 2021 ainsi que les données météorologiques accessibles au Service public de Wallonie (SPW) via les systèmes de l'European Centre for Medium-Range Weather Forecasts (ECMWF) et Copernicus, en ce compris les cartes et les taux de précipitations, entre le 1 <sup>er</sup> et le 20 juillet 2021 (Documents sollicités le 10 septembre 2021)	27 septembre 2021	NCC.5.20	Non	NCC
	Réponses de l'EFAS aux questions adressées par la Commission en date du 28 septembre 2021	19 novembre 2021	NCC.18.14	Non	NCC
	Réponses de l'EFAS aux questions adressées par la Commission en date du 18 janvier 2022	1°r mars 2022	NCC.25.4	Non	NCC
R					
M. Simon Riguelle,	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	24 septembre 2021	P.1.11	Oui	Ь
Directeur du Centre régional de crise	Arrêté royal du 18 avril 1988 portant création du Centre gouvernemental de Coordination et de Crise	24 septembre 2021	NCC.6.1	Oui	NCC
	Arrêté royal du 31 janvier 2003 portant fixation du plan d'urgence pour les évènements et situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national	24 septembre 2021	NCC.6.2	Oui	NCC
	Arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention	24 septembre 2021	NCC.6.3	Oui	NCC
	Arrêté royal du 14 octobre 2013 fixant le contenu et les conditions minimales de l'analyse des risques visée à l'article 5, alinéa 3, de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile	24 septembre 2021	NCC.6.4	Oui	NCC

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

C	
č	

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention	24 septembre 2021	NCC.6.5	Oui	NCC
	Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national	24 septembre 2021	NCC.6.6	Oui	NCC
	Cahier spécial des charges n° S1.00.06-18G308 – Marché public de services pour une permanence téléphonique en dehors des heures de bureau et l'exécution de certaines procédures du Centre régionale de crise de Wallonie	24 septembre 2021	NCC.6.7	Oui	NCC
	Note au Gouvernement wallon relative aux mesures spécifiques suite au sinistre du 30 juillet 2004 à Ghislenghien (s.d.)	24 septembre 2021	NCC.6.8	Oui	NCC
	Notification du Gouvernement wallon du 19 juillet 2007 relative à l'exécution du plan pluies, suite de la catastrophe de Ghislenghien et Centre régional de Crise	24 septembre 2021	NCC.6.9	Oui	NCC
	Notification provisoire du Gouvernement wallon du 29 avril 2010 relative au rapport d'activités et perspectives du Centre régional de crise	24 septembre 2021	NCC.6.10	Oui	NCC
	Protocole de collaboration interne du 9 janvier 2020 entre la Direction de la Gestion hydrologique du SPW MI et le Centre régional de Crise de Wallonie	24 septembre 2021	NCR.1.10	Oui	NCR

$\subset$
₹

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Protocoles (5) de collaboration entre les gouverneurs des provinces wallonnes et le Centre régional de crise (22 octobre 2014) et annexes (4)	24 septembre 2021	NCR.1.11	Oui	NCR
	Arrêté du Gouvernement wallon du 21 juillet 2016 portant exécution du décret du 26 mai 2016 relatif à la réparation de certains dommages causés par des calamités naturelles publiques	24 septembre 2021	NCC.6.11	Oui	NCC
	Manuel qualité conforme ISO 9001:2015 du Centre régional de Crise de Wallonie	24 septembre 2021	NCC.6.12	Oui	NCC
	Notification du Gouvernement wallon du 18 octobre 2007 relative à l'exécution du Plan PLUIES - Suite catastrophe Ghislengien - Centre régional de crise – Note rectificative	24 septembre 2021	NCC.6.13	Oui	NCC
	Échanges de courriels entre M. Dierickx et le Centre régional de crise entre le 9 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 30 septembre 2021)	4 octobre 2021	NCC.7.33	Non	NCC
	Copie du rapport technique du 26 juillet 2021 et rapports complémentaires des 3 et 13 août 2021 (Document sollicité par la Commission le 30 septembre 2021)	4 octobre 2021	NCC.7.34	Non	NCC
	Liste des communes inscrites en 2021 dans la procédure CRUES du CRC-W (Document sollicité par la Commission le 24 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.8.1	Non	NCC
	Plan de Gestion des risques d'Inondation en Wallonie 2016-2021 – District hydrographique international de la Seine (Document sollicité par la Commission le 24 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.8.2	Non	NCC

_
C

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Plan de Gestion des risques d'Inondation en Wallonie 2016-2021 – District hydrographique international du Rhin (Document sollicité par la Commission le 24 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.8.3	Non	NCC
	Plan de Gestion des risques d'Inondation en Wallonie 2016-2021 – District hydrographique international de la Meuse (Document sollicité par la Commission le 24 septembre 2021 et le 30 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.8.4	Non	NCC
	Plan de Gestion des risques d'Inondation en Wallonie 2016-2021 – District hydrographique international de l'Escaut (Document sollicité par la Commission le 24 septembre 2021 et le 30 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.8.5	Non	NCC
	Courriel de M. Dierickx du 13 juillet 2021 (Document sollicité dans le cadre de l'audition de M. Riguelle, le 24 septembre 2021)	30 septembre 2021	NCC.9.1	Non	NCC
	Fiches descriptives des 41 mesures globales des PGRI 2016-2021, telles qu'adoptées par le Gouvernement wallon en mars 2016	4 octobre 2021	NCC.9.2	Oui	NCC
	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	3 décembre 2021	P.2.2	Oui	P
M. Bart Raeymaeckers, Dircteur du Centre national de crise	M. Bart Raeymaeckers, Dircteur du Centre national de crise	24 septembre 2021	C.1.2	Oui	C
	Lettre de dépôt des documents sollicités par la Commission	16 novembre 2021	C.5.2	Oui	C
	Ensemble des communications envoyées et reçues via ICMS du 9 au 16 juillet 2021 inclus (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.3	Non	C

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Contenu de l'alerte du 9 juillet 2021 (évoquée devant la commission), les suites données et les interactions y liées (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.4	Non	C
	Contenu des 13 alertes du 14 juillet 2021 (évoquées devant la commission), avec précision de leur statut (reçues, envoyées ou reçues et envoyées) (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.5	Non	C
	Alertes entre le 9 et le 16 juillet 2021	16 novembre 2021	C.5.6	Oui	C
	Briefing à chaud réalisé le 25 juillet 2021 par le COFECO (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.7	Non	C
	Ligne du temps établie par le NCCN depuis le 9 juillet 2021 (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.8	Non	C
	Procès-verbaux des réunions de coordination, notamment avec les gouverneurs	16 novembre 2021	C.5.9	Oui	C
	Ensemble des procès-verbaux des COFECO, CELEVAL et INFOCELL sur les inondations entre le 9 et le 16 juillet 2021 (à défaut, enregistrements Teams ou tout autre document expliquant le contenu de la réunion)  (Documents sollicités le 30 septembre 2021)	16 novembre 2021	C.5.10	Non	C
	Procès-verbaux des réunions bilatérales avec les provinces entre le 17 et le 23 juillet 2021	16 novembre 2021	C.5.11	Oui	C
	Contenu des alertes du 14 juillet 2021 avec leur statut (envoyées ou reçues) – Documents sollicités le 18 octobre 2021	15 décembre 2021	NCC.24.11	Non	NCC
	Copie du débriefing à chaud réalisé le 25 juillet 2021 par le COFECO	15 décembre 2021	NCC.24.12	Non	NCC
24/03/22 17:24:48					32

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
M. Philippe Radu	Messages par courriers électroniques et annexes	2 et 20 février 2022	NCC.25.3	Oui	NCC
M. Jean-Luc Rochet, Blue World Foundation	Message par courrier électronique	9 novembre 2021	NCC.18.12	Oui	NCC
	Messages par couriers électroniques	25 janvier et 16 février 2022	NCC.25.2	Oui	NCC
S					
M. Olivier Schmitz	Arrêté royal du 31 janvier 2003 portant fixation du plan d'urgence pour les événements et situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national	30 septembre 2021	NCC.7.1	Oui	NCC
	Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national	30 septembre 2021	NCC.7.2	Oui	NCC
	Ligne du temps relative à la gestion des intempéries en province de Luxembourg en juillet 2021	30 septembre 2021	NCC.7.3	Oui	NCC
	Logbook multi	30 septembre 2021	NCC.7.4	Oui	NCC
	Logbook D2	30 septembre 2021	NCC.7.5	Oui	NCC
	Comptes rendus des CSP Villages inondés et mouvements de jeunesse du 14 juillet 2021 à 13h30 au 17 juillet 2021 à 9h	30 septembre 2021	NCC.7.6	Oui	NCC
	Relevé des emails Météo et Infocrues du 9 juillet au 4 août 2021 – Messages Météo Belgique - Avertissements IRM (10) – Infocrues (SPW MI) (2) – BeAlert (2) – Centre régional de crise de Wallonie (1) – Défense (1)	30 septembre 2021	NCC.7.7	Owi	NCC

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Centre régional de crise – Situation des eaux en Wallonie (12)	30 septembre 2021	NCC.7.8	Oui	NCC
	Cellule de sécurité et planification d'urgence	30 septembre 2021	0.7.33N	Oui	NCC
	Analyse de risques PGUI	30 septembre 2021	NCC.7.10	Oui	NCC
	Plate-forme de gestion des camps de mouvements de jeunesse	30 septembre 2021	NCC.7.11	Oui	NCC
	Fiche Evacuation	30 septembre 2021	NCC.7.12	Oui	NCC
	Textes légaux « Evacuation »	30 septembre 2021	NCC.7.13	Oui	NCC
	Plan d'intervention policière Evacuation	30 septembre 2021	NCC.7.14	Oui	NCC
	Procédures de mise à l'abri, d'évacuation et de confinement du PGUI de la Province de Luxembourg - Procédures d'activation des centres d'accueil et d'hébergement du PGUI de la Province de Luxembourg	30 septembre 2021	NCC.7.15	Oui	NCC
	Compte rendu des interventions policières dans le cadre des inondations en Province de Luxembourg	30 septembre 2021	NCC.7.16	Oui	NCC
	Fiche Phases de gestion de crise	30 septembre 2021	NCC.7.17	Oui	NCC
	Extrait de l'arrêté royal du 31 janvier 2003 établissant un plan d'urgence national et de l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence	30 septembre 2021	NCC.7.18	Oui	NCC
	Note d'orientation des gouverneurs wallons relative à la mise en place d'un comité de pilotage du Centre régional de crise	30 septembre 2021	NCC.7.19	Oui	NCC
	Fiche Alerte	30 septembre 2021	NCC.7.20	Oui	NCC
	Niveaux d'alerte Météo Belgique	30 septembre 2021	NCC.7.21	Oui	NCC
	Explications des avertissements de l'IRM	30 septembre 2021	NCC.7.22	Oui	NCC

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Cumul des précipitations enregistrées dans le réseau de stations Météo Belgique (16 juillet 2021 au matin)	30 septembre 2021	NCC.7.23	Oui	NCC
	Précipitations par communes de la Province de Luxembourg du 10 au 15 juillet 2021	30 septembre 2021	NCC.7.24	Oui	NCC
	Cartes des sous-bassins de communes de la Province de Luxembourg	30 septembre 2021	NCC.7.25	Oui	NCC
	Fiche D5	30 septembre 2021	NCC.7.26	Oui	NCC
	Logbook monodisciplinaire D5	30 septembre 2021	NCC.7.27	inO	NCC
	Rentrer à la maison après une inondation	30 septembre 2021	NCC.7.28	Oui	NCC
	Trello Monitoring Inondations Province de Luxembourg 14 juillet 2021	30 septembre 2021	NCC.7.29	Oui	NCC
	Flood Rescue Using Book	30 septembre 2021	NCC.7.30	inO	NCC
	Procédure de remplacement du gouverneur en son absence	1er octobre 2021	NCC.7.31	inO	NCC
	Exercices de gestion de crise organisés en province de Luxembourg depuis 2016	5 octobre 2021	NCC.7.32	Oui	NCC
	Arrêtés d'évacuation ainsi que les communications en lien	19 octobre 2021	C.1.4	Non	С
	Communications vers et depuis les communes	19 octobre 2021	C.1.5	uoN	C
	Communications vers et depuis le Gouvernement	19 octobre 2021	C.1.6	Non	C
	Procès-verbaux des réunions en lien avec la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021	19 octobre 2021	C.1.7	Non	U
	Communications d'IDELUX	29 octobre 2021	C.1.9	Non	C
	Données du Logbook en lien avec Vivalia	29 octobre 2021	C.1.10	Non	С

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
M. Dominique Simon, Inspecteur général du Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI)	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	26 novembre 2021	P.2.4	Omi	<u>a</u>
T					
Mme Muriel Targnion, Communications Bourgmestre de inondations de Verviers Commission le 19	Communications envoyées et reçues via l'ICMS lors des inondations de juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 19 novembre 2021)	1er décembre 2021	C.7.1	Non	C
	Cahier de veille tenu par la Zone de police compétente lors des mêmes inondations (Documents sollicités par la Commission le 19 novembre 2021)	1er décembre 2021	NCC.23.5	Non	NCC
M. Jacques Teller, Professeur d'urbanisme à l'ULiège et Directeur du laboratoire LEMA (Local Environment Management and Analysis)	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	17 décembre 2021	P.2.8	Oui	Ь
	Consultation d'associations actives dans le cadre de l'aide aux victimes des inondations de juillet 2021 – Etude commandée par la Commission d'enquête parlementaire	24 février 2022	P.2.11	Non	Ь

<sup>24/03/22 17:24:48

\*</sup> C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel consultable

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

_	
$\tilde{\omega}$	

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
Mme Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal	Procès-verbaux des réunions de cabinet liées à la gestion de la crise entre le 10 et le 16 juillet 2021 et échanges (toutes formes) du cabinet avec des tiers à propos des inondations entre le 10 et le 16 juillet 2021	2 décembre 2021	NCC.23.1	Non	NCC
M. Dominique Théâtre Message par courriel	Message par courriel	29 décembre 2021	NCC.24.9	Oui	NCC
Mme Aline Thiry, Chargée de recherche et assistante au SPIRAL de l'Université de Liège	Présentation PowerPoint ayant servi de support à l'audition	10 septembre 2021	P.1.3	Oui	Ъ
U					
Λ					
Mme Andrée Vanbelle	Mme Andrée Vanbelle   Message par courrier postal	9 septembre 2021	NCC.1.17	Oui	NCC
M. Eric Van Sevenant, Président du Comité de direction de la SWDE	M. Eric Van Sevenant, État des nappes phréatiques dans les sous-bassins Ourthe, Président du Comité de Amblève, Vesdre et Meuse aval entre le 1er et le 20 juillet 2021 direction de la SWDE (Document sollicité par la Commission le 17 septembre 2021)	29 septembre 2021	NCC.9.4	Non	NCC

$\propto$
~

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Convention entre la SWDE et la Région wallonne relative à l'entretien, au fonctionnement et à la manœuvre des équipements assurant la sécurité des barrages-réservoirs de la Vesdre (Eupen), de la Gileppe (Jalhay), de l'Ourthe (Nisramont) et du Ry de Rome (Couvin), de la production d'eau et de son transport et de la production d'énergie électrique, ainsi que ses annexes (Documents sollicités le 11 octobre 2021)	à 19 octobre 2021 s, e a a	NCC.9.8	Non	NCC
	Document de nature contractuelle ou réglementaire réglant la question du volume minimal d'eau potable à conserver dans les barrages-réservoirs d'Eupen, Robertville, Butgenbach et la Gileppe et quantité d'eau prélevée chaque année pour assurer la mission subsidiaire de fourniture d'eau potable et réserve d'eau prévue dès lors dans les barrages d'Eupen et de la Gileppe (Documents sollicités le 26 octobre 2021	a 10 novembre 2021 a a u	NCC.18.8	Non	NCC
Mme Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique	Courrier de réponse à la demande de documents sollicités par la re de Commission le 26 octobre 2021 relative aux sollicitations et instructions reçues par la Protection civile de la part des autorités wallonnes du 14 au 26 juillet 2021	a 22 décembre 2021 s	NCC.24.7	Non	NCC
W					
M. Etienne Willame, Directeur général du Service public de	me, Etat des présences au sein du SPW MI entre le 10 et le 26 juillet l du 2021 (Documents sollicités par la Commission le 10 septembre de 2021)	t 20 septembre 2021	C.1.1	Non	C

	7	١
(	•	)

Non NCC					
NCR.1.8	NCC.5.16 NCC.5.22 NCC.5.23	NCR.1.8	NCR.1.8 NCR.1.9	NCR.1.8 NCR.1.9	NCR.1.8 NCR.1.9 C.3.0
21 septembre 2021	20 septembre 2021 21 septembre 2021 21 septembre 2021	21 septembre 2021	21 septembre 2021 21 septembre 2021	21 septembre 2021 21 septembre 2021 22 octobre 2021	21 septembre 2021 21 septembre 2021 22 octobre 2021 22 octobre 2021
Protocole de coopération public public entre le SPW et l'IRM en	Etat des présences au sein du SPW MI entre le 10 et le 26 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 10 septembre 2021)  Courbes de débits des cours d'eau de Wallonie en juillet 2021 (Document sollicités par la Commission le 10 septembre 2021)  Note relative à la réserve d'empotement du barrage d'Eupen (Document sollicités par la Commission le 10 septembre 2021)	Protocole de coopération public public entre le SPW et l'IRM en matière de météorologie (Document sollicités en date du 10 septembre 2021)	Protocole de coopération public public entre le SPW et l'IRM en matière de météorologie (Document sollicités en date du 10 septembre 2021)  Protocole de collaboration interne, ainsi que son annexe, entre le SPW MI et le CRC-W (Document sollicité par la Commission le 10 septembre 2021)	Protocole de coopération public public entre le SPW et l'IRM en matière de météorologie (Document sollicités en date du 10 septembre 2021)  Protocole de collaboration interne, ainsi que son annexe, entre le SPW MI et le CRC-W (Document sollicité par la Commission le 10 septembre 2021)  Note du 20 octobre 2021 en réponse aux demandes de la Commission du 8 octobre 2021	Protocole de coopération public public entre le SPW et l'IRM en matière de météorologie (Document sollicités en date du 10 septembre 2021)  Protocole de collaboration interne, ainsi que son annexe, entre le SPW MI et le CRC-W (Document sollicité par la Commission le 10 septembre 2021)  Note du 20 octobre 2021 en réponse aux demandes de la Commission du 8 octobre 2021  Évolution, depuis 2001, du nombre de personnes travaillant pour les barrages, leur fonction et leur lieu de travail (Document sollicité par la Commission le 8 octobre 2021)
	Wallonie Mobilité et Etat Infrastructures 2021 Cour (Doc Note	mati sept	mati septe Septe Prote SPW SPW SPW 110 se	mati septe Septe SPW SPW 10 se Note Con Con	mati septe Septe Prote SPW 10 se Note Com Evol

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative Diffusion*	Diffusion*
	Informations relatives à la réévaluation de la réserve d'empotement des barrages-réservoirs (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	22 octobre 2021	C.3.0 (p. 4/7 : renvoi vers NCC.5.23)	Non	C
	Ensemble des données (horaires, quantité d'eau lâchée, autres données techniques) relatives à l'évolution de la réserve d'empotement des barrages d'Eupen et de la Gileppe du 10 au 16 juillet 2021(Document sollicité par la Commission le 8 octobre 2021)	22 octobre 2021	C.3.3	Non	O O
	Echanges (toutes formes) entre la Direction des Barrages- réservoirs du SPW MI et les personnes qui géraient le barrage d'Eupen entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	22 octobre 2021	C.3.4	Non	C
	Echanges (toutes formes) entre la Direction des Barrages- réservoirs du SPW MI et les personnes qui géraient le barrage d'Eupen entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021) a. Pierre Lambert b. Roland Nyssen c. Christophe Lapôtre d. Fabian Docquier e. Bernard Lejeune	22 octobre 2021	C.3.5 à C.3.9	Non	C
	Convention entre la SWDE et la Région Wallonne et convention entre la SWDE et les SPW MI et ARNE (Documents sollicités par la Commission le 8 octobre 2021)	22 octobre 2021	C.1.8	Non	C
	Relevés des pluviomètres en Wallonie entre le 1er et le 20 juillet 2021 (Documents sollicités le 10 septembre 2021)	12 novembre 2021	NCC.18.10	Non	NCC

24/03/22 17:24:48

\* C = confidentiel consultable

NCC = non confidentiel reproduit

NCR = non confidentiel reproduit

P = non confidentiel diffusé par la Plate-forme sécurisée d'échange de documents

$\overline{}$
_
$\overline{}$

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Affinement (jours et heures précis) de la gestion du Barrage d'Eupen	12 novembre 2021	NCC.18.11	Oui	NCC
	Note relative au dépôt des documents sollicités le 26 octobre 2021	12 novembre 2021	C.5.13	Oui	C
	Organigramme du personnel affecté en temps normal au barrage d'Eupen et au barrage de la Gileppe (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.14	Non	C
	Registre des présences au Barrage d'Eupen du 10 au 16 juillet 2021 (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.15	Non	၁
	Congés pris par chaque membre du personnel attaché à la gestion des barrages d'Eupen et de la Gileppe durant les mois de juillet et août 2021, l'organigramme tel que modifié par les congés (en détaillant les responsabilités hiérarchiques ainsi que les lieux de travail) et le planning des gardes pendant la même période (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.16	Non	C
	Echanges (toutes formes) du 10 au 16 juillet 2021 entre le barrage d'Eupen et les autorités publiques autres que le SPW-MI (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.17	Non	C
	Niveau (en mètres), heure par heure, du barrage d'Eupen entre le 13 juillet 00h00 et le 17 juillet 00h00 (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.18	Non	C
	Volume d'eau entrant (en m³), heure par heure, du barrage d'Eupen entre le 13 juillet 00h00 et le 17 juillet 00h00 (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.19	Non	C

	\
_	+

Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Diffusion*
	Ensemble des prévisions de débit (en m³) envoyées par la Direction de la gestion hydrologique le 12 juillet 2021 et le 13 juillet 2021 à la Direction compétente concernant le barrage d'Eupen (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.20	Non	C
	Graphique reprenant, en abscisse, le temps (jours entre le 12 juillet 00h00 et le 17 juillet 00h00) et, en ordonnée, le volume d'eau (en millions de m³) concernant le barrage d'Eupen (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.21	Non	C
	Plan interne d'urgence du barrage d'Eupen (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.22	Non	C
	Rapports d'entretien et de réparation des barrages d'Eupen et de Monsin, des équipements hydrauliques de ces barrages et des équipements de génie civil de ces barrages depuis 2001 (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.23	Non	C
	Procédures à suivre en cas de coupure de courant au barrage d'Eupen et les informations quant à la mise en oeuvre de ces procédures lors de la coupure de courant dans la nuit du 14 au 15 juillet 2021(Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.24	Non	O O
	Evolution du nombre de personnes travaillant au sein du Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures, leur fonction et leur lieu de travail depuis 1991 (Document sollicité le 26 octobre)	12 novembre 2021	C.5.25	Non	C

æ
₹

ve Diffusion*	O	C	O O	C	C	C	C
Initiative	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Classement	C.5.26	C.5.27	C.5.28	C.5.29	C.5.30	C.5.31	C.8.2
Date de dépôt	12 novembre 2021	12 novembre 2021	12 novembre 2021	12 novembre 2021	12 novembre 2021	24 novembre 2021	8 décembre 2021
Type de documents	Informations relatives aux niveaux de débit d'eau atteints sur la Meuse à hauteur de la centrale nucléaire de Tihange les 14, 15 et 16 juillet 2021 et les informations relatives aux seuils d'alerte en la matière au même endroit (Documents sollicités le 26 octobre)	Graphique reprenant, en abscisse, le temps (jours entre le 12 juillet 00h00 et le 17 juillet 00h00) et, en ordonnée, sur le même graphique, 1) le débit réel (en m³/sec) de la Vesdre ; 2) le débit estimé (en m³/sec) de la Vesdre sans l'effet du barrage d'Eupen ; 3) le débit (en m³/sec) lâché par le barrage d'Eupen (Document sollicité le 26 octobre)	Données des limnigraphes sur les cours d'eau en aval de la Vesdre entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 26 octobre)	Quantités d'eau turbinées, par jour, de début mai à fin septembre 2021, aux barrages d'Eupen et de la Gileppe (Documents sollicités le 26 octobre)	Quantité d'eau prélevée chaque année pour assurer la mission subsidiaire de fourniture d'eau potable et réserve d'eau prévue dès lors dans les barrages d'Eupen et de la Gileppe (Document sollicité le 26 octobre)	Document d'affiliation de la Wallonie à l'EFAS	Débit de la Vesdre en mètres cube par seconde du 12 au 14 juillet 2021, sur la base des chiffres du limnimètre de la station
Témoin ou personne							

_	ı
$\overline{}$	I
$\overline{}$	۱

	Témoin ou personne	Type de documents	Date de dépôt	Classement	Initiative	Initiative Diffusion*
		Echanges complémentaires entre la Direction des Barrages- réservoirs du SPW MI et les personnes qui géraient le barrage d'Eupen entre le 10 et le 16 juillet 2021 - Courriels supplémentaires du SPW MI en suite de la demande formulée le 1 <sup>er</sup> décembre sur l'exhaustivité des documents transmis le 22 octobre 2021.	8 décembre 2021	C.8.3	Non	O
		Données des limnigraphes sur les cours d'eau de la Lhomme et de la Wamme entre le 10 et le 16 juillet 2021 (Documents sollicités le 30 novembre 2021)	8 décembre 2021	C.3.4	Non	C
	X					
	Ā					
94	Z					
	M. Frédéric Zecchinon, Assistant du Comité de direction de la SWDE	M. Frédéric Zecchinon, Chroniques piézométriques des nappes aquifères à l'emplacement Assistant du Comité de des ouvrages équipés du système de mesure du SPW-ARNE direction de la SWDE (Documents sollicités par la Commission le 10 septembre 2021)	29 septembre 2021	NCC.6.14	Non	NCC